

journal de la CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 Janvier 1957. Agréée par le Ministère des Affaires Culturelles et le Ministère de la Jeunesse et des Sports
Affiliée à la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique
Membre du Comité National de la Musique

Directeur-Gérant : M. A. EHRMANN

Abonnement (10 N°s) FRANCE un an 4 F.
1er oct. au 30 sept ETRANGER un an 5,50 F
LE NUMERO 0,50 F

Compte Chèque Postal 4638-65 PARIS
CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE
121, rue La Fayette, PARIS-10^e Tél. 678.39.42

DIX NUMÉROS PAR AN : Octobre - Novembre
Décembre - Janvier - Février - Mars - Avril
Mai - Juin-Juillet - Août-Septembre.

TELEVISION : 1ère chaîne
N'oubliez pas de voir et
d'écouter, les 11 et 25
avril 1970, à 19 h. 25.
«Les Musiciens du soir»
(VOIR PAGE 6)

N° 232 ORGANE MENSUEL DES 44 FEDERATIONS, DES 6.000 SOCIETES, ECOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FEDERES

AVRIL 1970

Ludwig Van BEETHOVEN (1770-1827)

PROLOGUE DU BICENTENAIRE DE NAISSANCE
DE L'UN DES PLUS SUBLIMES HEROS DE LA MUSIQUE

(Suite du numéro de Mars)

Nous venons de rappeler précédemment dans quelles circonstances Beethoven écrivit le premier de ses plus grands chefs-d'œuvre symphoniques, cette grandiose, sublimine et immortelle 3ème Symphonie en Mi b majeur primitivement dédiée au général Bonaparte. Le prodigieux musicien de 34 ans avait été généralement inspiré, transporté d'enthousiasme par ce magnifique héros de la Révolution française, d'un an son aîné, qui lui app paraissait alors comme un ange libérateur, seul capable de mettre fin dans toute l'Europe au despotisme de l'ancien régime. Mais l'an 1804, au XII du monde nouveau, au lieu d'apporter les victoires décisives attendues avec tant d'ardent espoir par le fervent républicain de Bonn, ce Rhénan d'adoption dont le grand-père était né en Flandre, devait au contraire ruiner à jamais ses plus généreuses illusions révolutionnaires. Son idéal, cessant tout à coup et décevant de poursuivre sa glorieuse mission libératrice si brillamment commencée, la traitait sans hésiter. Emporté par une monstrueuse ambition, grisé par ses étonnants succès, il ne pouvait plus se contenter d'avoir été promu Premier Consul, il lui fallait coûte que coûte parvenir au rang suprême d'empereur des Français pour devenir ensuite le maître, le souverain absolu de l'Europe. Il ceignit lui-même la couronne impériale qu'il arracha des mains du pape Pie VII venu de Rome à Notre-Dame de Paris pour l'auguste cérémonie du sacre, et ce geste ne laissait aucun doute dans les esprits clairvoyants sur ce qui allait se passer par la suite. Beethoven apprit cet événement avec autant d'horreur que de stupefaction. Il était précisément de ceux qui comprennent tout de suite que l'Empire, détruisant la Révolution, serait bientôt balayé à son tour et ferait place à la restauration des rois de France, sauvant ainsi toutes les monarchies d'Europe. Napoléon venait d'entrer au Capitole ; la roche Tarpeienne n'était pas loin. Il suffisait d'une décennie pour que l'ab-

dication suivit le couronnement. Beethoven en eut la prémonition, il comprit qu'il ne verrait jamais les Etats-Unis d'Europe, lui qui savait très bien que les Etats-Unis d'Amérique avaient réussi à s'organiser et que les deux Français, La Fayette et Rochambeau, avaient puissamment aidé George Washington. Il était parfaitement au courant de tout cela et il s'était passionnément intéressé au développement de la guerre de l'Indépendance. Nous reviendrons la-dessus mais, pour le moment, on comprend avec quelle fureur il accueillit la nouvelle du couronnement de l'Empereur. Il ne pourrait donc jamais voir naître véritablement la République universelle. Il ne pourrait que la rêver et, vingt ans après la Symphonie Héroïque, en 1824, alors que Napoléon serait mort depuis trois ans, l'illustre musicien arrivant au faite de sa gloire impérialisable nous donnerait comme une vision céleste l'image idéale de la fraternité universelle dans sa Neuvième Symphonie avec chœurs couronnée par l'Ode à la Joie. Beethoven eut-il déjà cette intuition vingt ans avant ? Lui seul le sut.

(Suite page 2)

ASSOCIATIONS NON DECLAREES

Aptitude à présenter un recours pour excès de pouvoir
Les associations, même non déclarées, peuvent se prévaloir d'une existence légale ; si, en application des articles 5 et 6 de la loi du 1er juillet 1901, les associations non déclarées n'ont pas la capacité d'ester en justice pour y défendre des droits patrimoniaux, l'absence de la déclaration ne fait pas obstacle à ce que, par la voie du recours pour excès de pouvoir, toutes les associations légalement constituées aient qualité pour contester la légalité des actes administratifs faisant grief aux intérêts qu'elles ont pour mission de défendre (C. d'Etat, Assemblée, 31 oct. 1969. Syndicat de défense des canaux de la Duranée).

ÉVOICATIONS AFRICAINES

Une œuvre importante d'André PETIOT

(Concert Orchestre Symphonique de la RATP) du 24 Janvier 1970

Lorsque Georges FOSSIER monte au pupitre devant une Salle Gaveau comble où la belle jeunesse voisine sympathiquement avec ses aînés, lorsque le même chef obtient les premières harmonies devant une estrade comble où des musiciens jeunes voisins sympathiquement avec leurs aînés, on oublie le mot AMATEUR dans le sens qu'il a pris parfois pour retrouver sa véritable signification : AIMER. Ces artistes (insistons sur ces mots), ces talentueux instrumentistes, ce chef sobre de gestes qui aboutissent à leur précise signification et qui, depuis si longtemps accompli une œuvre magnifique, apportent, en nos temps troublés, un précieux réconfort.

La encore, nous de notre propos habituel «Coin des Jeunes» nous constatons combien les Français peuvent être musiciens.

Disons que ce concert fut d'un bout à l'autre une joie de haute qualité et que nous ne devons pas nous borner à applaudir mais encourager l'effort de ceux qui, avec Georges Fossier, ses collaborateurs, d'autres formations, veulent que la Musique remplisse sa mission de paix et d'amour en la servant avec un talent digne de tous éloges.

Personnellement, nous aurions aimé voir l'œuvre de notre ami André PETIOT terminer le programme mais sans doute que des raisons inconnues voulaient qu'une ouverture l'achève comme l'a fait remarquer l'excellent et spirituel présentateur Monsieur VARIN. Certes, ce n'est pas la première fois.

Il est bon de parler d'André PETIOT, homme exemplaire qui impose le respect non seulement par un âge qu'il fait oublier sur un visage toujours souriant, mais aussi par son courage devant l'atrocité séparation qu'il vient de

(Suite page 3)

62^{ème} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de la C.M.F.

CONCOURS INTERNATIONAL DE MUSIQUE - FESTIVAL INTERNATIONAL FOLKLORIQUES LES 15, 16, 17 et 18 MAI 1970, A TARBES (Hautes-Pyrénées)

- 1) Ordre du jour de l'assemblée générale ;
- 2) Appel des délégués ;
- 3) Allocution du président ;
- 4) Rapport du secrétaire général ;
- 5) Organisation du stage des méthodes actives et audio-visuelles à l'Institut National d'Éducation Populaire de Marly-le-Roi du 31 août 1970 au 5 septembre 1970 (suite à la décision de l'assemblée générale d'octobre 1969) ;
- 6) Stages français et franco-allemands ;
- 7) S.A.C.E.M. ;
- 8) Centre de perfectionnement de Toucy ;
- 9) Vœux divers.

Tous les membres de la Confédération Musicale de France qui désirent assister aux travaux de l'assemblée générale seront les bienvenus.

PROGRAMME

Vendredi 15 mai : Chambre de Commerce, cours Gambetta ; 18 h., réunion du bureau confédéral ; 19 h., réunion des commissaires des salles de concours.

Samedi 16 mai : Chambre de Commerce, cours Gambetta ; 8 h. 30 assemblée générale nationale de

la C.M.F. sous la présidence du commandant Jules Semler-Collery, président de la Confédération musicale de France ;

12 h., réception des congressistes et des présidents et directeurs des Sociétés musicales des H.P. par M. le Préfet des H.P. et M. le maire de Tarbes Vin d'honneur offert par la Municipalité de Tarbes ;

13 h., banquet offert aux congressistes par la Municipalité de Tarbes, ensuite promenade touristique ;

18 h. 15, défilé de la Musique des Equipages de la Flotte de Toulon et dépôt de gerbe au monument aux morts ;

21 h., halle Marcadieu, premier grand concert de la Musique des Equipages de la Flotte de Toulon sous la direction du capitaine Janssen.

Dimanche 17 mai : Concours de musique ;

7 h. 30, réunion des membres du jury et des commissaires Hôtel de Ville, salle des réunions ;

8 h. 30, épreuves du concours des Sociétés musicales (emplacement désigné à chaque commissaire) ;

11 h., Centralisation des résultats - Attribution des récompenses ;

12 h., vin d'honneur offert par la Municipalité de Tarbes aux membres du jury et aux présidents et directeurs des sociétés du concours, avec la participation de la Musique des Equipages de la Flotte de Toulon ;

14 h. 45, rassemblement des sociétés aux endroits prévus ;

15 h., grand défilé ;

15 h. 30, jardin Massey - Exécution des morceaux d'ensemble sous la direction du Commandant Semler-Collery : « Concordia », de J. Semler-Collery ; « Hymne confédéral », de R. Boutry ; « Marseillaise » ;

15 h. 45, remise des récompenses. 16 h. 30, jardin Massey - Théâtre de verdure - Deuxième grand concert par la Musique des Equipages de la Flotte sous la direction du capitaine Janssen ;

21 h., jardin Massey - Théâtre de verdure ; festival international folklorique.

Lundi 18 mai : Jardin Massey - Théâtre de verdure ; 14 h. 45, grand défilé ; 15 h., festival international folklorique.

S.A.C.E.M.

LA PROMOTION DE LA MUSIQUE SYMPHONIQUE

La société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique (SACEM) vient de décerner, dans le cadre de son action en faveur de la musique symphonique, ses deux prix annuels devant distinguer un jeune musicien et l'encourager à poursuivre son œuvre.

Le Grand Prix de la Promotion Symphonique (10.000 F.) a été attribué à M. Michel Zbar, né à Clermont-Ferrand en 1942. Elève au Conservatoire de Paris, il y a obtenu les premiers prix d'harmonie (P. Revel), fugue et contrepoint (Y. Desportes), composition (T. Aubin) et analyse musicale (O. Messiaen).

Lauréat du Prix Lili Boulanger en 1965, Michel Zbar a écrit notamment « Tropiques » pour violon et orchestre créé par l'Orchestre Philharmonique de la radio en octobre 1969, « Xenia II » qui sera créé au prochain festival de Royan par Ars Nova, et « Incandescences », commandé de l'Etat qui sera interprété pour la 1ère fois en 1970 par l'Orchestre Lamoureux. Le Grand Prix de la Musique Symphonique de Chambre (7.000

F.) a été attribué à M. Alain Bancquart, né à Dieppe en 1934. Premier Prix de musique de chambre au Conservatoire de Paris en 1956, premier prix d'alto en 1954, il a travaillé la composition avec Darius Milhaud et Louis Saguer.

Alain Bancquart est actuellement instrumentiste à l'Orchestre national de l'ORTF. Il a écrit notamment « Passages » créé au Festival de Strasbourg en 1967, « Palimpsestes », pour 22 instrumentistes, créé en 1969 par l'Orchestre de Radio Lille, « Ecorces II », pour violon, clarinette, cor et piano, créé au Festival d'Avignon en 1967 « Ecorces III », pour trio à cordes, créé à la Biennale de Paris en 1969, « Thérèse », pour trio à cordes, créé au Festival d'Avignon en 1968, « Possibles », pour violon, clarinette et piano, créé à la Société Nationale de Musique en 1968.

Le jury comprenait notamment MM. Tony Aubin, Georges Auric, Olivier Messiaen, membres de l'Institut, MM. Marius Constant, Henri Dutilleul, Raymond Gallois-Montbrun, André Jolivet, Maurice Ohana, Henri Poussiguet.

NOS STAGES 1970

Organisés par la CMF sous le patronage et le contrôle du secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports.

M.A.C.O.N. voir journal de Mars 70. Stage National et International : BOULOURIS-SUR-MER (Var) Du 12 au 25 juillet 1970 inclus, 50 places maximum pour les 2 stages dont 10 pour le stage International. Prix d'hébergement et activités : 160 F. par stagiaire. Age minimum 18 ans dans l'année 1970 - Niveau musical exigé

I) Stage international - stage de perfectionnement des directeurs et animateurs de sociétés musicales ; a) par les candidats ayant satisfait

aux examens de stage de 3ème année ; b) les titulaires d'un prix d'Excellence CMF ;

c) dans la limite des places disponibles, les directeurs expérimentés et instrumentistes confirmés Français et étrangers présentés par leur Fédération. N.B. - Les cours et conférences de ce stage international sont assurés exclusivement en langue française.

Le programme du stage sera adressé aux stagiaires qui en feront la demande.

II) Stage national - Cours d'analyse (Suite page 6)

MINISTRE DES AFFAIRES CULTURELLES

Avis de concours

Pour l'obtention du certificat d'Aptitude aux fonctions de directeurs et de professeurs des écoles de Musique contrôlées par l'Etat.

Un concours en vue de l'obtention du certificat d'aptitude aux fonctions de directeurs et de professeurs des écoles de Musique contrôlées par l'Etat est prévu durant le deuxième semestre 1970 pour les postes de directeurs et professeurs des disciplines suivantes :

piano, violon, alto, violoncelle, contrebasse, flûte, hautbois, clarinette, basson, saxophone, cor, trompette, trombone, percussion, chant art lyrique, méthodes actives, solfège spécialisé, orgue, danse, guitare, harpe, histoire musicale, musique de chambre spécialisée, écriture, pédagogie.

Conditions d'admission :

Peuvent être admis à concourir les candidats réunissant les conditions suivantes :

1) Etre âgé de 21 ans au moins le 1er janvier 1970 ;

2) posséder la nationalité française depuis cinq ans au moins, sauf si la naturalisation a été prononcée au titre de l'article 64 du code de la nationalité française.

3) être en position régulière au regard des lois sur le recrutement de l'Armée.

4) jouir de leurs droits civiques et être de bonne moralité.

La clôture des inscriptions est fixée au 15 juin 1970.

Les demandes de renseignements et d'inscription à ce concours doivent être adressées à la Direction du Théâtre, de la Musique et des Lettres, Service de la Musique, de l'Art Lyrique et de la Danse, Bureau de l'Enseignement Musical, section des concours centralisés, 53, rue Saint-Dominique Paris-VIIème (Tél. 551 35 89 poste 317).

CHRONIQUE des DISQUES

VOIX et INSTRUMENTS

+ BRUCKNER : MOTETS

On sait combien profond était le sens religieux de Bruckner, d'ailleurs orienté vers une conception très « mariale ».

Les motets que nous entendons, sincères et fervents, traduisent dans l'ensemble une sérénité confiante. Très beaux, souvent même sublimes, ils font regretter que l'œuvre religieuse de Bruckner ne soit pas plus connue en France. Tiendrait-on là la partie la plus valable de sa production, celle où il a mis le plus de son cœur ?

Établisons un classement. Les motets suivants sont à quatre voix, à cappella : les remarquables Graduale « Lucus iste » et « Christus factus est pro nobis », ainsi que l'admirable Hymnus « Voxilla regis » dans le mode phrygien.

Le trais « Ave Maria » et l'extraordinaire Graduale « Os justi », dans le mode lydien, sont respectivement à sept et à huit voix.

Deux motets pour ténor solo, chœur à quatre voix et orgue : l'antiphon « Toti pulchra es Maria » et l'Alleluia « Virga Jesse ». L'influence directe du grégorien y est perceptible, ainsi que dans le suivant : le Graduale « Ecco sacerdos ». Mais, alors que les précédents étaient intimistes, celui-ci, pour chœur à sept voix, trois trombones et orgue, est majestueux et grandiose.

Enfin le Psalme 150, hymne d'action de grâces, foudroyé et éclatant, qui s'adresse aux soprano solo, chœur mixte et grand orchestre, trahit l'influence wagnérienne.

Les chœurs de la Radio bavaroise, qui recherchent la pureté et pratiquent la fervour, constituent un ensemble riche et infiniment nuancé. Le grand chef d'orchestre E. Jochum s'affirme chef de chœur attentif, souple, inspiré. La célèbre Maria Stader dispose d'un soprano clair et puissant.

Donc, un très beau disque. Assez bon, l'enregistrement retransmet des sonorités vocales splendides, mais de façon un peu massive. Reproduction des textes latins avec leur traduction ; mais aucune notice. (1)

+ LE PETIT LIVRE D'ANNA-MAGDALENA

Avec ce « Notenbüchlein », que tous les jeunes pianistes connaissent bien, nous avons l'impression de pénétrer dans la vie familiale des Bach, chaude et intime. Et cela, on ne peut le faire sans émotion.

Commencé en 1725, ce recueil fut en général tenu par la seconde femme de Jean-Sébastien ; on y reconnaît parfois aussi l'écriture des enfants. Toutes les pièces inscrites ne sont pas de Bach ; on y trouve quelques anonymes, plusieurs morceaux de Karl-Philipp-Emanuel ; un de Couperin, un de Stölzel.

Nous en tenons ici presque l'intégrale : au total trente-deux titres, que, bien entendu, nous n'allons pas énumérer. La plupart sont des pièces pour le clavier (polonaise, menuet, marche, rondeau, le fameux « Solo per il cembalo », etc.). Il y a quelques morceaux chantés (airs d'inspiration religieuse et chorals). Presque tous sont devenus célèbres.

Un bain de fraîche et juvénile beauté.

Les pages instrumentales sont jouées sur clavicorde ou sur clavicorde : exécutions fort respectueuses (ainsi les cordes conjuguées incisées, selon la tradition de l'époque) mais en aucune façon ennuyeuses. Edith Mathis et T. Altmeyer chantent fort bien, et avec la plus louable simplicité. Ils sont soutenus sur clavicorde ou au positif, avec la viole de gambe ou le « Violone » (contrebasse à six cordes). On n'a utilisé que des instruments du XVIIIème siècle.

Nous sommes très loin de l'interprétation et du climat d'un concert. C'est l'intimité du foyer. Ce disque sera pour vous comme un ravissant petit bijou, à l'éclat discret mais subtil. Réalisation technique délicate. Notice très complète. (2)

+ BIBER

Do ce compositeur « baroque » allemand (1644-1704) nous avons présenté les « Sonates de Rosaire ». Les œuvres analysées aujourd'hui confirment qu'il avait donné à sa musique religieuse un aspect descriptif naïf.

La Sonate « Saint-Polycarpe », avec ses huit trompettes réparties en deux groupes (plus violoncelle, violone et orgue pour la basse) rejoint la majesté, l'éclat des fanfares vénitienes.

« Lactatus sum », cantate pour deux basses (c'est rare) avec quelques cordes, fut écrite pour l'office des Vêpres mariales. Huit brèves parties.

Autre cantate, évoquant cette fois les fuis magies, « In fosto trium Regium » s'adresse à deux soprano, avec deux flûtes à bec, deux haut-bois et continuo. Elle se fait pittoresque pour suggérer le cortège. En six parties, dont la dernière est un choral orné.

Mais voici la pièce maîtresse : un Requiem pour cinq chanteurs, chœurs à cinq voix, cordes, trois trombones et continuo. Par l'élévation de la pensée, la distinction de l'expression, le raffinement du vocabulaire, il s'agit là d'un ouvrage capital pour situer Biber au sein de l'histoire (1 - Introlitus, 2 - Dies Iran : long et assez serein, 3 - Domino Jesus Christus, avec vocalises sur « Rex glorie », 4 - Sanctus, avec triomphal

« Osanna », 5 - Agnus Dei, avec lumineux « Lux eterna »).

La réalisation offre bien des garanties d'authenticité : on a utilisé ou reconstitué les instruments d'époque ; on les a confiés à des spécialistes ; on a distribué les partitions de soprano et d'alto à des enfants. La justesse de ces derniers est assez satisfaisante surtout pour le premier soprano ; par ailleurs la beauté vocale est, déjà, le sens musical, font plaisir. Ces jeunes solistes des « Wiener Sängerknaben » se tirent honorablement, et souvent merveilleusement, d'une tâche longue et pénible pour eux. Quant aux deux basses — Van Egmond et Villasech — leurs voix s'harmonisent par le style, tout en se différenciant par le timbre.

Disposition stéréo efficace. Balance satisfaisante entre les masses vocale et instrumentale. Abondante et compétente notice illustrée en allemand ; très insuffisamment complétée en français. (3)

+ UN CONCERT WOLF

Enregistrement réalisé au public, au cours d'un concert consacré à des œuvres instrumentales (premier disque) et vocales (second disque) de Hugo Wolf, donné à Vienne en 1963.

Premier disque. — D'abord la Sérénade italienne pour petit orchestre. Nos lecteurs la connaissent, c'est l'arrangement de la sérénade pour quatuor à cordes, elle est gracieuse, souriante, spirituelle.

L'Orchestre symphonique viennois, soigné un tissu léger, pour la donner avec finesse et élégance.

Mais voici Penthesilea, poème symphonique pour grand orchestre, œuvre de jeunesse, et la seule qu'écrira jamais le compositeur pour cette formation (1883 à 85). Il s'inspire d'un argument évoquant les combats de Penthesilea et d'Achille (pour les détails, voir la notice). Cet ouvrage inconnu, d'une durée totale de 25 minutes, s'appuie sur une conception très romantique et recueille parcellairement l'héritage de Liszt. Souillignons la noblesse des thèmes.

(1 - Entrée des Amazones dans Troie : animé, brillant, coloré. 2 - Le rêve de Penthesilea : douceur, élévation. 3 - Combats, passions, anéantissement : ce mouvement — le plus développé : 3/5 à lui seul — s'enchaîne au précédent. Il commence par un long épisode de caractère épique, où l'orchestre se déchaine. Avec l'apaisement monte un thème généreux et tendre, chargé en chromatismes (on pense à Tristan) qui s'anime ardemment. Episode très dramatique, correspondant certainement au deuxième combat. Soudain tout sombre vers le néant : les cordes déplorent, les bois pleignent, la harpe console).

Toujours sous la baguette de O. Gerdes, la même phatange campe le premier tableau avec beaucoup de pondération, libère le second avec poésie, puis se montre dans le troisième, fidèle aux aléas successifs de l'action décrite.

Deuxième disque. — Il est consacré à des lieder avec orchestre, sur des poèmes de Goethe ou de Märke. Dans un premier paragraphe, ceux qui sont pour baryton.

Mignon : la musique est descriptive non de la nature évoquée, mais de l'état d'âme. Puis trois textes d'inspiration religieuse, pour lesquels la musique traduit respectivement l'abandon (Prière) l'élévation spirituelle (Nouvel amour) le repentir sincère (Où trouverai-je la consolation ?) ce dernier avec un commentaire orchestral poignant.

Les trois lieder du Harpiste exhalent un romantisme débordant pour le premier, amer pour le second, révolté pour le troisième. Prométhée est écrit sur un texte goethéen d'une arrogance fiévreuse qui lance un audacieux défi à Zeus ; pour ce sujet mythologique, Wolf retrouve le souffle épique de Penthesilea. Enfin, le cavalier de feu, composition saisissante et contrastée pour chœur et orchestre, se déroule dans un climat légendaire et diabolique, un peu analogue à celui du « Chevalier maudit ».

Le timbre du soprano Evelyn Lear, est puissant, homogène dans un registre cependant fort étendu ; « plastique vocale » impeccable. Cette artiste a une profonde intelligence des textes, qu'elle partage d'ailleurs avec le baryton T. Stewart, dont la voix souple est conduite sans défaillance.

La reproduction est agréable, dont les sonorités sont bien dosées, bien réparties dans l'espace. Présentation en pochette double, avec notice complétée par les poèmes et leur traduction (pas toujours excellentes). (4)

INSTRUMENTS

+ L'ECOLE DE BUXTEHUDE

Ce disque présente les maîtres baroques allemands du Nord avant Bach. Leur conception de l'orgue, décorative mais rigoureuse, a fortement influencé ce dernier. Une grande Ecole, en vérité. A l'écolement impétueux et puissant des préludes et fugues s'oppose le déroulement paisible, lumineux et doux des chorals.

De Buxtehude — Celui auprès duquel Bach viendra prendre des leçons : un choral empreint de sérénité « In dulci Jubilo », et un majestueux Prélude et fugue en sol mineur ; sur l'autre face deux autres chorals sur des thèmes bien connus : « Herr Christ, der einig Gottes Sohn » et « Nun, kom, der Helden Helland ».

Do Bruhns — un de ses élèves ; deux préludes et fugues de même tonalité, qu'on distingue donc en les désignant respectivement ainsi : « le petit », plein de fougue, et « le grand », où, au torrentiel prélude, fait suite une fugue assez libre dans laquelle on note la fantaisie des divertissements.

De Lübeck — également élève de Buxtehude : un grandiose prélude et fugue en mi majeur.

Do Böhm enfin — autre précurseur de Bach, qui, lui, subit l'influence française : un attrayant prélude et fugue en ut.

J. Costa, présente des exécutions consciencieuses sur un instrument aux sonorités ravissantes : l'orgue de Saint-Jean-de-Lunenburg.

Clair, la gravure est en outre sélective. Notice : un peu sur les compositions ; rien sur les œuvres, ni sur l'orgue. Photo de couverture intéressante (mais qu'est-ce ?) (5).

+ SCHUBERT : PIANO A QUATRE MAINS

Le Divertissement à la hongroise en sol mineur opus 54 pour piano à quatre mains fut écrit en Hongrie, pendant une période de bonheur relatif (1824).

Une grande œuvre, en vérité, qui est d'inspiration indiscutablement folklorique. Remarquons : trois parties seulement, car l'habituel mouvement lent mélodique central est exclu de cette fantaisie plutôt animée.

(1 - Andante — La deuxième idée, on la croirait volontiers échappée d'un cymbalum. 2 - Marche caractéristique, avec délicieux trio en majeur. 3 - Allegretto dont le thème principal est très proche du troisième « Moment musical » ; mais les autres également sont dansants et possèdent le goût du terroir. Ce finale comporte de fertiles et magnifiques éclairements en majeur).

Le divertissement est joué sur un « Hammerflügel » : moins d'homogénéité, mais plus de charme que notre piano.

On conçoit évidemment qu'il ne suffit pas de réunir deux bons artistes pour obtenir un bon duo ! Ici, toutes les conditions sont réunies, car J. Demus et P. Badura-Skoda sont excellents, connaissent le style adéquat, ont la même conception de cette musique, et s'entendent parfaitement. Interprétation, donc très musicale (peut-être pas assez exhaustive ?).

La prise de son, simple et discrète, est couronnée par une reproduction fidèle et intime. Notice (elle affirme que l'œuvre est plutôt tzigane que hongroise). (6)

+ LE VIOLON : WIENAWSKI

Henryk Wienawski, violoniste et compositeur (1835-1880) est un peu le Paganini polonais. Il écrit des œuvres de virtuosité, fort expressives au demeurant. Du beau violon romantique sans profondeur réelle toutefois.

Ses deux concertos de violon se trouvent ici réunis. Le Concerto n° 1 concède au soliste une partition très démonstrative.

(1 - Discrète exposition orchestrale du très plastique premier thème, puis, après un pont agité, du lyrique second. Le soliste aura beau jeu de les exploiter, avec chaleur et brio. Cadence et coda brillantes. 2 - « Preghiera » d'abord murmurée par l'orchestre seul, bientôt adoptée, mezza-voca, avec un respect .. religieux, par le violon solo. 3 - Une fanfare, puis le soliste entame le refrain tout en prouesses du dansant rondo final).

O. Krysa, jeune et déjà réputé violoniste, conduit d'une main fort assurée un archet très « colophoné ». Il est heureux que la haute technique dont il peut s'enorgueillir n'exclue pas sa grâce native. Le grand Orchestre de Varsovie s'exprime avec moult élégance.

C'est peut-être parce qu'il fut dédié à Sarasate que le Concerto n° 2 devint plus populaire que le premier. Il réserve au soliste une gamme de difficultés réelles et fort variées.

(1 fut très coloré. Dès que le soliste entre en scène, il s'adapte et conservera la primauté, parfois pour « chanter », souvent pour éblouir. 2 - Romance de facture et de ligne très simples. 3 - Le finale, qui prend un départ fulgurant, est un frénétique « alla zingara »).

Wanda Wilkomirska, autre jeune et brillante violoniste, a déjà attaqué une carrière internationale. Elle est un maître du cantabile.

Assez bonne réalisation technique. Pas de notice en français. (7)

MUSIQUE DE CHAMBRE

+ REJCHA ET FRANCK

Ce couple, étonnant a priori, permet un rapprochement intéressant entre le maître et le disciple, ou du moins une opposition, car les idéaux ne sont pas les mêmes.

Rejcha (1770-1836) est un musicien tchèque qui participa beaucoup à la vie musicale parisienne (après avoir connu Haydn et Beethoven). Il fut d'ailleurs naturalisé français.

Sa Sonate pour pianoforte et violon, en la majeur, qui porte le numéro d'opus 62, aurait été écrite à Paris vers 1810. Elle demeure fortement attachée au classicisme. Le clavier joue encore un rôle prépondérant dans le dialogue, et sa partie est souvent virtuose.

(1 - Le thème principal porte en soi le charme capricieux qui présidera aux développements, lesquels ne manquent pas de vigueur. 2 - Adagio ouvert très mélodieusement par le clavier ; le dialogue s'entame, s'avérant fructueux

et expressif. 3 - De forme rondo : le refrain en est pétillant, les couplets audacieusement modulants).

Plus connu, la Sonate pour violon et piano, en la majeur de Franck (1886) est en outre plus signifiante. Le romantisme a passé, et certain « modernisme » (harmonies) point déjà. L'œuvre est monolithique, encore que stratifiée. Tout a été dit sur elle ; nous ne voulons rien ajouter.

(1 - Thème principal inépuisable ; paix et tendresse. 2 - Plus passionné, plus lyrique aussi. 3 - En récit libre. 4 - Sur merveilleux thème cadencé, en canon).

La sonate de Rejcha permet surtout de juger la pianiste Française Parrot : sa technique, sa musicalité, sa conscience, précèdent en sa faveur (peut être l'instrument utilisé est-il trop sonore, trop puissant pour l'œuvre).

Colle de Franck permet, elle, de juger le violoniste M. Chauveton. Il la comprend et traduit avec une sensibilité raffinée, y apportant aussi une fougue généreuse, d'ailleurs fort bien secondé par sa coéquipière.

Capitation équilibrée ; reproduction lisible ; usinage très soigné. (8)

+ MARTINU

Le Quatuor « 1942 » pour piano et cordes (il date de cette année-là) fut rédigé en Amérique. Les cordes sont le cœur de l'œuvre ; le piano leur apporte une pulsation vitale.

Trois mouvements concis (1 - Le premier thème doit son visage au rythme obstiné qu'il façonne ; le deuxième, moins important, apporte la possibilité de quelques respirations lyriques bienvenues. 2 - Adagio consacré principalement aux cordes, qui tissent une polyphonie assez serrée et méditative ; mais, dans l'épisode central, le clavier intervient pour iriser leur jeu, qui reprend ensuite seul comme au début, encore plus beau. 3 - Beaucoup plus détendu que le numéro 1 et le commencement du numéro 2, même lorsqu'il s'anime. Il y a beaucoup de fraîcheur dans ce finale).

Les membres du « Groupe Instrumental de Paris » offrent une exécution objective avant tout. Mais leur traitement du mouvement lent s'impose autant par la tension qu'ils savent nouer et dénouer, que par la sérénité avec laquelle ils figent sonorité et phrasé. Le jeu du pianiste — Laforge — est très fluide (entendre ses soli du troisième mouvement).

Plus connu, très important, le Quintette numéro 2 pour piano et cordes (1944, Amérique également) est euphorique.

(1 - La vie y est lumineuse ; la lumière y est vie. 2 - Comme si l'on passait à l'ombre pour se reposer, mais tout en regardant jouer les palpitations de la lumière proche. 3 - Scintillant intermédiaire de scherzo, dont la précipitation amène un trio hésitant qui laisse à son tour place à la traditionnelle reprise. 4 - De structure analogue, mais avec pédales inversées : a) intense rêverie dépeuplée, émouvante. Puis ce finale est couronné par une fulgurante cadence du piano, qui amorce l'étonnante coda).

Ce quintette est encore mieux interprété. Là, on ne peut guère dépasser... Au point de vue technique, l'équilibre est satisfaisant, la lisibilité totale, l'espace est clair entre les instruments et grand autour d'eux. Une notice retrace la carrière du compositeur. (9)

Roland CHAILLON

- (1) D.G.G. 636 552 (33/30)
- (2) VOIX DE SON MAITRE C 063-28 063 (33/30)
- (3) TELEFUNKEN SAWT 9537 (33/30)
- (4) D.G.G. 139 426/7 (33/30)
- (5) CLASSIC 991 036 (33/30)
- (6) OPUS (HARMONIA MUNDI) 7 (33/30)
- (7) MUZA (IRAMAC) XL 0382 (33/30)
- (8) CHARLIN CL 36 (33/30)
- (9) VOIX DE SON MAITRE C 036-10 293 (33/30)

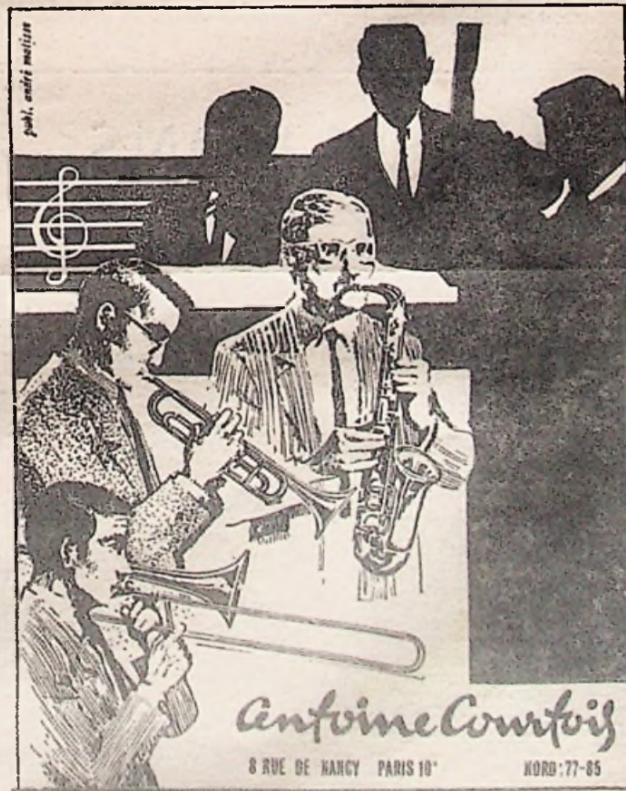
L. Van BEETHOVEN

(Suite de la 1ère page)

Il est en tout cas bon de rappeler comment Beethoven fut exactement informé par son fidèle ami Ries, le grand virtuose, de l'étrangement de la République par Napoléon Empereur. Les termes en sont rapportés dans le livre de J.-G. Prod'homme Les Symphonies de Beethoven (page 82) : « J'ai vu moi-même, ainsi que plusieurs de mes amis intimes, cette symphonie écrite en partition sur la table : tout en haut de la feuille de titre était écrit ce nom : Buonaparte et, tout en bas : Ludwig van Beethoven. Je fus le premier à apporter à Beethoven la nouvelle que Buonaparte s'était déclaré empereur. Là-dessus il entra en colère et s'écria : « Ce n'est donc rien qu'un homme ordinaire. Maintenant il va fouler aux pieds tous les droits des hommes, il ne songera plus qu'à son ambition : il voudra s'élever au-dessus de tous les autres et deviendra un tyran ». Il alla vers la table, saisit la feuille du titre, la déchira en entier et la jeta à terre. La première page fut écrite à nouveau et alors la symphonie reçut pour la première fois son titre : Sinfonia eroica ». Bien d'autres musicologues nous ont instruits de cette scène entre autres Romain Rolland.

Napoléon Ier a fait dans l'Histoire la preuve indiscutable non seulement de son génie militaire mais aussi de qualités extraordinaires d'organisateur et d'administrateur. Néanmoins, quand on fait impartialement le bilan de son règne, il faut bien admettre que, sans douter de la sincérité de ses actes, ceux-ci n'ont été en définitive que les fruits amers d'une irrésistible mégalomanie fatalement malfélique, tant pour la France que pour l'Europe. Ce qui est sûr, c'est que Napoléon a été, dans l'histoire du XIX^e siècle et la première en date, la frappante personnification d'un « panacisme » pernicieux générateur de futurs conflits internationaux. En l'espèce, il s'agissait du pangalicisme, la suprématie de la France, rêve obsessionnel de l'Empereur qui s'écroula avec lui. N'insistons pas sur ce qu'on donne par la suite et par contagion des prétentions hégémoniques aussi détestables : panslavisme blanc ou rouge, pangermanisme, panbritannisme, panaméricanisme, panislamique et maintenant le pansinoisme qui ne se gêne pas pour se déclarer prêt à entrer en lice dès qu'il le faudra. Charmantes perspectives ! Bellone ne risque pas de manquer de champions.

Beethoven, en son temps, n'avait pas la vue courte et il réfléchissait souvent, il méditait, à la lumière des événements et c'est pourquoi il affirmait toujours, avec conviction sa foi républicaine. C'est un fait. Il croyait sincèrement que la démocratie était seule capable d'assurer la paix partout par les trois mots magiques : Liberté, Égalité, Fraternité. Hélas ! Il se trompait sans doute car bien des choses permettent de supposer que nous vivons sur une terre d'épreuves inévitables et que tant qu'il y aura des hommes ici-bas, ils trouveront toujours le moyen de se battre pour une raison ou pour une autre. Nous sommes maintenant au XX^eème siècle, nous croyons être au fin du fin de la civilisation mais la con-



Antoine Comtois
8 RUE DE NANCY PARIS 10^e Nord 77-85

quête de l'astre des nuits, par les astronomes, ne doit pas nous faire oublier que les hommes sont toujours aussi fous et aussi sauvages, on entretient des foyers, de guerre sur toute la planète terrestre, même des guerres religieuses. Depuis la création du monde, les hommes n'ont pas encore réussi à se mettre d'accord sur leur Dieu. Il n'y en a pourtant qu'un qui est le même pour tout le monde, mais on ne le prie pas de la même façon et l'on a construit des temples de toutes sortes. Question de mots, de rites et de signes. Beethoven, lui, était vraiment et profondément croyant mais ce vaste esprit ne se contentait pas d'une religion de patenôtres et la raison cartésienne était à la base de sa foi. Écoutons ce que nous dit Romain Rolland : « Dieu n'est pas dans sa bouche une image littéraire. Quand on parle de Beethoven, il faut parler de Dieu : Dieu lui est la première, la plus réelle des réalités. Nous le verrons tout au long de ses pensées. Il peut le traiter en égal ou en maître. Il peut le regarder comme un compagnon de sa vie, qu'il rudole, comme un tyran qu'il maudit (1), comme un morceau du Mol, ou comme un frère ami, un père à la main dure, qui bene castigat... (le fils de Johann van Beethoven a expérimenté enfant, la valeur du procédé). Mais quel que soit celui qui tient tête à Beethoven, celui-là lui tient tête, à toute heure de la journée : il est de la maison, et il loge avec lui : il ne s'absente jamais. Les autres amis passent. Lui seul est toujours là. Et Beethoven le presse de ses plaintes, de ses reproches, de ses questions. Le monologue intérieur est constamment à deux. Vous trouverez partout, et dès les premières œuvres, ces dialogues de l'âme, des deux âmes en une, mariées et opposées, discutant, bataillant, corps à corps enlacés saillant et pour la guerre ou pour l'embrassement ?.. Mais l'une est la voix du Maître. Personne ne s'y méprend ».

Ce n'est évidemment pas là de la prière à la façon de tout le monde. Beethoven ne se privait pas de prendre avec les pieuses formules et les rites des licences aussi osées que celles qu'il se permettait avec les règles les plus strictes de la musique de son temps. Seul comptait l'esprit et non la lettre. Il sentait en lui le génie que Dieu lui avait donné et il ne pouvait vraiment pas s'en empêcher pas plus que le lion ne peut ignorer la terrible force naturelle qui l'anime. Qui pourrait le lui reprocher ? Et puisque Dieu lui avait fait ce don, c'est avec Lui qu'il osait en discuter et au besoin Lui en demander compte. Dans son douloureux testament de Heiligenstadt, en 1802, quand il éprouva le martyre d'être condamné à la surdité après avoir senti précisément que le génie de la musique, don du Seigneur, habitait en lui, il pria, certes, mais non sans avoir exhalé sa juste révolte et ses plaintes. « Beethoven est terrassé — nous dit Romain Rolland — jamais cri de désespoir plus déchirant ne sortit de la poitrine d'un homme que cette lettre testamentaire (qui ne fut jamais envoyée). Il mesure la terre. Mais c'est comme le Titan de la Fable, pour se relever, d'un bond, avec une force démultipliée... « Non, je ne le supporterai pas !... » Sur de telles natures, l'excès de la douleur détermine la réaction salutaire. La force croît avec l'ennemi qui l'assaille. Et quand l'homme, abattu, se retrouve sur ses pieds, il n'est plus un homme seul : il est l'armée en marche de l'Étranger ».

L'opinion de Heiligenstadt — rappelle Romain Rolland — est d'octobre. « Mais, ajoute-t-il, décembre ses lettres le montrent repris à la vie, presque allégre, avec ses rudes coups de boutoir, son humeur de sanglier. » Beethoven, nous l'avons vu, portait en lui l'orgueil de son génie. Cet orgueil n'est point une vanité blâmable. Il nous heurte seulement parfois parce que le génie en soi est une force phénoménale, surnaturelle qui nous paraît trop grande simplement parce que nous sommes trop petits. Ce que Beethoven pensait, il fallait toujours qu'il s'en libérât ouvertement et immédiatement dans ses paroles. C'était à prendre ou à laisser et il faut bien reconnaître que, pour ses interlocuteurs, sa franchise n'était pas toujours agréable. Ardent républicain, il tenait à ce que l'on connaît bien ses idées une fois pour toutes et il ne se gênait pas pour dire sans faux aux aristocrates ce qu'il pensait des titres nobiliaires et des couronnes. Il le disait même à ceux d'entre eux qui l'aimaient et admiraient son génie, à ceux qui étaient ses protecteurs et ses mécènes. Il eut un jour envers le prince Lichnowsky, son bienfaiteur, des paroles violentes, d'après ce qu'a rapporté le Dr Welsch, médecin du prince, et ce qu'a reproduit Romain Rolland : « Prince ce que vous êtes, vous l'êtes par le hasard de la naissance ; ce que je suis, je le suis par moi. Des princes, il y en a et il y en a encore des milliers. Il n'y a qu'un

Beethoven ! » C'était net, dur, mais c'était vrai. Pour Beethoven, il n'y avait qu'une noblesse : celle du cœur et de l'esprit. « Cet esprit de révolte orgueilleuse — ajoute Romain Rolland — ne se hérissait pas seulement contre ceux d'une autre classe, mais contre ceux de sa classe, contre les autres musiciens, contre les maîtres de son art, contre les règles... Les règles défendent telle succession d'accords. Et moi, je la permets ! Ce qu'édicte l'enseignement, il refuse d'y croire sur parole. Il ne croit qu'à ce qu'il aura lui-même essayé, éprouvé. Il ne cédera que sur la leçon directe de la vie. Ses deux maîtres Albrechtsberger et Salieri avouent qu'il ne leur doit rien : car il n'a jamais voulu admettre ce qu'ils lui enseignaient, sa dure expérience lui a tout appris. Il est l'archange rebelle. Gelinek, consterné, dit : « En ce jeune homme, il y a Satan ». Patience ! La lance de Saint Michel en saura faire jaillir le Dieu caché. Ce n'est pas un vain esprit qui le possède, quand il refuse d'obéir aux raisons d'autorité. On trouvait monstrueux, en son temps, que ce jeune homme se sentît l'égal de Gœthe et de Haendel. Il l'était. S'il se montre fier devant les autres, il ne l'est pas devant soi. Parlant de ses défauts à Czerny, de son éducation manquée, il dit : « Et pourtant, j'avais du talent pour la musique... » Quand il sera près de mourir, il dira : « Je commence d'apprendre ».

Romain Rolland a parlé d'archange un peu plus haut à propos de Beethoven. Voilà une promotion qui dépasse celle de « surhomme ». Elle peu paraître sans doute excessive mais elle est en tout cas plus justement belle que celle de Titan qui, en réalité, ne donne qu'une fausse idée de ce qu'elle signifie. Qu'est-ce qu'un Titan dans la Fable, dans la Mythologie ? C'est l'un des géants qui ont voulu escalader le ciel olympien en échafaudant des montagnes : Osiris et Péllion. Mal leur en prit puisque Zeus, irrité par leur orgueilleux projet, les précipita tous à terre après les avoir foudroyés. Beethoven est un géant de la musique, c'est indéniable, mais il n'a jamais été un vaincu, il n'a jamais encouru un châtement céleste, il régnait au contraire plus victorieusement que jamais, encore en notre siècle, au faite de sa gloire. L'épithète de « Titan de la Musique » est donc absolument fallacieuse. Puisque dans la présente étude sur Beethoven et son époque, nous avons été amené à parler de Napoléon, voilà précisément un personnage illustre, colossal, lui aussi, mais qui pourrait à juste titre représenter un « Titan de l'Histoire ». Voyons donc si Romain Rolland n'était pas mieux inspiré quand il osait voir un archange de la Musique en Beethoven ? La musique est une religion, comme l'a si bien expliqué et fait sentir le poète Camille Maclair dans son admirable livre « La Religion de la Musique ». Il n'y a nul blasphème à employer des expressions célestes dans un domaine aussi élevé et je n'ai pas hésité, pour ma part à qualifier, le divin Mozart d'Ange au sourire dans l'une de mes anciennes chroniques. Mais si l'on croit vraiment que ces expressions angéliques ou archangéliques sont trop élevées pour être appliquées à des hommes, si grands qu'ils soient, nous aurions à notre disposition un autre terme qui, étymologiquement, serait un superlatif parfaitement convenable, c'est le mot Mage (Magis) qui signifie « Grand » ou « Très grand » et qui, en tout cas, vaut mieux que le péjoratif Titan, ce géant abattu qui ne peut représenter un Beethoven toujours resplandissant.

Il est assez curieux de constater que, malgré la cruelle désillusion — et disons même le dégoût — que lui avait causé le reniement de Bonaparte à l'égard de la République, Beethoven avait été fort impressionné par l'ampleur des fulgurants succès militaires de celui qui était maintenant Napoléon Ier. Il pressentait que cela ne durerait pas, il souhaitait sincèrement sa chute mais il n'en était pas moins vrai que cette prodigieuse ascension lui en imposait. Elle avait tant de grandeur qu'elle le hantait et l'épouvantait. Beethoven détestait maintenant Napoléon du fond de son cœur mais il se sentait en même temps attiré vers cette fantastique toute-puissance, si provisoire qu'elle dut être. Lisons seulement ce qui est relaté dans le livre de J.-G. Prod'homme (page 82). L'original est déposé à la Bibliothèque Nationale (Baron de Trémont. — Notices et autographies. Ms. fr./12.756, P. 188). Il s'agit d'une notice inédite du baron de Trémont qui raconte que, étant à Vienne en qualité d'attaché au Conseil d'Etat chargé d'une mission auprès de l'empereur, en 1809, il vit souvent Beethoven et lui témoignait une affection particulière. Il l'avait même invité à faire avec lui un voyage à Paris. Voici donc ce qu'écrivit ce baron de Trémont :

« La grandeur de Napoléon l'oc-

cupait beaucoup et il n'en parlait souvent. Au milieu de sa mauvaise humeur, je voyais qu'il admirait son élévation d'un point de départ si inférieur ; ses idées démocratiques en étaient flattées. Il me dit un jour : « Si je vais à Paris, serai-je obligé d'aller saluer votre empereur ? » Je lui assurai que non, à moins qu'il ne soit demandé. « Et pensez-vous qu'il me demandera ? » « Je n'en douterais pas s'il savait ce que vous valez ; mais vous avez vu par Cherubini qu'il s'entend peu à la musique ». Cette question me fit penser que, malgré ses opinions, il eût été flatté d'être distingué par Napoléon ».

Nous pouvons dire, je crois qu'il valait mieux à tous égards que cette entrevue entre ces deux gigantesques personnages ne se soit jamais produite car on pouvait tout imaginer et tout craindre. Entre ces deux grands hommes, si opposés par leurs idées et tous deux si orgueilleux, une scène terrible pouvait éclater soudainement comme une bombe à la suite d'un simple mot de l'un qui aurait déplié l'autre.

Mais si Napoléon et Beethoven ne se trouvèrent jamais face à face — et ce fut heureux — il est exact que le jeune frère de l'Empereur, Jérôme, roi de Westphalie, fit un jour de 1808 ouvertement des avances à Beethoven, en vue de lui confier à Cassel le poste de son maître de chapelle particulier, poste de très haut rang. Il faut bien voir dans cette offre une preuve que la famille de l'Empereur aurait été flattée de son côté, de s'attacher un maître d'une valeur aussi prestigieuse que celle d'un Beethoven ; c'eût été un honneur non seulement pour elle mais aussi pour l'Empereur. Le roi Jérôme ordonna à son maître de chapelle Johann-Friedrich Reichardt d'aller lui-même à Vienne pour offrir sa succession à Beethoven mais ce fut un échec complet. En dépit de ces conditions magnifiques qui lui étaient faites, l'illustre auteur de la Symphonie Héroïque opposa un refus pur et simple. Il refusa de se laisser acheter par le clan de l'Empereur des Français.

C'est ici qu'il faut signaler à quel point les admirateurs et protecteurs viennois de Beethoven se dévouèrent et firent tout ce qui était en leur pouvoir pour retenir à Vienne leur grand musicien en lui ôtant toute tentation de le quitter au cas où des offres alléchantes lui parviendraient d'ailleurs. La démarche du roi Jérôme les avait sérieusement inquiétés et ils redoutaient précisément d'autres tentatives venant d'ailleurs. Ils assurèrent donc à Beethoven un contrat magnifique. Hélas ! leur illustre maître ne devait pas profiter longtemps de cette générosité. Écoutons plutôt Romain Rolland : « A l'heure même où Beethoven voyait sa situation et son libre travail assurés pour la vie par une généreuse Constitution musicale (comme il la nommait), signée le 1er mars 1809 par les jeunes princes Kinsky, Rodolphe, l'Archiduc et par Lobkowitz qui lui attribuait une pension annuelle de 4.000 florins, payable même en cas de maladie et d'arrêt de travail, — à l'heure où il s'entendait

pour la publication de ses œuvres avec le principal éditeur musical d'Allemagne, Breitkopf und Haertel, et où il caressait de grands projets de voyages en Europe, un grand vent d'ouest se leva du fond de l'horizon et il abattit sur l'Autriche la nuée d'orage de Napoléon. L'empereur d'Autriche, la cour, les princes, les archiducs, tels des bandes d'oiseaux, tout s'enfuit. Fuirent avec eux pour ne plus revenir, tous les espoirs et tous les rêves... Le 11 avril 1809, dans la nuit de l'Ascension, Beethoven fut réveillé par le fracas des canons bombardant Vienne ; la tête emmaillottée pour préserver son oïle malade, il dut s'enfouir au fond de sa cave ; autour de son logis, les maisons flambaient. La vieille Vienne des mécènes et des oiseaux-chanteurs expirait. Elle n'a jamais revécu ».

Et Romain Rolland brosse le tableau de toutes les misères que connurent les Viennois bombardés et ruinés, misères sur lesquelles il n'est pas besoin d'insister puisque dans nos temps de civilisation moderne nous avons connu les mêmes, devenues et augmentées, bien souvent. Après le violent bombardement de leur cité, les Viennois connurent les dures épreuves de l'occupation. Le 31 mai 1809, les troupes napoléoniennes firent leur entrée triomphale et c'est ce jour-là que le vieux maître Joseph Haydn, épuisé déjà par l'âge et la maladie, succomba à cette suprême souffrance. Il expira peu d'instant après avoir chanté pieusement le magnifique thème qu'il avait composé pour l'adagio de son quatuor à cordes en ut, op. 76 - n° 3, qu'il avait dédié à son souverain et à sa patrie et qui porte d'ailleurs ce sous-titre : l'Empereur. Les Allemands ont choisi ce thème pour en faire plus tard leur « Deutschland über Alles ». « Beethoven — nous dit Romain Rolland — emprisonné dans une ville occupée par 120.000 soldats français, passa de longs mois en pleine misère de corps et d'esprit. Les vivres manquaient. Les ponts du Danube étaient brisés. Les communications étaient coupées. Les conquérants s'abandonnèrent aux excès. Pillages, dévastations. On évalue à 140 millions de florins l'ensemble des dommages de guerre. Il fallut payer la contribution de 50 millions de francs imposée par Napoléon. Emprunts forcés de toutes sortes. Beethoven ne savait comment acquiescer son loyer. Il ne gagnait plus. Il n'avait plus la force de penser. Quand il le put, une fois les portes de la ville-prison rouvertes et l'occupant éloigné, quand il se remit à écrire : « Il semble que ce fut plus pour la mort que pour l'immortalité (lettre du 2 novembre 1809 à Breitkopf). Tous ses plans d'avenir étaient détruits. Sa pension ne lui fut plus payée qu'en partie, et en billets de banque dévalués ».

Cette année 1809 fut donc une année terrible dans l'existence de Beethoven mais le géant trouva la force de se relever victorieusement. Jusqu'alors, et depuis 1800, Beethoven avait pu écrire ses symphonies selon un rythme de production remarquablement régulier. En 1800, c'était la Première Symphonie en ut ; en 1802, la deuxième Symphonie en ré ; en 1804, la

grandiose Symphonie héroïque en mi bémol ; en 1806, la quatrième Symphonie en si bémol ; en 1807, cet autre monument qu'est la Cinquième Symphonie en ut mineur ; en 1808, la Sixième et si poétique Symphonie Pastorale, en fa. Jusque là, on le voit, Beethoven créait une symphonie tous les deux ans, puis chaque année. Notons en passant que le prince Lobkowitz fut l'heureux dédicataire des trois grandes symphonies 3, 5 et 6. Vint l'orage de 1809 qui s'abattit en trombe sur Vienne. « Il n'y eut pourtant point, comme le fait remarquer Romain Rolland et, comme on eût pu croire, chute ou déroute immédiate de sa production depuis l'année fatale. Un puissant esprit vit sur ses réserves encore assez longtemps après qu'il a été frappé au cœur de son avenir. Ce n'est qu'au bout de quelques années qu'il prendra conscience — qui oserait dire : de son épuisement ? — alors qu'il apparaîtrait aux yeux des hommes le forgeron géant de la Septième Symphonie... Non, ce n'est pas la puissance virile et le génie qui accusent, en quoi que ce soit, la blessure. Mais sa foi est atteinte, ses espoirs, ses raisons de vivre. Ses œuvres s'espacèrent incroyablement, après cette année 1812 où il a, une dernière fois, touché la terre comme Antée ; leur qualité tombe, à en juger par celles qui s'étaient avec fracas, comme cette désolante Bataille de Vittoria, qui marque l'ultime abdication où l'on n'eût jamais cru possible que s'abaissât le génie déchainé d'un Beethoven, la plus plate des productions sur commande... Et qu'il ne l'ait pas senti. Qu'il en ait fait montre dans tant de concerts et d'académies. Qu'il ait engagé, à son sujet, un procès furieux contre Maelzel pour lui en disputer l'invention... » Tout cela est vrai et il aura fallu attendre jusqu'à 1812 pour assister à l'écllosion de la magnifique Septième Symphonie en la (qu'on a soustrait à la Danse) et sa sœur, la si délicate et charmante Huitième Symphonie en fa. C'est surtout en 1813 que nous allons assister à la dépression momentanée, à la crise qu'a subie Beethoven qui nous a valu la si décevante Bataille de Vittoria que cite Romain Rolland. Nous allons examiner les causes de cette courte éclipse de prestige. Napoléon, lui aussi, déclina peu à peu l'Aigle Impérial avait déjà du plomb dans l'alle depuis son survol des sierras et des plaines espagnoles et il allait trouver sa chute finale d'abord dans les steppes de la Moscovie puis dans la campagne de France. Mais patience ! Beethoven, lui, s'il a connu pendant quelque temps un fléchissement dans la qualité de quelques-unes de ses œuvres popularisées par le Congrès de Vienne réorganisant l'Europe après la chute définitive de Napoléon, a connu finalement la plus glorieuse apothéose qui pouvait couronner son existence terrestre. Trois ans avant de mourir, en 1824, il donna à l'humanité sa Messe solennelle en ré et sa Neuvième Symphonie avec chœurs. N'était-ce pas atteindre les plus hauts sommets ?

Mais étudions un peu ce qui s'était passé en cette crise de 1813... (A suivre).

André PETIOT.

(1) « Bien souvent, j'ai maudit le Créateur » (Lettre à Wegeler 1801).

Évocations africaines

(suite de la page 1)

subir. Admirons aussi le courage de ses opinions qu'il défend avec tant de délicatesse, de constance et d'érudition. Grâce à sa nature de haute classe, nous pouvons lire en ce journal des articles qui furent une révélation, tels que « Sons et Couleurs », « Le Chant des nombres », d'autres nous montrent sa nature poétique, tels que « L'Ange au sourire », « La Musique et la Mer » et nous pourrions ainsi faire une longue liste.

En ce samedi, nous avons retrouvé tout ce que nous venons d'exprimer dans une partition importante qui se trouvait placée là ou, en général, en toute une œuvre destinée à « déglacer » l'assistance. Le climat de notre pluvieuse capitale fut bien vite transporté aux pays ensoleillés par les EVOCATIONS AFRICAINES.

« Il manque les images des films », me disait l'auteur ému par l'ovation qui lui fut faite. Point n'était besoin de cela car sa musique nous les suggère, rappelant la définition de Debussy : « la musique, c'est du rêve dont on cartele le voile ».

Sachons que cette partition aux aspects variés dont l'intérêt est constant est une Suite tirée de musiques destinées à des films

célebres de Léon POIRIER. Le premier film sonore de ce cinéaste avait pour titre : *CAIN, aventure des mers exotiques* dont l'action se passe à Nossi-Bé, film qui fut présenté en 1931 sur l'écran de l'Olympia. L'autre film, réalisé au cours de l'expédition Citroën Centre-Afrique, s'appelle *LA CROISIÈRE NOIRE*. Sa présentation de gala eut lieu à l'Opéra, le 2 mars 1926 devant le Président de la République Gaston Doumergue, puis il fut présenté aux souverains belges au Théâtre de la Monnaie de Bruxelles, aux souverains espagnols à l'Ambassade de France à Madrid et à l'Augusteo de Rome. La musique avec chœurs et orchestre qui en commentait les images était tirée *Suite Congolaise* dont deux extraits figurent dans les « Evocations ».

En 1931, le Commissariat Général des Fêtes à l'Exposition Coloniale avait organisé un grand concours de composition dont les œuvres primées devaient être exécutées dans le cadre de cette magnifique reconstitution des pays tropicaux au Bois de Vincennes.

Le jury, présidé par Gabriel PIERNE, entouré de Maurice RAVEL, Paul DUKAS, Henri RAUBAUD, D. E. INGHELBRECHT, Albert WOLFF retint l'œuvre que nous venons d'entendre. Sous la baguette du grand Pierné, elle fut donnée en première audition par l'Association des Concerts Colonne avec un très grand succès. Rejouée en 1959, par l'Orchestre de la R.A.T.P. sous la direction de Georges Fossier, nous souhaitons vivement qu'une Association parisienne ou d'ailleurs, qu'un orchestre de l'O.R.T.F. ou qu'une firme de disques n'attendent pas dix ans avant de faire réentendre ou graver ces pages si bien venues dont l'harmonisation et la somptueuse orchestration sont dignes de nos plus grands maîtres.

Jouées sans interruption, les différentes parties se distinguent par leur atmosphère particulière. *La Forêt mystérieuse* précède *La Ravinada* (l'arbre à eau du voyageur). *La Bercuse du petit éléphant*, jouée par le violon-solo, avec une sonorité et une musicalité qu'il fallait souligner, a son histoire. Le thème en fut noté par Léon Poirier au cours de la Croisière Noire à la ferme d'Api (Congo Belge). L'éléphant capturé se débat furieusement entre quatre pieux. Pour l'apaiser jusqu'au sommeil, les cornacs avaient recours à ce chant qui ne manquait pas son but. Lors de la création aux Concerts Colonne, c'est le célèbre chanteur canadien Raoul JOBIN, de l'Opéra, qui interpréta cette douce mélodie. Les autres parties sont : *Le Grand Lac*, *Les Naiades noires*, *Le Génie du Feu*, *Les Bakotos* (Lémuriens sacrés), *La Danse de la Gan'za*, bacchanale, danse oryzaïque et rituelle de la circoncision des éphèbes, saltation fantastique qui s'exaspère « jusqu'à ce que les danseurs et musiciens, ivres de tam-tam, de bière de miel et d'épuisement, tombent d'assoupissement et de sommeil ».

Cette œuvre sonne admirablement. Elle demande un effectif symphonique complet, notamment dans la dernière partie une percussion bien fournie et efficace. Georges Fossier et les musiciens ont su rendre toutes les couleurs de cette difficile partition. Ils ont triomphé des rythmes complexes de la Gan'za en lui donnant son irrésistible signification dans l'alternance des moments calmes et du paroxysme sans cesse grandissant. Nous voudrions nommer tous les solistes dont les sonorités ravissantes trouvaient souvent l'occasion de se manifester.

Le *Concerto en Mi mineur* pour piano et orchestre, de Frédéric Chopin, faisait suite à cette composition. Nathalie WAYSSER en était la soliste. Cette jeune fille possède une technique enviable, des doigts sûrs, ses sonorités ne manquent pas de chaleur parfois, elle possède l'œuvre et la joue avec aisance. Nous avons laissé passer les premières pages en souhaitant l'atmosphère qui convient car le trac pouvait être responsable d'une réticence dans le discours musical. Cependant, nous n'avons pas ressenti l'émotion attendue. A la fin du second mouvement, nous en étions encore privés. Le final, s'il manquait un peu de mordant dans le rythme, fut le meilleur moment. Nathalie Waysser a peut-être voulu éviter de se laisser aller à un romantisme exagéré et, de ce fait, nous a privés de ce que les années de méditation vont lui apporter car elle méritait, cette réserve faite, le très beau succès qu'elle recueillit et qui doit l'encourager à reconsidérer cette partition si connue en lui donnant une interprétation plus chaleureuse sans pour cela commettre l'excès redoutable qui pourrait autant la compromettre dans l'autre sens.

La seconde partie comportait deux œuvres lyriques. Souvent, dans un autre « coin » de ce journal, nous avons l'occasion de déplorer la désaffection du public pour un genre de musi-

que trop abandonné et nous avons eu l'occasion de mettre en cause la responsabilité de pseudo-chanteurs ou cantatrices dans ce silence qui règne sur d'innombrables chefs-d'œuvre nommés MELODIES. En ce samedi soir, Santa FAVAN, merveilleux baryton qui possède la technique italienne (il est de la Scala de Milan), comédien de premier plan, a montré que la voix humaine ainsi mêlée reste le plus bel instrument de la Création (quand on sait s'en servir). A côté de Georges Fossier, il fut le Maître de Chapelle de Cimara, déchaînant une salve d'applaudissements par sa façon de mimer et d'interpréter cette pièce pleine de verve et d'humour. Ce double aspect de l'artiste devait s'accomplir aussi dans *l'Élixir d'Amour* de Donizetti.

L'ouverture *Il Signor Bruschino* de Rossini terminait cette soirée particulièrement brillante et réussie. L'orchestre, qui avait été le souple accompagnateur des solistes, détailla avec précision, aisance parfaite, cette partition peu connue où se manifeste la verve de celui qui fit *Le Barbier de Séville* et qui, sans ordinaire, peut encore, à l'âge atomique, réussir à communiquer une joie saine et sans prétention à ceux qui viennent dans une salle de concert pour recevoir les bienfaits de la musique sans qu'il soit nécessaire de « se donner tant de mal à reconstituer le bruit », ainsi que le disait un jour à la T.V. un illustre violoncelliste...

Tous les artistes furent réunis à la fin du concert dans une ovation légitimement méritée et notre cher ami André Peilot trouvait une fois de plus l'occasion de ressentir, avec celle qui lui fut témoignée directement, que « la musique est une amitié ».

Pierre PAUBON.

LE COIN DES JEUNES

« Les Français n'ont point de musique et n'en peuvent avoir ».

ROUSSEL

*ROUSSEL, marin favorisé
Entrelaçant l'ancre à la lyre,
Les moussons et les alizés
Servent le gré de ton navire.*

*D'avoir jusqu'au Coromandel
Vogué de mouillage en mouillage
L'odeur des lointains archipels
Reste à flotter dans son sillage.*

*Si, de périples fatigué,
Il remonte nos estuaires
Et que l'heure vient de carguer
Sa voilure sur la rivière,*

*S'il glisse au milieu des jardins,
Parmi la campagne de France,
Toujours la lampe d'Aladin
A son beaupré scintille et danse,*

*Et froissant l'eau comme un ruban,
Un cortège le suit dans l'Oïse
De tritons coiffés de turbans
Et de néréides chinoises.*

Hommage à Albert Roussel, écrit par René CHALUPT, le 5 avril 1929, pour le sixtième anniversaire de sa naissance.

Ce poème se trouve à la page 5 d'un admirable catalogue (malheureusement anonyme) que m'avait offert Madame Roussel à la dernière visite que je lui fis avant sa mort.

Le présent article, auquel m'oblige la suite logique de cette chronique en faveur de la musique française, que le hasard faillit amener pour le centenaire de la naissance d'Albert ROUSSEL, ne doit pas faire oublier celui qui parut en ce journal (n° 221 - mars 1969) sous la signature de l'éminent Directeur du Conservatoire de Dijon, le maître André AMELLER. Il me sera difficile de ne point répéter ici certains points essentiels de l'important et pertinent hommage, venu souligner le centenaire, qui est certainement resté présent en la mémoire des fidèles lecteurs de nos pages. A treize mois de distance, certains rappels inévitables ne seront pas inutiles, afin que l'année-Beethoven n'efface pas l'année-Roussel...

Avons-nous, en cette période, donné l'importance qu'il méritait au très grand parmi les plus grands musiciens français ? On a fait « quelque chose » comme l'on porte chaque année le chrysanthème du souvenir au cimetière... Bien des programmes ont été donnés à mon insu mais pourquoi faut-il que je sois arrivé un jour « sur » France-Musique à l'heure où les ménagères font leurs courses, où les enfants sont à l'école et les travailleurs dans leurs ruches ? A ce moment une voix très douce, animée par la foi et l'amitié parlait d'un compositeur. Arrivé au cours de l'émission, j'ai bien vite compris qu'il s'agissait de Roussel et qu'une seule personne pouvait parler ainsi de l'ami disparu : Arthur HOEREE. C'était bien lui et je devins l'un



Saxophones
Trompettes
Clarinettes
Flûtes, etc...

Dalnet
66, rue de Houdan, T. 477.03.35
78 - MANTES-LA-JOLIE
la Grande Marque
Française

catalogue franco sur demande

du sentiment » (disait-on) des fantaisies sur les opéras en vogue et des morceaux de genre, sur le piano familial.

Mais, en 1880, ce grand-père meurt l'orphelin est confié à son oncle qui avait épousé la sœur de Louise Roussel. Cette seconde maman, voyant persister les dispositions du jeune garçon, le confia à Mademoiselle Decréme, organiste de l'église Notre-Dame, à Tourcoing. Il ne tarda pas à l'émerviller.

Certains gestes d'enfants ne sont pas à dédaigner, même quand on les regarde avec l'air amusé et protecteur du « supérieur en âge ». Certains désirs d'enfants ne sont point des caprices. Souvenons-nous du petit Joseph Haydn, blotti près de l'âtre et imitant avec des morceaux de bois les gestes du violon qui venait à la maison faire répéter les cantiques du chanteur-charron, son père... Ce n'était qu'un jeu ! Albert Roussel, seul dans son coin du jardin, dirigeant un orchestre imaginaire tandis qu'il chantait, joues gonflées, la partie des instruments à vent de son rêve symphonique... Albert Roussel, vivant les aventures de ses héros trouvés dans Jules Verne, c'était aussi un jeu d'enfant ! En effet, il « naviguait » appuyé à une fenêtre manœuvrant l'espagnole, son gouvernail, sur le vaisseau composé d'un cercle de chaises... Jeux d'enfants, jeux d'un enfant « pas comme les autres » qui allait se trouver devant un choix. Mais quelle serait sa première destinée ?

Être sensible et qui devait le rester, victime d'une enfance tour-

mentée par tant de deuils, le jeune homme ne devait pas tarder à causer des inquiétudes à ses tuteurs. Son oncle choisit la mer pour lui redonner chaque année un peu plus de santé. La Mer du Nord, sur les côtes Belges était bien enjouée pour une âme prédisposée à son appel. Plus il voit l'insistance de ses vagues, plus il est tenté par son premier amour. Il a quinze ans, l'âge de... Non, pas de Juliette mais d'entrer à Stanislas.

Élève de René Doumic, il devient condisciple d'Edmond Rostand, passe le baccalauréat, entre à l'École Navale avec le n° 16 sur six cents concurrents !

Conjointement à l'appel de la mer, Paris avait affirmé celui d'Euterpe grâce à l'oncle vigilant qui favorisait des sorties à l'Opéra, à la Salle Favart où le jeune homme fut conquis par l'immortel chef d'œuvre de Bizet : *Carmen* chantée à ce moment par la célèbre Galli-Marié. A côté d'autres chefs d'œuvre lyriques, Stoltz, l'organiste de Saint-Ambroise, lui fait oublier les fantaisies douteuses de son enfance en lui confiant les sonates de Mozart et Beethoven. Bien que bouleversé par la Septième de Beethoven, il n'oublie pas sa tâche quotidienne et se consacre à son premier amour.

Le « Borda », ancré à Brest, était un antique voilier sur lequel le marin-musicien connut les exercices dans la haute mer, dans les embarcations, la rude discipline du corps et de l'esprit. L'enseignement des mathématiques, dans lequel il excellait, devait rester pour lui un attrait quotidien. Madame Roussel disait que « son cher Albert » commençait ses journées par une ou deux heures de mathématiques.

Sur ce « Borda », la sévère discipline comportait des détonces que l'aspirant décrit : « ...il fallait travailler ferme. Notre grande distraction était la danse car, dès l'école nous nous entraînions à briller plus tard dans les Cours étrangères. Nous avions un méchant piano sur lequel j'ai joué pendant deux ans l'émouvante polka. C'était alors le seul tribut que je payais à la musique et ce n'est que plus tard, à Toulon, que je jouai Sigurd pour distraire mes camarades ».

L'aspirant de seconde classe gagne un échelon au cours d'une campagne sur la frégate-école « Iphigénie ». Les dix mois de voyages, de découvertes, de rêves réalisés enrichissent l'artiste de vingt ans mais un séjour sur la cuirassé « Dévastation » l'oblige à se refaire une santé en Tunisie. En avril 1892, la « Melpomène », dernière frégate française, lui permet de connaître Madère, les Canaries, les Açores. « Rien de plus charmant que le doux bercement du navire légèrement incliné sous la brise. Rien de plus délicieux que d'aspirer la fraîcheur saline de l'Océan, étendu dans la grand-hune sous la magnificence d'un humier bien gonflé ». (A.R.)

Sur « Melpomène », il y avait un piano et un aumônier... Tout ce qu'il fallait, avec les camarades, pour organiser des messes en musique.

« Ce fut tout à fait édifiant. Les apprentis timoniers, presque des enfants s'érigèrent en maître sous la direction d'un maître-timonier, un grand sec à favoris

Suite page 6

1970 : BI-CENTENAIRE de BEETHOVEN

à cette occasion, TRANSATOUR propose un voyage en Allemagne pour les sociétés de musique.

Programme sur demande à

TRANSATOUR S.C.T.T.V.

34, rue de Lisbonne - PARIS-8ème

l'agence officielle de la Confédération Musicale de France
Egalement : voyages en Corse, Italie, Hollande et dans les provinces françaises.

Manifestations 1970

DATES	LOCALITES ET DEPARTEMENTS	GENRE	S'ADRESSER
CONGRES			
Pentecôte 1970 16 et 17 mai 1970	TARBES (Hautes-Pyrénées)	Congrès d'été de la Confédération Musicale de France et Concours de Musique.	Secrétariat du Congrès et Concours Ecole Nationale de Musique de Tarbes 19, Cours Gambetta
27 septembre 1970 Pentecôte 1971.	LYON (Rhône) LAON (Aisne).	Congrès Technique Fédéral. Congrès d'été de la C.M.F. et Concours de Musique.	M. Rolando 5, rue Charles-Plasse, St-Fons (Rhône). M. Thirault, Directeur du Conservatoire de Musique de LAON (Aisne).
CONCOURS			
23 avril 1970	MULHOUSE (Haut-Rhin)	22ème Concours de chant scolaire organisé par l'Association des Chorales d'Alsace.	M. Rodolphe Pfimlin, 1, rue du Col-du-Linge, Mulhouse (Haut-Rhin).
Pentecôte 1970 16 et 17 mai 1970	TARBES (Hautes-Pyrénées)	Concours international.	Secrétariat du Congrès et Concours Ecole Nationale de Musique de Tarbes, 19, Cours Gambetta.
6 et 7 juin 1970	SELESTAT (Bas-Rhin)	Concours national et international de chant choral.	M. Marcel Laugner, président de l'Harmonie Chorale 1858 2, avenue de la Liberté 67 - Selestat.
7 juin 1970	ROMORANTIN (Loir-et-Cher)	Concours national de musique.	M. Lucien Benoit, 31, cité des Grands Prés, à Romorantin (41).
21 juin 1970	FLORANGE (Moselle)	Concours fédéral et festival de musique.	M. Pierre Jacquiet, président, 11, rue Neuve, Florange (Moselle).
1 juin 1970.	CABOURG (Calvados).	Concours international de Musique.	M. Dessoules, avenue Frères-Hurtaud Cabourg
28 juin 1970	CHALON-SUR-SAONE (S.-et-L.)	Concours international de musique. Toutes sociétés, toutes divisions.	M. Claude Daloz 30, rue Docteur-Mauchamp, Chalon-sur-Saône (71).
FESTIVALS			
3 mai 1970	MARANGE-SILVANGE (Moselle)	Festival de musique	M. René Hoffmann, 133, rue de la République, Marange-Silvange.
3 mai 1970 7 mai 1970	ST-CYR-AU-MONT-D'OR (Rhône)	Festival du Groupement de Limoret.	M. le Président de la Fanfare.
Ascension 10 mai 1970	QUINCIEUX (Rhône) TOURNUS (Saône-et-Loire)	Festival de musique de l'Union des Sociétés Musicales du Canton de Neuville-sur-Saône Festival de congrès de la Fédération musicale de Saône-et-Loire.	M. Etienne Forché, président de la Fanfare - 69 - Quincieux. M. Merille, 74 Cité Bel-Air, Montceau-les-Mines (71).
10 mai 1970	ROCHE-LA-MOLIERE (Loire)	Festival Folklorique et Musical, organisé par le groupe « SYRENA ».	Mlle Danièle Matella, 41, rue d'Aurelle Roche-la-Molière (42).
10 mai 1970	BROYES (Marne)	Festival de Musique organisé en l'honneur du 20ème Anniversaire de la Société « ETOILE BROUYENNE »	M. Paul Caillebourdin 160, route de Villemonble, 93 - Bondy
10 mai 1970	MERIGNAC (Gironde)	Festival B. et B.F. organisé par la batterie-fanfare « Quand Même » de Pichey-Mérignac.	Bar Mathieu à Pichey-Mérignac (33)
17 mai 1970 Pentecôte 17 et 18 mai 1970	CHAUVIGNY (Vienne) COUTANCES (Manche)	Festival de musique - Jumelage avec Geisenheim. Participation de deux sociétés musicales allemandes. 175ème anniversaire de l'Harmonie municipale.	M. Guy Lacelle, président de l'Harmonie - 86 - Chauvigny. Comité du Festival 6 bis rue Tourville, Coutances (50).
17 et 18 mai 1970	CORNY-SUR-MOSELLE (Moselle)	Festival de musique	M. René Godfrin Frés, 17, rue de la Moselle Corny-sur-Moselle.
24 mai 1970	CHATEAU-D'OIRON (D.-Sèvres)	Grand festival régional de musique organisé à l'occasion du 44ème anniversaire de la Société musicale « La Galeté Oironnaise ».	M. Max Moreau, directeur de musique d'Oiron 79 - Oiron
24 mai 1970	L'HOUMEAU (Charente-Maritime)	Festival de musique.	M. Lucien Feisthauer, 132, rue Principale, Souhi (Moselle).
24 mai 1970	SOUCHT (Moselle)	Festival de chant.	M. Mallet, 133 rue Vauban, Lyon (VI ^e) (Rhône).
24 mai 1970	PONT-D'AIN (Ain)	Festival de la Fédération des Bords de l'Ain.	M. le Président de la Fanfare.
24 mai 1970	ST-JUST-LA-PENDUE (Rhône)	Festival du Groupement Rhin et Tambouze.	M. Rezon Henri, Président.
24 mai 1970	BANNES (Marne)	Festival organisé par la Fanfare municipale.	M. Limonne maire, 42 - Maclas.
31 mai 1970	MACLAS (Loire)	Festival de musique	M. Mallet, 133 rue Vauban, Lyon (VI ^e) (Rhône).
31 mai 1970	ST-RAMBERT-en-BUGEY (Rhône)	Congrès et Festival départemental de l'Ain.	M. Camille Michel secrétaire en mairie, Algrange (Moselle).
31 mai 1970	ALGRANGE (Moselle)	Festival de musique	M. Jean-Marie Georgin, 23, rue Claude-Debussy, Bouzonville (57).
31 mai 1970	BOUZONVILLE (Moselle)	Festival international de musique.	M. le président des Sauveteurs de Saint-Laurent-sur-Saône (Ain).
31 mai 1970	ST-LAURENT-SUR-SAONE (Ain)	Festival de Batterie-Fanfare à l'occasion du 90ème anniversaire de la Société	M. Fromentin, 7, place de Jarnac, Ruffec (16). M. Camille Mercier, au Treple, Morteau (Doubs). M. Comblat, président à Val-les-Bains - 07. Confédération Musicale de France 131 rue La Fayette - Paris X ^e .
31 mai 1970	RUFFEC (Charente)	Festival	M. Ollagnon, Président de la Fanfare.
6 et 7 juin 1970	MORTEAU (Doubs)	Congrès fédéral.	M. le Président de la Fanfare.
6 et 7 juin 1970	VALS-LES-BAINS (Ardèche)	Festival de musique - Congrès fédéral du Sud-Est.	M. Pichelin, secrétaire général, Liesse, 02 - Tél 89. Mme Lucie Laurent, présidente, 1, rue de Flandre, Fameck (57).
6 et 7 juin 1970	VICHY (Allier)	Festival international de musique (C.I.S.P.M.) - Attribution de « La Lyre d'Or de Vichy », réservé aux harmonies d'honneur d'excellence ou de supériorité A - Une société par nation désignée par Fédération Nationale.	M. Gérard Mathé Président-Directeur de la société
7 juin 1970	PIERRE-BENITE (Rhône)	Festival Groupement Saint-Genis-Laval.	M. François Verchère, Mairie, 42 - Charlieu.
7 juin 1970	FONTCARRAS-SUR-TURDINE (Rhône)	Assemblée générale et Festival du Val-d'Azergues.	M. Poussé, chef de musique des « Amis Réunis » - La Ferrière (79).
7 juin 1970	VILLERS-COTTERETS (Aisne)	Festival Départemental de Musique.	M. Albert Cordier, 102, route d'Audincourt, à Mombelard (Doubs).
7 juin 1970	FAMECK (Moselle)	Festival de musique et de majorettes.	M. Vogh, Ecole de Musique, Saint-Dié (Vosges).
7 juin 1970	ROCHEFORT-SUR-MER (Charente-Maritime)	Festival de musique organisé par l'Etoile de Rochefort.	M. Collen Casino de Charbonnières.
7 juin 1970	CHARLIEU (Loire)	Festival de musique.	M. Desserand, A Saint-Symphorien-d'Ozon.
7 juin 1970	LA FERRIERE-EN-PARTHENAY (Deux-Sèvres)	Festival de musique.	M. Adam, Président, à Moutiers (Savoie).
13 et 14 juin 1970	AUDINCOURT (Doubs)	Festival de musique.	M. Thermet à Lagnieu (Ain).
13 et 14 juin 1970	SAINT-DIE (Vosges)	54ème Festival de la Fédération musicale des Vosges.	M. E. Monod.
14 juin 1970	CHARBONNIERES-LES-BAINS (Rhône)	Festival avec épreuves de classement.	M. Bouvier, rue Bigot, à Blanzac.
14 juin 1970	CORBAS (Rhône)	Festival Groupement Saint-Symphorien-d'Ozon.	M. Paul Bureau, Maire, et Président de la Société M. G. SPANIER 2 bis, rue du Fort Basse-Ham.
14 juin 1970	UGINE (Savoie)	Festival départemental de Savoie.	M. Balle, à Hery (89).
14 juin 1970	LAGNIEU (Ain)	Festival de musique.	M. J. Thiel, chef de musique, à Ligny-en-Barrois.
14 juin 1970	NOUANS-LES-FONTAINES (Indre-et-Loire)	Festival cantonal	M. A. Vettard, Président, 53, Bld des Etats-Unis (Lyon VIII ^e).
14 juin 1970	BLANZAC (Charente)	Festival de musique.	M. A. Koessler, Président.
14 juin 1970	SAUJON (Charente-Maritime)	Festival organisé par l'Amicale Saujonnaise.	M. Dorizon, 4, rue Gricourt, Tours (37).
14 juin 1970	BASSE-HAM (Moselle)	Festival de Musique.	Secrétariat de la Fédération, 284, rue Vendôme (Lyon III ^e).
14 juin 1970	HERY (Yonne)	Festival Fédéral.	M. S. Druguet, Président, à Mezeriat (Ain).
14 juin 1970	LIGNY-EN-BARROIS (Meuse)	Festival de la Fanfare Municipale.	M. Gagnepain, à Arnes (Rhône).
20 et 21 juin 1970	LYON VIII ^e (Rhône)	Festival Franco-Suisse, de l'U. D. du Rhône et de l'Union des Sociétés musicales de Lyon.	M. Samson, Directeur de l'Harmonie.
21 juin 1970	SARRE-UNION (Bas-Rhin)	Grand Festival de musique organisé à l'occasion du 14ème anniversaire de la Société Philharmonique de Sarre-Union. Début avec majorettes, Sociétés de Musique et chœurs.	M. Antoine Garcia 12, rue Venuste, Agde (34)
21 juin 1970	L'ILE-BOUCHARD (Indre-et-Loire)	Festival concours départemental réservé aux Sociétés de la Fédération.	M. Marcel MAUR, Président - 6, rue du Moulin à Cousances-aux-Forges (55)
21 juin 1970	MEZERIAT (Ain)	Festival des Dombes.	M. René Thiriet, vice-président 8, rue Général-Gibaud, Woippy (57)
21 juin 1970	COGNY (Rhône)	Festival du groupement musical Beaujolais-Villefranche.	M. Gibaud, Président 1er adjoint au Maire.
21 juin 1970	CHAMON (Charente-Maritime)	Festival de musique organisé par l'Harmonie Chambonnaise.	M. Nehou, Marcel Président de l'Union Musicale Arfeuilles.
21 juin 1970	AGDE (Hérault)	Festival de musique et de majorettes.	M. Jacquy Barreau, La Roudry, Tabanac (Gironde).
21 juin 1970	COUSANCES-aux-FORGES (Meuse)	Festival de Musique organisé par « l'Etoile de Cousances ».	Mme R. Cons, secrétaire, 52, rue de Gaulle, Hettange-Grande (57).
21 juin 1970	WOIPPY (Moselle)	Festival de musique 40ème anniversaire de la Fête des Fraises.	M. E. Schott, président 12, rue de la Liberté, Haute-Yutz (57)
28 juin 1970	FOURAS-LES-BAINS (Ch.-Marit.)	Festival de musique organisé par « La Lyre Fourasine ».	M. Fernand Nousse, président, route de Sierck Koenigsacker-Metrich (57).
28 juin 1970	ARFEUILLES (Allier)	Festival de musique organisé à l'occasion du cinquantenaire de l'Union Musicale (patronage de la FMC).	M. Ch. Passaguin « Les Cèdres » avenue du Parc Thoron (Haute-Savoie).
28 juin 1970	LE TOURNE (Gironde)	Festival de Batteries et Batteries-Fanfaires, organisé par l'Amicale Tournaise et l'Union des Batteries-Fanfaires de la FSMO.	Avant-Garde Saint-Jean en mairie.
28 juin 1970	HETTANGE-GRANDE (Moselle)	Festival international de musique.	M. Joseph Krupp, 15, rue du Parc-Distroff (Moselle).
28 juin 1970	HAUTE-YUTZ (Moselle)	Festival de musique.	M. Thébaud, Directeur de la Société.
28 juin 1970	METRICH (Moselle)	Festival de musique.	M. Coudurier.
28 juin 1970	BONS (Haute-Savoie)	Festival de la Fédération du Chablais.	M. A. Guillin.
+5 juillet 1970	FAREBERSVILLER (Moselle)	Festival de musique	M. R. Rainbault.
5 juillet 1970	DISTROFF (Moselle)	Festival de musique. Société Musicale Union.	M. H. Legendre.
5 juillet 1970	SURGERES (Charente-Maritime)	Festival de musique organisé par l'Harmonie et la Batterie-Fanfare.	M. P. Brunau.
5 juillet 1970	SALLANCHES (Haute-Savoie)	Festival de la Fédération du Faucigny.	M. P. Chaintron.
5 juillet 1970	FRANCUEIL (Indre-et-Loire)	Festival cantonal.	M. Gérard Gacher 25, Grande-Rue, Garche par Thionville (57)
12 juillet 1970	MONTHODON (Indre-et-Loire)	Festival cantonal.	M. le Comité de Chabannes, à Orensas (Rhône).
12 juillet 1970	MOSNES (Indre-et-Loire)	Festival cantonal.	Mairie de Saint-Pol-sur-Mer (Nord)
12 juillet 1970	ST-NICOLAS-DE-BOURGUEIL (Indre-et-Loire)	Festival cantonal.	M. Brillon Emile, Maire de La Courde.
19 juillet 1970	NEUILLE-E-LIEPPE (Indre-et-Loire)	Festival cantonal.	M. le président du Comité de coordination des fêtes - Hôtel de Ville Avignon (84).
18 juillet 1970	GARCHÉ (Moselle)	Festival de musique.	
26 juillet 1970	ODENAS (Rhône)	Festival du groupement des sociétés.	
2 août 1970	SAINT-POL-SUR-MER (Nord)	4ème Festival international de musique, placé sous le patronage de la Fédération des Musiques du Nord et du Pas-de-Calais.	
15 août 1970	LA NOUE-SAINTE-MARIE-DE-RE (Charente-Maritime)	Festival réservé aux sociétés de l'Île-de-Ré.	
20 septembre 1970	AVIGNON (Vaucluse)	Festival international de musique.	

LE COIN DES JEUNES

(suite de la page 4)

qui avait de vagues notions de solfège, on hissa le piano sur le pont où l'autel s'encadrait de pavillons multicolores et les chanteurs improvisés s'attaquèrent bravement à des cantiques dénichés je ne sais où et sous lesquels je plaçais de temps à autre des accords de tout repos. Mes deux violonistes doublèrent avec prudence l'unisson vacillant des jeunes timoniers. Il y avait aussi des entrées qui m'appartenaient en propre et ma tâche devenait intéressante. Mais notre répertoire était les plus limités. Je n'avouerai jamais à quel maître du genre le plus léger je m'adressai pour me tirer d'affaire. Que les Dieux de l'Olympe me pardonnent ces détournements sacrilèges !

Arthur Hoérée nous confia qu'il s'agissait d'un passage de la Belle Hélène d'Offenbach, très élargi par le marin-musicien qui reçut les félicitations de l'aumônier en chantant.

Là ne se bornaient pas les manifestations musicales. Dans le domaine profane, il reste de savoureuses anecdotes telles que la représentation de La Mascotte à Funchall, avec les mêmes « artistes » travestis pour les rôles féminins et qui, dans le spirituel compte rendu d'Albert Roussel sont tellement drôles que l'on imagine le succès recueilli.

La Mer garde sa place mais, à mesure que le navire avance « sous la magnificence du hunier gonflé », la musique s'insinue dans la fraîcheur saline de l'Océan avec une Fantaisie pour piano et violon jouée par deux camarades puis avec un opéra d'après une légende indienne. Un collègue écrit le livret et, lorsque le navire jette l'ancre à Quiberon, plusieurs scènes peuvent être montrées à un jeune visiteur de la frégate « un garçonnet, d'une douzaine d'années, pantalon court, petit chapeau de paille, une badine à la main ». Ce garçonnet devait, plus tard, une baguette à la main, diriger à l'Opéra le Festin de Paraisée. C'était Gabriel GROVLEZ, alors élève de piano au Conservatoire, qui adressa à son aîné les compliments de circonstance.

Nos stages 1970

(Suite de la page 1)

mation et de direction des sociétés musicales.

1ère année — candidats titulaires d'une première mention en cours moyen (solfège et instrument) et admissibles au cours supérieur.

2ème et 3ème années candidats ayant satisfait aux examens de 1ère et deuxième année.

Toutefois les candidats ayant une expérience de Directeur et ayant révélé des aptitudes suffisantes ou cours du test du début de stage pourront être admis directement aux cours de 2ème et 3ème années.

III) Conditions d'admission

Les candidatures devront être transmises par lettre et les inscriptions ne seront valables qu'après versement par virement postal avant le 1er mai 1970 de 160 F.

a) pour le stage international, à la Confédération Musicale de France 121, rue La Fayette Paris-10ème CCP 46 38-65 Paris.

b) pour le stage national à la Fédération des sociétés musicales du Sud-Est, secrétariat, 284, rue Vendôme, 69-Lyon 3ème. CCP 631-46 Lyon.

Pour les 2 stages. — En raison des conditions qui nous sont imposées par le ministère, en aucun cas le montant du stage (160 F) ne sera remboursé. Nous devons en effet payer pour le nombre de places retenues, même si ce nombre n'est pas atteint.

— Le voyage est remboursé à 50% aller et retour du lieu du domicile (75% pour les personnes émargant au budget de l'Education Nationale) sur une distance de 500 kms (aller).

— Pour les internationaux, cette réduction est accordée seulement à partir de la frontière française. Ces derniers devront préalablement faire une demande à l'Ambassade ou au Consulat de leur pays d'origine.

— Les inscriptions devront être adressées en indiquant les renseignements suivants : Nom, prénoms, nationalité, adresse complète, date de naissance, nom de la société à laquelle il appartient, fonction dans la société, instrument joué, références, stage choisi, stages précédemment suivis.

Les anciens stagiaires seront inscrits en priorité s'ils remplissent les conditions d'âge exigées. Les nouvelles inscriptions se feront dans l'ordre d'arrivée des mandats.

NB. — Les stagiaires peuvent bénéficier d'une bourse au titre de

Le cuirassé «Victorieuse» a son port d'attache à Cherbourg. Sur ce vaisseau, Albert Roussel fait partie de l'escadre du Nord. A terre, il trouve une chambre qui lui permet de réunir quelques camarades avec lesquels il monte sonates et trios de Beethoven, Schumann et Grieg. N'ayant alors pour conseiller technique que le traité d'harmonie de Durand, il compose un Andante pour violon, alto, violoncelle et orgue qui fut joué en l'église de la Trinité (Cherbourg) le jour de Noël 1892 et lui apporta un succès flatteur malgré des maladresses d'écriture que le sympathique organiste avait rectifiées. Une Marche Nuptiale succède. Un jeune enseigne, Adolphe Calvet, (frère de la célèbre cantatrice Emma Calvé, qui avait ainsi rectifié son nom) propose alors de montrer cette œuvre à Edouard Colonne et conseille à son auteur de quitter la marine. Plus tard, celui-ci devait apprendre que jamais Calvet n'avait montré le manuscrit mais qu'il voulait hâter la démission de son camarade.

Cependant, celui-ci est nommé enseigne de vaisseau et commandé en second la canonnière «Styx» que le gouvernement français désigne pour mettre fin à une agitation mais les affaires du Siam s'étant apaisées la canonnière est désarmée. Après un interminable voyage, l'état-major regagne Toulon sur le «Major».

Roussel demande alors un congé, va retrouver sa famille installée à Roubaix. Il demande à Julien KOSZUL, directeur du Conservatoire de cette ville, des leçons d'harmonie en se servant comme introduction des fragments de «l'Opéra» écrit sur «Melpomène». L'organiste de grand talent découvre bien vite les qualités du compositeur et le recommande à son ancien condisciple de l'Ecole Niedermeyer, Eugène GIGOUT, en lui communiquant ses essais. Celui-ci répond à une lettre que lui adresse Albert Roussel : « Vos manuscrits dénotent une nature artistique délicate. Il faudra vous garder de prêter une oreille trop complaisante aux manifestations artistiques courantes.

Les vieux, les très vieux maîtres devront être l'objet d'un culte spécial, c'est par eux qu'il vous sera possible de penser et de rester jeune ».

(A suivre)

PIERRE PAUBON.

TROIS SIÈCLES DE MANDOLINE

(Suite du numéro de Mars)

1800 - 1850. — On peut s'étonner que la mandoline napolitaine ne soit pas encore mentionnée. C'est que jusqu'ici la prépondérance va à la mandoline milanaise parce qu'elle ressemble au luth, auquel elle a pris peu à peu sa place dans la pratique.

C'est, aussi, parce que les dates précises sont presque introuvables. Il est, déjà, assez difficile de rassembler suffisamment informations et documents pour garder le fil de l'Histoire sur laquelle il n'y a, à ma connaissance, aucun ouvrage. Il suffit, pour se rendre compte de cette carence, de compulser dans les bibliothèques les livres d'Histoire des Instruments. On ne trouvera, parmi les meilleurs de ces ouvrages, que quelques lignes consacrées à la mandoline.

Malgré que la « napolitaine » existe depuis longtemps ou pas, la chose n'a pas grand intérêt, puisque de toute façon, elle ne s'implanterait pas avant la fin du siècle. Ce qu'il est intéressant de savoir, c'est la raison de sa naissance, de ses caractères organiques différents et de sa conquête du monde aux dépens de la « milanaise ».

D'abord, bien que l'on situe les deux types de mandoline, en opposition géographique, elles ont les mêmes caractères essentiels, ce qui permet d'éliminer la croyance dans le fait que leur conception ne dépend pas du domaine ethnographique.

Les raisons majeures qui ont fait la « napolitaine » peuvent être fournies par une déduction logique, par des faits probants et par l'invention des mécaniques.

— A SUIVRE —

« LES MUSICIENS DU SOIR »

(Suite de la page 1)

Programme du 11 avril, à 19 h. 15 : Lyre Belfortaise ; a) Bohemiana de Francis Popy ; b) My Fair Lady de Frédéric Loewe.

Programme du 25 avril à 19 h. 15 : Chorale le Diaré de Montbéliard ; a) Du temps que j'allais voir la fille (Folklore) ; b) Abévalai (Folklore) ; c) Qui peut sert (Folklore) ; d) Quand mon mari vient du dehors de Roland de Lassus ; e) Toutes les nuits tu m'es présente de Claude Jannequin ; f) Viva tute le vizzose de Felice Gardini.

Pour le local de la CMF

Montant des sommes déjà parues : 25.684,62 F

M. André VOISIN, directeur de l'Ecole Municipale de Musique de Gennevilliers, 26 F ; M. Célestin ARCHIER, Courthezon (Vaucluse), 6 F ; M. Adrien LEROY, Paris, 5,50 F ; M. Claude GRANGER à Beauvais (Oise), 5,50 F.

Total général à ce jour : 25.727,62 F

UN NOUVEAU STAGE D'INITIATION MUSICALE AU CONSERVATOIRE NATIONAL DE MUSIQUE DE MONTPELLIER

Après le succès remporté en 1969 par le deuxième stage de Méthodes d'Initiation Musicale, un troisième stage sera organisé au Conservatoire National de Musique de Montpellier (1ère catégorie) du mercredi 8 avril à 9 h. au dimanche 12 avril inclus.

Rappelons que ce stage est officiel, placé sous l'égide du Maître Marcel Landowski, directeur de la Musique et inspecteur général de l'Enseignement Musical au Ministère des Affaires Culturelles, il est dirigé par Mme Aline Pendleton, inspecteur principal de l'Enseignement Musical spécialisée dans les méthodes actives à ce même Ministère, qui animera elle-même les différentes disciplines composant ce séminaire.

Dans un prochain article le Maître Pierre Montpellier, analy-

sera les buts poursuivis par cette nouvelle méthode d'enseignement.

Rappelons aujourd'hui que, dès maintenant les inscriptions sont reçues au secrétariat du Conservatoire National de Musique de Montpellier 14, rue Eugène Lisbonne Tél. : 72-52-33 et qu'il est prudent pour les stagiaires de se faire inscrire sans tarder, le nombre de places par atelier étant limité.

Dans votre demande d'inscription, veuillez indiquer si vous êtes professionnel musicien, enseignant de l'Education Nationale, animateur de Groupe Scolaire ou autre, chef de chorale etc.

Pour votre répartition dans les différents ateliers joindre également votre curriculum vitae.

Le droit d'inscription au stage est de 30 F. et sera perçu au début du stage.

PETITES ANNONCES

Payables d'avance à raison de 2 F la ligne de 32 lettres signes ou intervalles + T.V.A

OFFRES D'EMPLOIS

■ L'Harmonie Municipale de ST-FLORENTIN, recherche musiciens clarinettes, saxos, trombone, basses, un emploi dans le bâtiment, l'industrie et l'administration sera réservé en priorité à tout musicien qui en adressera la demande au maire de ST-FLORENTIN (89). Un poste de jardinier est vacant à la ville.

■ Recherchons musiciens dans les pupitres anches (saxo-clarinettes) et proposons emplois dans diverses branches. Ecr. au journal avec précisions sur emplois demandés, sous numéro 765.

■ Ville de LA CLAYETTE (Saône-et-Loire) recherche garde-municipal susceptible animer clique. Logement F4 assuré. Ecr. URGENCE : M. GARNIER, 1, rue du Lac, LA CLAYETTE. Tél. 72

■ Ville du Centre-Ouest recherche Prix de Conservatoire : un Professeur Piano, un Professeur Anches, un Professeur cuivres, lesquels pourront donner également des leçons particulières. Au titulaire de l'un de ces 3 postes, pourra être confiée la Direction de l'Ecole Municipale de Musique, de la Fanfare ou de l'Orchestre. S'adr. au journ. sous le n° 766 qui transmettra.

■ Harmonie Div. Sup. recherche sous-chef jouant petit cuivre et instrum. à cordes pouvant enseigner le solfège à l'Ecole Municipale de Musique. Ecr. en donnant références à M. CAENS, Dir. de l'Harmonie 16, rue de l'Alma, 50-CHERBOURG.

■ Station Sud-Est recherche Chef de Batterie-Fanfare susceptible accomplir fonctions de gardien de police ou comptable. Ecr. journ. sous n° 767.

■ Par suite départ de son Chef, Harmonie Municipale LA BAULE (44) recherche Directeur assurant leçons solfège et instruments (bois et cuivre). Ecr. Harmonie Municipale, Secrétariat - Mairie LA BAULE.

■ Ville 15.000 hab. SUD-PARIS, dispose 3 places Gardiens Police municipaux. Priorité à musiciens. Tous pupitres. Particulièrement gros et petits cuivres. Ecr. journ. sous n° 770.

DEMANDES D'EMPLOI

■ Sous-Chef de Musique Militaire en retraite, cherche direction Harmonie et Ecole de Musique. Assurerait éventuellement cours d'Education Musicale dans Ecoles et Lycées. S'adres. au journ. sous le n° 768.

OCASIONS

■ A vendre répertoire brasserie, 200 morceaux environ. Ecr. journ. sous n° 769, qui transmettra.

■ Double emploi, cède 750 F SAXO ténor SELMER, doré, avec étui ; 2 bacs ébonite, 1 bec métal « classique » ; nombreuses anches. Le tout parfait état. Ecr. M. EYDOUX, 24-ROUSSOU ISSAC.

■ Société de Musique cherche à acheter 2 TIMBALES d'OCCASION 71 et 64 cm. Ecr. avec ind. de prix à M. Lucien MERSY 21, Grand'Rue 68-MULHOUSE.

DIVERS

■ Confiez vos travaux harmonisation, orchestration, à un spécialiste. Devis sur présentation manuscrits. F.-P. LOUP, ROQUEFORT-LES-PINS (Alpes-Maritimes), timbre réponse.

■ Pupitre de poche pour Harmonie et Fanfare, primé Concours Lépine, Paris, Mlle Déposé unique sur le Marché Européen, documents gratuits. Ets TAIMIOT, (36) ARGENTON (Indre).

■ La ville de BAUGE accueillera grande Société Musicale pour un Festival de Musique qu'elle organise le dimanche 28 juin 1970. Pour tous renseignements, s'adresser à la Mairie de BAUGE (49).

VIENT DE PARAITRE

« TIMBRES ET AIRS VARIES »
Poèmes de F. BARBET
Profess. d'Ed Musicale
au Lycée Gauquie
PAPEETE (TAHITI)
Editions de LA REVUE MODERNE
14, rue de l'Armorique
PARIS-XV

Un disque enregistré par la Batterie-Fanfare de la Garde Républicaine de Paris vient de paraître chez Barclay.

Référence : super Panache 33 L. 920.127.

Ce disque comporte 14 marches militaires françaises dont 7 sont inédites.



ÉDITIONS MUSICALES TRANSATLANTIQUES

14, av. Hoche — PARIS (8^e) — Tél. 924.01.46

LISTE OFFICIELLE DES ŒUVRES A CHOISIR pour le concours C. M. F. HARMONIES ET FANFARES

- DIVISION EXCELLENCE
MAILLOT Jean — Aux îles sous le vent pour harmonie
DIVISION SUPERIEURE
AUCLERT Pierre — Danse Savoisienne Transcription L. MORA pour harmonie.
CALMEL Roger — Forêts et Plaines d'Alsace, pour Harmonie
DEGENNE Pierre — Ouverture pour une kermesse, pour harmonie et harmono-symphonie.
HOFFMANN Norbert — Ronde Française, pour harmonie.
LIESENFELT Pierre — week-end, pour harmonie.
PREMIERE DIVISION
AVIGNON Jean — Les Heures Sénégalaises, pour harmonie et fanfare.
LIESENFELT Pierre — week-end, pour harmonie et fanfare.
SEMLER-COLLERY Jules — Juniorina, pour harmonie.
VILLETTE Henri — Le lieutenant Bergamote, ouverture de concert pour harmonie et fanfare.
DEUXIEME DIVISION
CALMEL Roger — Forêts et plaines d'Alsace, pour harmonie et harmono-symphonie.
DEGENNE Pierre — Fête en Côte d'Or, pour harmonie et fanfare.
DONDEYNE Désiré — Fugue pour harmonie.
SEMLER-COLLERY Jules — Concordia, pour harmonie.
SEMLER-COLLERY Jules — Romance et Minuetto, pour harmonie.
SAMARA Spiro — Hymne Olympique, transcription D. Dondeyne, pour harmonie et fanfare.
VILLETTE Henri — Le lieutenant Bergamote, ouverture de concert, pour harmonie et fanfare.
VILLETTE Pierre — Marche fantaisiste, marche de concert, pour harmonie et fanfare.
TROISIEME DIVISION
CIAPOLINO Raymond — A la gloire de Besançon, harmonie et fanfare, morceau d'ensemble avec batterie.
DEBROSSE Henri — Vesontio vieille ville espagnole, pour harmonie et fanfare.
DEGENNE Pierre — Fête en Côte d'Or, pour harmonie et fanfare.
DONDEYNE Désiré — Sérénade pour harmonie junior.
DONDEYNE Désiré — Menuet pour harmonie junior.
MAILLOT Jean — La marche des matelots, pour harmonie.
SEMLER-COLLERY Jules — Romance et Minuetto, pour harmonie.
FORMATION JUNIORS
DONDEYNE Désiré — Sérénade, pour harmonie et fanfare.
DONDEYNE Désiré — Menuet, pour harmonie et fanfare.
DONDEYNE Désiré — Fugue, pour harmonie et fanfare.
LESIEUR — Marche du centenaire, pour harmonie et fanfare.

Examens Fédéraux du 19 avril

Les examens fédéraux annuels auront lieu le dimanche 19 avril prochain, à Troyes, Chaumont et Romilly-sur-Seine. Pour Saint-Dizier la date sera fixée ultérieurement. Le titre des épreuves imposées pour les cours supérieur, moyen et élémentaire est paru dans le journal de la Confédération musicale de France de novembre 1969. Pour le cours préparatoire, les morceaux imposés sont à demander à notre directeur artistique, M. Maurice Fallot, rue de Gournay (10) Troyes, en spécifiant l'instrument, et en joignant deux timbres à 40 par exemplaire. Chaque école a reçu avec le petit bulletin fédéral, une feuille d'adhésion à ces examens qui doit être retournée de suite à M. Emile Loyé, 56 avenue du 1er Mai (10) Troyes pour le groupe de Troyes; à M. Gaston Fievet, 81 avenue Forçat (52) Chaumont, pour le groupe Chaumont; à M. Gilbert Huché, 67, rue Gabriel-Péri (10), Romilly-sur-Seine, pour le groupe de Romilly, et à M. Voiron, école municipale de musique (52) Saint-Dizier pour le groupe Saint-Dizier. Le droit d'inscription est de 3 F par candidat à adresser à M. Roger Charité, trésorier général de la Fédération, 1 bis, rue Traversière (10) Troyes (CCP 15370-54 Paris au nom de la Fédération Soc. Mus. Aube-Haute-Marne) et ce, pour tous les groupes.

que chorale seront assurés contre accidents par les soins de l'association.

Une audition « hors concours » est réservée aux chœurs désireux d'y participer et se situe entre la fin du concours proprement dit et la lecture du palmarès.

Le comité d'organisation se réserve cependant le droit de limiter le nombre des participants si celui-ci risque de prolonger excessivement la durée de l'ensemble de la manifestation.

Rappelons la liste des chœurs imposés: 1ère Section: Chœurs à l'unisson, écoles primaires: Feu de Bois, Paroles et musique Jean Boyer, 3 couplets (Fascicule n° 2 Institut pédagogique national).

2ème Section: Deux voix égales: a) Ecoles primaires: A la Claire Fontaine - Harmonisation Ed. Kieffer, 3 couplets. (Association, 83, rue du Vieux-Muhlbaach 68 - Colmar; 2) Collèges et lycées: Voici venir le joli Mai (Bresse), 3 couplets. Harmon. F. Maillard-Verger (Extrait du Recueil Deux Voix - Deux chœurs, Editions Salabert).

3ème Section: Trois voix égales. Ecoles primaires: La Bourrée en Auvergne, 3 couplets. Harmon. Edouard Kieffer. (Association-Colmar).

4ème Section: Trois voix égales: a) Lycées-Collèges-Premier cycle: 6ème à 8ème Le Temps Passé (17e S.) Harmon. H. Hoste-Pair. (Editions Henry Lemoine, 17, rue Pigalle, Paris-9ème; b) Lycées Second Cycle. Ah! Que la Terre est belle. Musique de Robert Barlier (Bastille pour un Enfant Poète). Editions Leduc 175, rue Saint-Honoré, Paris-1er

5ème Section: Trois voix mixtes: Premier degré CEG, CES, St Pétais Briondelle (Valois). Harmon. R. Barlier. (Editions Leduc)

6ème Section: Quatre voix mixtes. Collèges et lycées. Nous n'trouvons plus au bois. Robert P. and. Couplets 1, 2 et dernier « Cigale, cigale » (sur l'harmonisation du 1er couplet).

7ème Section: Ecoles normales. 1er groupe: Ecoles normales d'institutrices: A la Claire Fontaine, Harmonisation Georges Favre. (Trois chansons canadiennes. Editions Durand Paris).

2ème Groupe: Ecoles normales d'instituteurs: La Fontaine de Cararouet. Musique O. Letorey. Editions Hamelle, 22, bd Malesherbes, Paris-8ème.

3ème Groupe: Ecoles normales. Chœurs mixtes: La Rosée du Joli

mois de Mai. Air de Cour de Jean Planson. (Publications Ensemble Vocal Philippe Caillard, 72, bd Beaumarchais, Paris, ou Association Colmar).

SELESTAT Les chœurs imposés du concours International de chant choral

Sous l'égide de l'Association des Sociétés chorales d'Alsace affiliée à la Confédération musicale de France, aura lieu, les 6 et 7 juin à Sélestat, un concours international de chant choral, organisé par l'Harmonie chorale 1858.

Les chœurs imposés seront les suivants:

CHŒURS D'HOMMES Division d'honneur: Chant d'Orléans - Musique de Robert Bréard - Editions Billaudot, 14, rue de l'Ecliquier, Paris-10ème.

Division d'excellence: Chantons galement! - Musique d'André Naudier - Editions Billaudot.

Division supérieure: La Fontaine de Carouet - Musique de O. Letorey - Editions J. Harville 22, bd Malesherbes, Paris-8ème.

Première division: Chanson de la Bergère - Harmonisation Benno Ammann - Editions Zurich Festsch-73, Bd Raspail, Paris-6ème.

Deuxième division: La-hau, sur la montagne Harmonisation Ed. Kieffer Association - 83, rue du Vieux-Muhlbaach, 68 - Colmar.

Troisième division: Le G-fillon (Lamartine) - Musique de G. Pleur. Editions Henn-Chapuis, 8, rue de Hess, Genève.

CHŒURS MIXTES Division d'honneur: Bienheureux qui naît simple - Musique de Georges Favre n° 11 (Quatre Canzoni) Editions Durand, 4 place de La Madeleine, Paris-8ème.

Division excellence: Yver, vous n'êtes qu'un vilain - Claude Debussy Editions Durand.

Division supérieure: Dieu! qu'il la fait bon regarder! - Claude Debussy - Editions Durand.

Première division: Beau le cristal, belle la paix - Roland de Lasus - Editions Henry Lemoine, 17, rue Pigalle, Paris-9ème.

Deuxième division: Au vin d'Alsace - Musique de Carl Reyz - Mme Carl Reyz, 1, rue Auguste-Kern, Strasbourg-Robertsau.

Troisième division: Nous n'irons plus au bois - Musique de Robert Planel - Couplets 1 et 2 (harmonisation du 1er couplet) et dernier couplet « Cigale, ma cigale ».

ALSACE CHORALES

Le concours de chant scolaire de l'Association des chorales d'Alsace Le règlement:

L'Association des chorales d'Alsace, avec l'approbation de M. le recteur de l'Académie de Strasbourg, organise dans le ressort des inspections académiques du Bas-Rhin et du Haut-Rhin un concours de chant choral scolaire qui aura lieu: - à Mulhouse, le 23 avril 1970 pour les établissements du Haut-Rhin; - à Strasbourg, le Jeudi 16 avril pour les établissements du Haut-Rhin.

Le concours est ouvert: a) aux chorales du premier degré; b) aux chorales des collèges et lycées.

Les chorales du premier degré concourront entre elles de mêmes celles des collèges et des lycées.

Les épreuves consistent en: 1) un chœur imposé; 2) un chœur au choix (de langue française).

CLASSEMENT

Les chorales sont classées ainsi qu'il suit: 1) Section: Chœurs à l'unisson, écoles primaires;

2) Section: Deux voix égales, écoles primaires;

3) Section: Trois voix égales, écoles primaires;

4) Section: Trois voix mixtes, premier degré, CEG, CES;

5) Section: Trois voix égales, collèges et lycées (premier cycle);

6) Section: Quatre voix mixtes, collèges et lycées;

7) Section: 1er groupe, écoles normales d'institutrices lycées (2ème cycle).

2ème groupe: Ecoles normales d'instituteurs;

3ème groupe: Ecoles normales: chœurs mixtes;

8) Section: «Promotion de Sévres»: chorales lauréates des concours précédents ayant obtenu un vase de Sévres offert par le Ministère des Affaires Culturelles.

Le concours est public. Chaque chorale a deux chœurs à interpréter: le chœur imposé et le chœur choisi.

Toute chorale devra, le jour du concours, présenter au jury quatre exemplaires du chœur choisi. Si ce dernier comprend plus de quatre strophes, on n'en chantera que 4 au maximum au choix du directeur.

ADHESIONS Les chorales qui désirent prendre part au concours doivent se faire inscrire à l'adresse suivante: - pour le Haut-Rhin: M. Rodolphe Pflimlin, 1, rue du Col-du-Linge, Mulhouse;

- pour le Bas-Rhin, M. Claude Hebling, 31, rue de la Paix (67) Schiltigheim.

La liste des adhésions sera close le 20 février prochain.

Les attributions du jury sont purement artistiques et ses décisions sont sans appel. Le jury se compose d'au moins trois membres: - une personnalité du monde musical comme président; un membre de l'Association comme secrétaire; un membre du corps enseignant comme représentant de l'administration scolaire.

Le palmarès sera communiqué immédiatement après le concours et publié dans le Bulletin de l'Association ainsi que dans la presse régionale.

Les prix ne sont accordés qu'à la valeur absolue de l'exécution et non à la valeur relative des chorales entre elles. Le jury ne décernera que des mentions; très bien, bien ou honorable.

L'importance de l'effectif de la chorale ne joue pas de rôle dans la notation. Un diplôme est affecté à chaque prix: il est signé du jury et du président de l'Association. Des «coups» et des prix en espèces seront attribués dans la mesure des disponibilités.

Chaque centre communiquera en temps utile à chaque chorale participante le programme détaillé du déroulement des épreuves. Les membres participants de cha-

BOUCHES-DU-RHONE

Assemblée générale de la Fédération des sociétés musicales des Bouches-du-Rhône.

C'est le dimanche 1er mars 1970, à 8 h. 30 que débute, dans la salle des Conférences de la Chambre de Commerce, les travaux de cette Fédération.

Massivement, les 84 sociétés du département ont répondu à l'appel, certaines déléguant même plusieurs représentants.

En ouvrant la séance, le Président Courtil fait observer une minute de silence à la mémoire du Président Blanc, décédé en février 1969, ainsi qu'à celle de tous les musiciens disparus au cours de l'année.

La parole est ensuite donnée au Secrétaire Général Bonnet Emile qui dresse un tableau des nombreuses activités de la Fédération et des sociétés qui se manifestent par des concerts et des cours de musique donnés au sein des formations; 1.800 jeunes les fréquentent dans le département et 1969 a vu naître quelques nouvelles écoles.

Monsieur Mailhos, trésorier général, lui succède pour le compte rendu financier qui, après l'intervention des auditeurs de comptes est accepté à l'unanimité.

Monsieur Courtil, président fédéral, prend la parole pour un exposé détaillé sur l'action menée en 1969 pour une collaboration avec le Conservatoire, soulignant la compréhension de Maître Barbizet et le remerciant pour son aide. La ville de Marseille et Maître Goudreau, adjoint aux Beaux-Arts ont droit à la gratitude de la Fédération pour leur aide financière et le prêt de salles permettant des concerts commentés dont bénéficient, pour un complément de culture indispensable, les élèves des écoles de musique des groupements. Le Conseil Général et son Président Monsieur Philibert sont ensuite remerciés pour l'effort financier important qu'ils font pour soutenir nos activités. M. Courtil poursuit en demandant d'orienter l'action vers l'éducation musicale des jeunes dont les loisirs viennent de s'accroître d'une demi-journée par semaine ce qui leur permettra d'aborder avec une occupation saine leur vie d'adulte qui, du fait de la diminution des journées de travail, fera place à beaucoup de détente. En terminant, le Président Fédéral annonce pour le mois de juillet un stage « junior », réservé aux instrumentistes à vent des cours moyen et supérieur de nos écoles.

Après l'élection de Messieurs Rouvière, Canavesio, Faure, Amalbert, Radé, Valentin et Granier au Conseil d'Administration et une intervention de Monsieur Rouvière, président-adjoint, donnant des précisions sur le Journal Confédéral et sur les activités administratives fédérales, deux exposés d'une haute importance sont faits par Messieurs Resecco et Canavesio.

D'abord, Monsieur Resecco, Président de la Commission des Examens fait un compte rendu des examens 1969, en tire quelques conclusions et donne des instructions pour ceux de 1970.

Prenant la suite, M. Canavesio, Président de la Commission Technique donne lecture d'un programme annuel de travail destiné aux écoles de musi-

que fédérales et informe les sociétés des activités qui meubleront le stage « junior » de juillet; il termine en mettant l'accent sur l'importance que revêt la participation des élèves du Conservatoire aux travaux de nos formations musicales faisant ressortir la confiance placée en nous.

Après un large échange de vue orienté surtout vers le fonctionnement de nos écoles et le déroulement des examens fédéraux, il est question des concerts d'été dont un certain nombre seront donnés à la belle saison le dimanche après-midi au kiosque du jardin zoologique; l'expérience de 1969 s'étant révélée heureuse.

En terminant, M. Courtil remercie les participants d'être venus si nombreux, charge les délégués des communes du département d'exprimer toute sa reconnaissance à leurs maires pour les aides financières qu'ils leur accordent pour leur fonctionnement et les incite à multiplier les services et l'occupation des jeunes pour marquer leur place prépondérante dans la vie de leur cité et à poursuivre et amplifier leur œuvre d'éducation populaire.

MARSEILLE L'orchestre symphonique SNCF en deuil

Le 27 janvier 1970, notre société a eu la tristesse et le regret de perdre son chef d'orchestre, le Maître Joë Smilovici.

Venu récemment à l'orchestre (il n'avait qu'un an de présence), Joë Smilovici avait su conquérir d'emblée la sympathie des musiciens qui avaient apprécié très rapidement ses qualités de «conducteur d'hommes». Il joignait à une grande érudition musicale, une solide culture générale. Il et désirait par dessus tout inculquer voutait un culte profond à la musique le goût du beau à ses musiciens.

Joë Smilovici, de nationalité française, était né en Autriche à Vienne, le 9 octobre 1905. Il avait obtenu à 17 ans le Grand premier prix de direction d'orchestre.

Dès ce moment, il embrassa la carrière de Chef d'orchestre et celle-ci fut une suite de succès flatteurs: - A vingt-deux ans, il était le plus jeune premier Chef à Vienne, au Johann-Strauss-Théâtre où il dirigea des créations de Franz Lehár (Le Tsarévitch, Le Pays du Sourire, etc...).

- Outre à Vienne et plusieurs fois au festival de Salzbourg, il a dirigé dans divers pays d'Europe: l'Italie, la Roumanie, la Suisse.

- En France, à la fin de la guerre 1939-45, il était engagé dans les théâtres de Lyon (Les Célestins), de Marseille (Gymnase) et Toulouse, enfin au Maroc à l'Opéra de Casablanca.

La rapide disparition de Joë Smilovici, euevée par une artérie malade, a laissé dans le cœur de bien des musiciens de Marseille et en dernier lieu ceux de l'Orchestre Symphonique SNCF, le souvenir vivace d'un Chef d'une très grande valeur et d'une urbanité toute naturelle, qualités auxquelles nous nous plaignons à rendre hommage.

Nous renouvelons à Madame veuve Smilovici et sa famille, avec nos salu-

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

Les articles de cette rubrique sont insérés sous la responsabilité du président de chaque Fédération.

AUBE ET HAUTE-MARNE

La véritable « Ode à la Joie »

Si 1969 fut marqué par le bicentenaire de la naissance d'un géant de l'Histoire: Napoléon 1er, 1970 sera l'année du bi-centenaire de la naissance d'un géant de la musique: Ludwig van Beethoven, né à Bonn en 1770.

Malgré toutes les vicissitudes que lui réserva sa trop courte existence (57 ans); ce génie sut, d'une manière incomparable, dans son œuvre immense, chanter la Joie. Sa IXème Symphonie en est la consécration puisqu'elle se termine en apothéose par la merveilleuse Ode à la Joie. Au sujet de cette œuvre, je voudrais attirer l'attention sur une motion déposée voici quelques années à l'UNESCO par le grand violoncelliste international, Pablo Casals. Ce virtuose souhaitait que dans la Nuit de Noël, tous les grands orchestres symphoniques du monde jouent à la même heure, la « 9ème Symphonie ». Cette riche et noble idée, on ne sait trop pourquoi, n'eut pas de suite.

Le vœu que je formule, est de reprendre cette idée, mais en la généralisant.

Si tous les grands orchestres peuvent exécuter ce monument musical qu'est la « 9ème » du Maître de Bonn, c'est pratiquement impossible pour les petites et moyennes sociétés d'amateurs. Or, aujourd'hui, il existe pour ces fanfares et harmonies, un extrait facile de l'Ode à la Joie. Son titre est le Drapeau de l'Europe, considéré comme l'hymne européen. Alors, dans la

nuit de Noël 1970; mais au fait pourquoi Noël?

Parce que d'abord, cette nuit là est universellement fêtée et, qu'en suite, si pour les croyants c'est la fête de la Nativité pour tous les hommes à travers le Monde c'est la fête de la Joie. Joie profonde, immense dans l'amitié fraternelle, dans le bonheur familial, mais Joie surtout dans la Paix.

Si donc à Noël 1970, dans toutes les parties du monde, tous les orchestres, toutes les sociétés musicales et chorales, professionnels et amateurs, là où ils le pourraient (églises, temples, salles de spectacles, de bals, etc.) à la même heure, exécutent, tout ou partie selon leur force la « 9ème Symphonie », des millions et des millions d'êtres humains de toutes les races, bercés par la même harmonie se trouveraient unis dans une unique communion de pensées. Pour quelques instants, l'harmonie universelle des cœurs et des esprits, premier pas vers une grande fraternité humaine serait réalisée.

Une idée, si belle soit elle, n'a de valeur que lorsqu'elle est mise en application. Celle que je soumets peut être réalisée. Je dirai même elle le doit, ainsi pourrions-nous prouver que sur notre terre, la Paix est possible entre les hommes de bonne volonté. La Musique peut y aider.

Hubert RICHARD, chef de la Fanfare de Plancy (10), membre de la Société Académique de l'Aube.

cères condoléances, l'expression de la très vive sympathie de tous les membres de l'Orchestre.

Le Président: JOFFROY

La retraite du Président-fondateur du Réveil Camarguais

Après une vie toute entière consacrée aux Sociétés musicales, M. Maurice Chais, président-fondateur du Réveil-Camarguais prend une retraite bien méritée.

Ayant fait ses premières armes au tambour à l'âge de 7 ans, il passa au clairon et devient un bémol de la formation « Les Joyeux Cilquards » en même temps que premier clairon de France en 1930.

En 1933, il dirige la « Fanfare d'Avignon » pendant que son père crée la « Clique de Triquetiaille ». Chef du « Réveil du Delta » à sa création en 1945, il quitte cette formation en 1962 pour créer dans son quartier notre société.

Son excellent travail nous permit de mener de nombreux succès: juin 1965, 1er prix au Festival de Vauvert, octobre 1965, Coupe d'honneur à la foire d'Orange, 1967, 1er prix au concours d'âge devant 14 concurrents.

Victime d'un accident en juin 1967, c'est son genre qui conduit notre formation au festival de Sorgues, nous faisant enlever les deux coupes en jeu devant 11 sociétés. Ces deux trophées lui sont offerts à notre retour par les jeunes cilquards.

Remis sur pieds, « Papa Maurice » reprend la tête de ses troupes qui, en juillet 1967, emportent une nouvelle coupe au Festival de Frontignan; 1968 est tout aussi brillant avec des premiers prix en mai, au Htt-Parade de Lodève le 14 juillet, à Lamalou-les-Bains, le 5 août à Jonquières et le 13 octobre, à Orange.

Formant également des élèves, la coupe du Conseil général des Bouches-du-Rhône est offerte à la Société pour avoir présenté 15 jeunes élèves aux examens fédéraux et avoir obtenu un premier prix, sept 2ème prix et quatre 3ème prix.

Après la disparition de son fils âgé de 24 ans, le « Patron » comme on l'appelle amicalement se retire peu à peu de ce qui lui pendant 57 ans son « violon d'Ingrès » tout en donnant de nombreux conseils à son gendre, Lucien Potavin et à son fils qui devient le chef de la société.

Ses conseils portent rapidement leurs fruits et 1969 nous voit successivement remporter le 3ème prix au concours de Salin-de-Giraud en mai; le 1er prix à Sorgues en juin, le 2ème prix à Frontignan en juillet et la 1er prix d'excellence à Buis-les-Baronnies en août.

En 1969, il reçoit des mains de M. Estellon, directeur de l'Harmonie des Cheminots de Marseille, la médaille d'honneur de l'Instruction publique décernée par le Conseil général des Bouches-du-Rhône et en 1969 venant récompenser 33 ans de direction, le diplôme et la médaille d'honneur de la Confédération Musicale de France.

Fanfare de Salin-de-Giraud:

Après un sommeil prolongé, 1968 a vu la Fanfare Saint-Jean se réveiller et reprendre sa place au sein de la Fédération départementale.

Il n'en fallait pas plus pour inciter le Comité des fêtes de Salin-de-Giraud à organiser en mai 1969 un brillant festival de fanfares et majorettes.

Après le succès de cette manifestation, il était normal que le dynamique Comité mette sur pieds un nouveau concours en 1970. C'est le dimanche 24 mai, après-midi, qu'il se déroula.

Les 10 sociétés du Vaucluse du Gard et des Bouches-du-Rhône ayant participé à la réussite de l'année dernière ont déjà renouvelé leur accord, avec celles qui viendront s'y ajouter, c'est au moins 600 à 800 participants qui se disputèrent la coupe de la Fédération des Sociétés musicales des Bouches-du-Rhône ainsi que diverses récompenses locales.

Pour peu que le temps soit au beau c'est une foule énorme qui se pressera dans les Arènes de Solvay pour assurer une réussite complète à cette Journée musicale.

La Cœcilia - Fête Sainte-Cécile

Nouvelle venue à Marseille, le Choral Mixte Cœcilia a pu, au cours d'un passé et d'un palmarès fort éloquent si l'on en juge par les différents concerts qu'elle donna en Algérie où elle est née en 1968.

Reconstituée à Marseille, la Cœcilia, suivant sa tradition faisait dernièrement Sainte-Cécile. Cette manifestation se fit sous un double aspect. Le 23 novembre d'abord, la chorale donna un concert en l'église Saint-Cannat, concert au cours duquel la Cœcilia interpréta Kyrie, extrait de la messe de Widor à 5 voix, Gloria de la messe en mi bémol de Théodore Dubois, Acclamations carolingiennes d'Aubanel, Sanctus et Agnus extraits de la messe de la Tombelle, O Done Jésus de Palestrina.

Le 7 décembre ensuite, les membres de la Cœcilia convièrent leurs amis à un lunch dans la crypte de l'église du Sacré-Cœur. De nombreuses personnalités répondirent à l'invitation de la chorale, personnalités parmi lesquelles on pouvait remarquer M. D'Arpreval, représentant M.

FLUTES A BEC:

Les EDITIONS ALPHONSE LEDUC

en liaison avec les célèbres facteurs français BUFFET-CRAMPON assurent en exclusivité la distribution des

FLUTES A BEC "ALEXANDER HEINRICH"

FLUTES EN BOIS

Cette vieille marque, bien connue des spécialistes, égale pour le moins, les premières fabrications internationales.

Les prix ont été particulièrement étudiés en vue d'une large diffusion de ces remarquables instruments.

SERIES COMPLETES (doigté baroque et doigté allemand)

cinq qualités à partir de 22,90 F T.T.C.

CATALOGUES ET TARIFS SUR DEMANDE

En vente chez tous les bons Marchands de Musique ou chez ALPHONSE LEDUC, 175, rue Saint-Honoré - PARIS-1er - Tél. 073-27-03

Barsotti, premier adjoint au maire, souffrant; M. Bianchi, représentant la Fédération départementale; M. Gandié, ancien président de la Fédération des Sociétés musicales d'Alger; MM. les chanoines Resta, Mutini et Aquilina.

Tour à tour, MM. d'Arpreval et Bianchi répondirent au discours de bienvenue prononcé par M. Yves Pilato, secrétaire de la Cœcilia remplaçant M. Perlinard, président, victime de la grippe.

Après une remise d'insignes à de nouveaux adhérents et de diplômes à ceux plus anciens et toujours dévoués, cette manifestation prit fin non sans avoir permis auparavant à la Chorale de se faire applaudir en interprétant deux chœurs de circonstance et dont les auteurs Wozon et Saint-Saëns, ont su si bien répondre à l'appel de Sainte-Cécile.

BRIOUDE

SAINTE-FLORENCE

La Lyre des Mineurs a donné son premier concert d'hiver.

C'est en la salle des fêtes de la mairie de Sainte-Florence, que se déroula ce concert, offert gratuitement à la population, et en particulier aux parents des jeunes élèves de M. Louis Parrot, directeur de la Lyre des Mineurs, vieille société musicale qui a connu les vicissitudes inhérentes à toutes les sociétés musicales populaires, mais ne veut surtout pas mourir.

La Lyre des Mineurs, grâce aux efforts de quelques « anciens », parmi lesquels MM. Parrot, Borel, Dufour René (directeur de l'Indépendante de Brassac), Chades, Girard, Girard, Miraut, Charre, Amathe, et quelques autres que nous nous excusons de ne pas tous nommer ici, mais qui ont droit à la reconnaissance populaire pour leur dévouement à la cause musicale toujours en péril puisqu'il s'agit d'un art, et d'une action bénévole... Mais revenons à la « bonne douzaine » de jeunes éléments garçons et jeunes filles que M. Parrot avait amalgamé en cette fin de semaine neigeuse et froide parmi les anciens...

Il y avait pour la circonstance une très nombreuse assistance, ce qui fait bien augurer de l'avenir de la musique à Sainte-Florence. M. Bussière, maire de Sainte-Florence, assista à ce concert, de même que de nombreux représentants du corps enseignant, des divers établissements de la ville, des représentants des diverses sociétés locales, et la salle des fêtes avait, comme l'on dit « fait à plein ».

Au cours de l'exécution du programme, parfaitement choisi et adapté, interprété avec un brio et une assurance où la « note » des anciens avait, comme il se doit... son mot à dire, nous avons entendu: « La marche solennelle » de Spalliani; « Lydie », polka pour piston; « Trilogie », « Les grottes de Baume », de Debucq; et « La marche des Juniors », de M. Louis Parrot.

Les solistes: Joël Kunz à la trompette également, Sylvette Gay au saxophone ténor, et Mireille Apecher à la flûte, furent très applaudis, et ils le méritaient bien.

La présentation du concert a été faite par M. Louis Parrot, qui devait en outre remercier l'assistance et dire la joie qu'il éprouvait à reconnaître et également à faire apprécier par le public de jeunes talents où l'on trouverait la « pépinière » indispensable à la continuité de l'art musical dans notre pays.

Nos vives félicitations à la Lyre des Mineurs, à ses « anciens », à son chef et à ses élèves pour la belle soirée qu'ils nous ont procurée.

CENTRE

Informations de notre Fédération NECROLOGIE

C'est avec beaucoup de peine que nous avons appris le décès, survenu après une longue et douloureuse maladie, de Mme Besson, mère de notre distinguée et dévouée trésorière générale: Mlle Camille Besson, secrétaire générale adjointe de la mairie de Chamalières.

Les obsèques ont été célébrées le samedi 21 février, à 15 h. 30, en l'église de Chamalières, en présence d'une assistance considérable parmi laquelle on remarquait de nombreux membres du Conseil municipal.

Notre fédération était représentée par son secrétaire général et par M. Jacques Wegl, président pour le Puy-de-Dôme. Les fours funéraires disparaissaient sous les fleurs. M. Valéry Giscard-d'Estaing, ministre de l'Economie et des Finances et maire de Chamalières, avait manifesté sa sympathie en envoyant une magnifique couronne d'œuvres et de stérilisation.

Nous tenons à rendre hommage à notre amie Mlle Besson pour le courage dont elle a fait preuve au cours des longs mois d'immobilisation de sa chère maman, pendant lesquels elle a su accomplir sa tâche sans défaillance et lui renouveler ainsi qu'à sa famille, nos vives et sincères condoléances en lui exprimant nos sentiments de bonne amitié.

EXAMENS D'ELEVES - DIVISION SUPERIEURE. - Les examens fédéraux d'élèves pour la division supérieure sont fixés au dimanche 24 mai, à partir de 8 h. 30, dans les locaux de l'Harmonie municipale et du Conservatoire de musique de Vichy.

REUNION DU COMITE DE DIRECTION. - Le Comité de direction de notre fédération se réunira à l'Hôtel de Ville de Vichy, le dimanche 12 avril, à 10 h.

ADHESION DE NOUVELLES SOCIETES. - Nous avons enregistré l'adhésion des sociétés suivantes à notre Fédération: Clique municipale de Saint-Vaury (Creuse); Musique municipale de La Cendre (Puy-de-Dôme); Réveil Volvicais de Volvic (Puy-de-Dôme); Fanfare et Majorettes de Cournon (Puy-de-Dôme).

L'effectif des sociétés appartenant à la F.M.C. est actuellement de 175.

ALLIER

VICHY Concerts de nos sociétés (programmes)

1) HARMONIE MUNICIPALE (direction André Reilin), dimanche 25 février, à 17 h., salle municipale des fêtes.

The Lucky Men (marche anglaise) A. Farigouli; « La Gazza Ladra (La Pie Volante) ouverture, Rossini; « Sérénade Hongroise », hautbois solo, M. Marcel Papon, V. Jondrières; « Valse des fleurs du ballet de Casse-Noisette, Tchaikowsky; « La périoche » (extraits de l'Opéra Bouffes), J. Offenbach (solistes: MM. Lucien Guyard, cornet; Georges Magniez, baryton); Deux marches pour harmonie et batterie-fanfare, tambour-major M. André Lafaye: 1) « Défilé de France », G. Besson, F. Loup; 2) « Beaufort », Ad. Jouannet.

Dimanche 22 février, à 17 h., Centre Culturel Valéry-Larbaud: « Football Association » (marche américaine), G. Liferman (arrangement de D. Dondeyne); « Porgy and Bess » (fantaisie), Gershwin; « Les Heures Ségalaïses » (rapsodie africaine), Jean Avignon; 1) « Muezlin », 2) « Marché », 3) « Idylle », 4) « Tam-Tam » (trompette solo, M. Victor Dutriez); « Amazone » (Bolerio), Roger Bourdin (arrangement de D. Dondeyne); « Music of the four winds » (Musique aux quatre vents), Roger Roger (transcription de Beidon Léonard et Gérard Bordier); 1) « Scenic Railway », 2) Intermezzo » (trompette solo, M. Lucien Guyard), 3) « Adieu Shanghaï », 4) « Chevauchée Caucasiennne »; « Fontenoy », pas redoublé pour musique d'harmonie avec tambours et clairons, Jean Mailhot.

2) SOCIETE MUSICALE (direction Paul Rolin), dimanche 1er février, à 17 h., salle municipale des fêtes.

« Florentiner Marsch » (grande marche italienne) J. Fackl; « Ouverture de la fête du village voisin », Boeldieu (arrangement Léon Chic); « Rendez-vous chez Strauss » (valse), Strauss (arrangement Laurent Delbecq); « Anges des Scènes Pittoresques », J. Massenet (arrangement G. Pares); « Andalousie » (fantaisie sur l'opérette), Francis Lopez (arrangement Robert Martin); « Les Fusiliers Marins » (défilé avec tambours et clairons), Paul Goguilhot.

3) SYMPHONIE VICHYSOISE (direction Victor Dutriez), dimanche 1er mars, à 17 h., Centre Culturel Valéry-Larbaud.

« Marche Hongroise de Rockoczy » (arrangement F. Salabert); « L'Enlèvement au Sérail » (Ouvverture), W. A. Mozart; « Isolite » (Ballet), A. Messager (clarinette solo, M. Corré); « Mademoiselle Méléch Colomère » a) « Des ronds dans l'eau » R. Lesencel, b) « Le chemin du temps perdu », R. Dufrenoy, c) « Notre amour est un poème » R. Meinier; « Paganini » (Fantaisie

sur l'opérette », F. Lehar (violin solo, M. Jourdan; « Rose du Midi » (valse), J. Strauss. Au piano d'accompagnement M. Henri Thevenin, compositeur de musique.

CREUSE

Un événement musical en Creuse

Lors de la réunion des chefs de musique, qui s'est tenue le 21 février 1970 à Guéret, l'Harmonie départementale, chère à feu M. Adolphe Jouannet, vient de renaitre.

Sous le dynamisme élan donné par le docteur Deshay, président de l'Union des Sociétés Musicales Creuses, les chefs ont décidé de regrouper tous les musiciens creusois au sein d'une grande Harmonie-Batterie, qui sera nous en sommes,

sûrs, l'un des plus beaux fleurons de notre département.

La direction de cette magnifique phalange, qui devrait regrouper 100 à 200 musiciens, a été confiée à M. Bourges Harry, chef talentueux de l'Harmonie d'Aubusson.

Trois sous-chefs assisteront M. Bourges:

M. Pion Georges, chef de l'Espérance de Moutier-Malcard; M. Poulteau Auguste, chef de l'Entente Dun La Souterraine; M. Tourbier André, chef de la Clique de Saint-Vaury.

Cette musique imposante sera en sorte la musique officielle de notre département et elle se produira pour la première fois le 3 mai 1970, au festival départemental de Saint-Vaury.

Bravo les musiciens creusois.

CHAMPAGNE ET MEUSE

Nomination

La nomination au poste d'administrateur général de la Société Philharmonique de Champagne à Epernay de:

M. Jubreaux, 12, rue Malakoff, à Epernay.

M. Jubreaux remplace M. Bouche. Il est habilité pour vous transmettre sur le journal fédéral tous les articles se rapportant aux sociétés de l'arrondissement d'Epernay.

EPERNAY

C'est une tradition maintenant établie à Epernay, pour quelques sociétés, d'honorer leur patronne, Sainte-Cécile, en janvier. Il est vrai qu'il n'est jamais trop tard pour bien faire.

A L'AVANT-GARDE DE LA VILLA D'AY

Le 8 janvier, notre batterie-fanfare, précédée de ses majorettes, ouvrait la série par un défilé impeccable qui la conduisait d'abord au monument aux morts de la ville, puis à celui élevé à la mémoire des victimes de l'occupation.

C'était ensuite le repas traditionnel, servi dans les celliers de la Maison Moëder et qui rassemblait, autour du président M. Faniel, et du directeur, M. G. Martin, les membres de la fanfare et leurs familles, plusieurs autochtones de la ville et les représentants des sociétés amies.

Inutile de dire que cette réunion fut l'occasion de montrer, s'il en était besoin, tout l'esprit de société et la camaraderie qui animent tous les membres de cette belle fanfare.

A L'HARMONIE DES CHEMINS DE FER

L'Harmonie avait choisi de participer, cette année, à l'office en l'église Saint-Brice-d'AY, ville voisine où elle compte une importante section composée, en particulier, d'un groupe de trompes de chasse bien conduit par Mme Cautel et M. E. Thil.

Après un extrait de Water Music de Haendel et le Trumpet Voluntary de Purcell, les nombreux assistants purent entendre les Chants Russes de E. Lalo, l'Adagio de la Sonate Pathétique de Beethoven et, pour terminer, la Marche Solennelle extraite de Sigurd Jorsalfar de Grieg.

Cette exécution, d'une haute qualité artistique, révélait un caractère particulier car l'Harmonie était conduite, pour la dernière fois, par M. André Jubreaux, son directeur depuis quelque 32 ans, qui se vit remettre, à cette occasion, une baguette d'honneur et des disques classiques de grande valeur.

Le repas traditionnel, servi au restaurant d'entreprise à Epernay, était présidé par M. Stasi, député. On pouvait remarquer, à la table d'honneur, MM. Seguin, ingénieur principal, chef des ateliers SNCF; Féron, adjoint, représentant le sénateur-maire; Homand, président de l'Union artistique et intellectuelle des cheminots de fer, et de nombreuses personnalités musicales.

Ce fut l'occasion pour le président, M. E. Gérard, de présenter le nouveau directeur, M. J. Sauvage, un jeune musicien plein de talent à qui nous souhaitons complète réussite.

ILE-DE-FRANCE

ILE-DE-FRANCE

Le Concert de gala donné en l'honneur de « Sainte-Cécile », le dimanche 25 janvier 1970 dernier par l'orchestre d'accordéons de Paris.

Ce fut encore une belle audition musicale que ce concert de gala, donné par l'excellent Orchestre d'Accordéons de Paris en la grande salle municipale de Charenton, le dimanche 25 janvier dernier et pour commémorer le souvenir-anniversaire de la chère et sainte patronne des musiciens. Ce grand concert était placé sous la haute présidence du commandant Jules Semler-Colliery, le nouveau et distingué président de notre grande CMP. Il était assisté du commandant Désiré Dondeyne, le talentueux directeur de notre belle musique des Gardiens de la Paix de Paris, et du maître Francis Wright, directeur du British College of Accordéons et vice-président de l'Accordéon, venu spécialement de la Grande-Bretagne pour assister à ce concert. Inutile, je crois, de présenter, ici, cette belle phalange musicale qu'est l'Orchestre d'Accordéons de Paris: l'OPAP, classé en division d'excellence au sein de notre CMP et que dirige avec grande

autorité notre talentueux camarade de Etienne Lorin, également directeur de l'école de musique Paul Beuscher, de Paris, où se forment de jeunes et remarquables accordéonistes, futurs virtuoses de notre école française de l'accordéon! Le fort beau programme élaboré était présenté par M. Pierre Marcel-André, l'érudite et aimable président-fondateur de l'Association des Amis de la Musique récréative. Il débutait par une œuvre d'Etienne Lorin: « Sur la route », œuvre charmante et descriptive. Vint ensuite une « Ouverture de fête », du commandant D. Dondeyne, une belle ouverture, composée spécialement pour orchestre d'accordéons: « Springtime Symphony », une belle symphonie printanière de G. Romany; « Andromeda », un agréable poème pour orchestre d'accordéons, de Francis Wright, en lequel une remarquable soliste, Mlle Josette Gavignat, fit apprécier son beau talent d'accordéoniste, nantie de nombreux premiers prix et coupes de France, et de Etienne Lorin. Et pour terminer cette première partie du programme, une fantaisie sur des chansons populaires, intitulée « Paris », un joyeux arrangement, chanté, d'Etienne Lorin, soutenant l'enthousiasme d'un auditoire nombreux

et charmé. Pendant l'entracte qui suivait, une réception suivie d'un vin d'honneur, présidée par Mme Roger Sellier, des Etablissements Paul Beuscher, ce grand refuge parisien de notre matériel musical, et qui préside également aux destinées de notre bel orchestre, réunissait ses hautes autorités et les personnalités musicales présentes au concert, fort nombreuses et grandement satisfaites par la tenue artistique de cette belle manifestation musicale, réalisée par notre orchestre d'accordéons de Paris, dirigé par notre jeune camarade Etienne Lorin. Et si l'imagerie la grande satisfaction ainsi accordée à Mme Roger Sellier, je devine la joie, plus intime, ressentie par notre cher camarade Charles Lorin, le cher père d'Etienne, ex-chef de musique de l'Armée, présent au concert. Le comité de la FM d'Ile-de-France était également présent, ainsi que de nombreuses personnalités musicales parisiennes, que nous ne pouvons citer, faute de place.

La deuxième partie du programme débutait par l'audition du quatuor de l'OAP, 1er prix d'excellence de notre CMF et animé par quatre jeunes solistes virtuoses dont la haute valeur technique et musicale fait honneur à l'école de musique Paul Beuscher et à leur maître Etienne Lorin. Il interpréta une belle suite, intitulée « Arlequinades », un fort beau quatuor pour saxophones du commandant Jules Semler-Collery et transcrit avec art pour accordéons par Etienne Lorin. Fort bien interprété, il recueillit de chaleureux applaudissements.

Ensuite, le grand orchestre d'accordéons reprenant sa place exécutait, tout d'abord, une « Suite Symphonique » de Arthur Hoenrich, suivie d'un « Prélude Symphonique » intitulé « Symphoniques Vorspiel » de Hans Brehme, et de « L'Apprenti Sorcier », une sélection de l'œuvre bien connue de Paul Dukas, transcrite par Etienne Lorin. La majeure partie des œuvres interprétées était donnée en première audition. Ce qui en doublait le charme et l'intérêt pour les auditeurs, qui manifestèrent leur grande satisfaction par des applaudissements bien nourris et chaleureux.

Après l'audition de « L'Apprenti Sorcier » et avant de terminer son concert de gala, Etienne Lorin prenait la parole pour remercier les nombreuses et hautes personnalités musicales et parisiennes présentes, ainsi que ses jeunes exécutants pour leur assiduité aux répétitions et leurs chers parents. Et fut également un mot aimable pour son auditoire, virtuellement satisfait et charmé. Ensuite, il procéda à une remise de diplômes, décernés par le conseil d'administration de l'OAP aux jeunes élèves méritants et ayant 5 ans de présence en son sein. Citons : Michel Bouchard, Michel Guillaume, François Gosselin, Jean-Yves Frat et Colette Faucher. Pour 10 ans de présence, à Pierre Lédain. Puis il présenta les nouveaux sociétaires de la promotion Sainte-Cécile 1969. Et, « Ouverture d'Egmont », de Beethoven, terminant ce beau concert d'adieu de gala. Mais, ô surprise ! après l'exécution de « Ouverture d'Egmont », l'auditoire, conquis et enthousiasmé, réclama avec vigueur, une nouvelle audition de « Paris », mis en chansons par Etienne Lorin. Elles furent chantées par la salle tout entière avec l'orchestre d'accordéons. Le maître Francis Wright en était tout bouleversé. Et il en exprima, à Etienne Lorin, et à ses musiciens, en termes chaleureux, toute sa joie d'avoir pu assister à cette belle manifestation artistique et musicale. Notre cher président, Jules Semler-Collery, ne ménagea point, non plus ses vives félicitations, en exprimant sa grande satisfaction au dynamisme et talentueux directeur de l'OAP Etienne Lorin, notre cher camarade.

Sainte-Cécile devait en finir de joie en sa célèbre demeure où régnait la foi !

Capitaine F. BOYER.

Le concours itinérant de l'Estudiantina d'Argenteuil

Notre excellente et bien vivante Estudiantina d'Argenteuil, une jeune phalange d'instrumentistes à plectres, que dirige avec art son talentueux directeur, M. Mario Monti, se présentait, le dimanche 1er février 1970, accompagnée par son dévoué président M. Boquet, en la salle des fêtes d'Argenteuil, devant le jury de notre FM d'Ile-de-France, pour tâcher d'améliorer encore son classement musical, déjà élevé. Dans le jury, que présidait M. Maurice Brun, se distinguait président de la Commission technique de notre Fédération, je me trouvais aux côtés du capitaine Félix Foré, l'ancien chef de musique adjoint de notre grande musique de la Garde Républicaine et du commandant D. Dondoyne, le chef réputé de notre belle Musique des Gardiens de la Paix de Paris.

Le but de cette épreuve demeure dans la possibilité, pour nos sociétés musicales, d'améliorer leur classement, signe de leur valeur artistique au sein de notre grande CMF, et quand les circonstances les ont empêchés de participer à un grand concours de musique organisé à cet effet. M. Mario Monti, chef et instructeur de cette jeune et belle phalange avait donc préparé un programme très musical qui nous permit d'entendre une belle audition, très nuancée, en ses fines sonorités et une justesse impeccable. Après une excellente interprétation du morceau imposé, « Renato », une Ouverture de L. Livitiano et une parfaite exécution de ses morceaux au choix : 1) le « Festin des Deux », de Maciocchi ; 2) le « Rocher Fantôme », de Popy, notre jeune phalange obtint le nombre de points exigé qui lui conférait un 1er prix ascendant, avec mention à son directeur, M. Mario Monti. Etant déjà classée en 1ère division, 1ère section,

elle passait ainsi en excellence B. Ce qui est un beau résultat et bien mérité. Cet ensemble musical, composé de mandolines, mandoles, guitares et contrebasse à cordes, etc., mériterait bien la faveur d'être entendue par le grand cercle des auditeurs de notre musique populaire.

Les opérations du classement terminées, nous eûmes encore le plaisir d'entendre un jeune et excellent guitariste, élève de M. Mario Monti, et soliste à son pupitre, Pierre Prévot, qui nous démontra ses belles qualités de virtuose en une œuvre félicitée, écrite pour guitare, et fort agréable à entendre. Et tous ces efforts artistiques, musicalement produits par de jeunes exécutants et exécutantes, sous la direction éclairée de leur talentueux chef, M. Mario Monti, méritaient bien les amicales félicitations qui leurs furent prodiguées au nom du jury, par M. Maurice Brun, président technique de notre belle Fédération Musicale d'Ile-de-France, présidée elle-même par M. Hugonnet, son honorable et dévoué président fédéral.

COURBEVOIE Cercle Mandoliniste

Depuis décembre 1967 le Cercle Mandoliniste de Courbevoie, soucieux de favoriser l'entrée de jeunes élèves à l'orchestre, a instauré une tradition qui consiste à réunir en une soirée familiale les élèves de mandoline et guitare, leurs parents et l'orchestre à plectres.

Le succès de ces soirées pour lesquelles la presque totalité des invitations a été chaque fois honorée, apporte un démenti à certains esprits défaitistes qui pensent que les parents se soucient peu de la culture musicale de leurs enfants et ne répondent pas aux sollicitations et invitations qui leur sont adressées. En 1967 et 1968 environ 30 personnes avaient assisté à la soirée intime préparée à leur intention.

Le 17 décembre 1969 plus de 80 personnes se pressèrent à la salle des répétitions du Cercle Mandoliniste pour entendre le programme qui leur était proposé à savoir : Par l'orchestre : « La Caravane », Grétry ; par un jeune quintette : « Balalaïka Souvenir », Joh B. Kok ; « Peuple Chante », Vercoeur Ce quintette était ainsi composé : 1ère mandoline, Christian Parmentier, Maryse Dupont ; 2ème mandoline, Jocelyne Outrequin ; guitare, Catherine Choleton, Martine Delliaux.

Malgré une formation relativement courte, en particulier pour les guitaristes (2 années) et conscients de ce qui leur manque sur le plan technique, ces jeunes ont su faire honneur à l'art musical populaire. Par un excellent choix des œuvres et leur concentration ils ont su séduire leur public et donner raison à Saint-Saëns : « Les mandolines et les guitaristes ont des sons qui font aimer ».

À la faveur de cette prestation le plus grand mérite de ces jeunes est d'avoir présenté à leurs plus jeunes camarades, encore dans les cours, les perspectives qui leur sont offertes de pratiquer la musique d'ensemble.

Succédant à ces exécutions instrumentales, M. Georges-Charles Bernard s'adressa aux parents et élèves. Au cours d'un bref exposé il

retraça les origines de la CMF, et défini les buts qu'elle poursuit tant sur le plan éducatif que sur celui de l'organisation de l'art musical populaire en France. À cet égard le président du Cercle Mandoliniste souligna le rôle important des sociétés musicales d'amateurs et schématisa celui de sa société.

Une surprise devait marquer cette soirée en la personne d'une jeune guitariste, Catherine Choleton, qui sut joindre à son goût de la musique celui de la poésie : elle su dire avec délicatesse :

« Le concert n'était pas réussi », de J. Prévert ; « La Feuille », de G.-C. Bernard ; « L'Orgue de Barbarie », de J. Prévert.

En contraste à cette proposition poétique un quintette offrit une évocation très courte de la musique du Far-West avec l'interprétation de « Oh ! Suzanna ».

Ce quintette, composé de : Robert Parmentier, piano (directeur de l'orchestre) ; Paul Bernard, banjo ; Gérard Lépine, banjo ; Robert Vincent, guitare ; Georges-C. Bernard, banjo ténor, a apporté une petite touche de rythme et mouvé aux élèves banjoïstes quelles pouvaient être leurs possibilités futures.

L'orchestre, qui s'était un peu effacé devant les exécutions des jeunes, se fit cependant entendre une seconde fois en interprétant une très belle œuvre du maître Mario Maciocchi : « Rapsodie Tzigane. Bien entendu l'orchestre était placé sous la direction efficace et discrète de M. Robert Parmentier.

C'est à Catherine Choleton qu'échut l'honneur de terminer la partie artistique de cette soirée en interprétant un conte de Noël de G.-C. Bernard. Cette « Découverte de Noël » d'un certain Petit Pierre fut contée avec finesse et émotion et écoutée avec attention par les enfants. Quant aux adultes, et plus spécialement quelques mamans, ils ne purent cacher une certaine émotion.

Ce 17 décembre 1969 fut également l'occasion de fêter les 20 années de présence au Cercle Mandoliniste de deux sociétaires : M. René Lépins et M. Georges-Charles Bernard, entrés tous deux le 27 octobre 1949.

Cette soirée familiale a permis, et c'était là son objet essentiel, d'établir un contact étroit entre exécutants et animateurs de l'orchestre d'une part et les jeunes élèves et leurs parents d'autre part. Ces derniers, sans le concours desquels il n'est pas d'action durable et profonde, ont pu prendre conscience de la valeur de l'art musical populaire comme facteur de culture et d'épanouissement de leurs enfants.

LE DRAPEAU POUR SOCIÉTÉS MAIRIES
AS. ROBERT SEYMONT
 TAIN (DROME) INSIGNES
 CATALOGUE FRANCO ET TOUS ARTICLES POUR FÊTES



classique - moderne



MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE
 Documentation sur demande :
 18, rue de la Fontaine-au-Roi - 75 PARIS 10^e - Tél. : 021-02-74

HENRI SELMER PARIS

Pontlevoy Evelyne (clarinette) ; Fouassier Patrick (clarinette) ; Au-zanneau Nicole (saxophone) ; Giraudon Gilles (trombone) ; Mallet Michel (trompette).

Enfin M. Froidefond remit à M. Guy Fauvert la médaille d'Etat décernée par le ministre des Affaires Culturelles pour 48 années de « bons et loyaux services ».

Assemblée générale du 15 février

Dimanche la Fédération des Sociétés Musicales d'Indre-et-Loire a tenu son assemblée générale statutaire, dans la salle d'auditions du Conservatoire régional de musique de Tours. Sous la présidence de M. Froidefond, président, entouré par MM. Legendre, Mauberger, Gautier, Richard, vice-présidents ; M. Dorizon, secrétaire général ; MM. Doussot, Boutet, secrétaires adjoints ; M. Lefèvre, trésorier général, et M. Roux, trésorier adjoint, M. Carleau, secrétaire aux examens s'était fait excuser étant actuellement souffrant.

M. Froidefond dans son allocution, adressa ses remerciements aux délégués des 51 sociétés représentées. Il présenta les excuses de M. Desache, président du Conseil général ; de M. Moisan, inspecteur chef du Service départemental de la Jeunesse et des Sports ; de M. Aibrepic, directeur du Conservatoire régional de musique de Tours ; de M. Darion, administrateur du grand théâtre de Tours.

Il remercia ses collaborateurs pour les bons résultats obtenus au cours de l'année 1969. Il rendit également hommage au dynamisme qu'ils apportent à la bonne marche de la Fédération.

Il demanda à l'assistance de bien vouloir observer une minute de silence à la mémoire de MM. Simbault, directeur de l'Union Musicale de Preuilly-sur-Claise ; de M. Besnier, directeur de l'Union Musicale d'Es-vres ; de M. Boireau, directeur de la Fanfare de Manthelan ; de M. le Marquis de Beaumont, président de la Lyre de Beaumont-la-Ronce décédés au cours de l'année.

En terminant son allocution, il souligna l'aide précieuse apportée à la Fédération, par le Conseil général, le Commissariat à la Jeunesse et aux Sports et aux municipalités, pour les subventions qui sont accordées. Puis s'adressant aux sociétés, leur demanda de prévoir l'avenir en formant des élèves et de se grouper au sein de la Fédération.

Le secrétaire M. Dorizon, dans son rapport moral, donna la composition de la Fédération : 112 sociétés dont 25 harmonies, 74 fanfares, 6 batteries-fanfares, 4 chorales, 1 philharmonie et deux sociétés d'accordéons.

Pour un ensemble de 3.500 musiciens, il indique également que 61 sociétés donnent des cours qui réunissent 1.229 élèves. Il exprime sa satisfaction de voir se constituer des écoles de musique puisque, actuellement, nous avons 20 sociétés qui donnent des cours dans les écoles avec l'appui des municipalités.

Les récompenses qui ont été décernées au cours des festivals et pour la Sainte-Cécile comprennent : 65 diplômes de la Fédération d'I-et-L., 41 diplômes et médailles de bronze de la Confédération Musicale de France, 25 médailles argentées, 28 médailles dorées, 9 médailles de vétérans, 2 médailles de direction, 1 plaquette cinquantenaire pour les sociétés et une plaquette centenaire.

Le secrétaire donna ensuite divers renseignements et des explications sur les circulaires adressées aux sociétés.

Le festival concours départemental dont la date du 21 juin a été

adoptée, aura lieu cette année à Beaumont-la-Ronce en accord avec la Musique municipale et la municipalité de cette ville.

Le festival et le concours sont uniquement réservés aux sociétés de notre Fédération d'I-et-L. dotés de primes, d'indemnités de transport, prix en espèces, médailles et diplômes.

Pour les festivals canoniques des dates sont dès maintenant retenues. Beaumont-la-Ronce le 7 juin, Nouans-les Fontaines 14 juin, Francueil 5 juillet, Monthodon 12 juillet, Mosnes 12 juillet, Saint-Nicolas-de-Bourgueil 19 juillet, Neuillé-le-Lierre 19 juillet. A noter que la Fanfare Sainte-Cécile de Sonzay fêtera son centenaire le 24 mai.

M. Froidefond, en l'absence de M. Carleau secrétaire aux examens, adressa ses félicitations aux directeurs et professeurs des sociétés pour les résultats obtenus par les élèves. Il renouvela ses remerciements à M. Aibrepic, directeur du Conservatoire, à Mmes et MM. les professeurs du Conservatoire, les membres du jury, pour l'aide précieuse qu'ils apportent. Il ressort de son rapport que 38 sociétés ont présenté 388 élèves et que dans l'ensemble le niveau est satisfaisant.

Il indique que toutes les sociétés ont reçu le règlement des examens et le programme, il demande que la date limite des inscriptions du 1er mars soit bien respectée, les examens ayant lieu le 26 avril au Conservatoire régional de musique de Tours. Il rappelle que suivant le nombre des inscriptions reçues, il est possible que pour la division préparatoire, il soit prévu des centres d'examen qui grouperaient les élèves des sociétés éloignées, les sociétés en seront avisées.

M. Doussot secrétaire aux assurances dans son compte-rendu, annonce que seulement 83 sociétés sont assurées. Il attire l'attention des dirigeants sur les responsabilités qu'ils encourent en négligeant de contracter une assurance.

Le rapport du congrès de la Confédération Musicale de France préparé par M. Carleau a été lu et commenté en son absence par M. Froidefond, ce rapport fait connaître à l'assemblée les nombreuses activités de nos sociétés musicales. Il regrette vivement le départ de M. Ehimann de la présidence, lui adressant ses remerciements pour son action en faveur de nos sociétés populaires de musique et se réjouit de l'élection à la présidence de la Confédération de M. le commandant Semler-Collery, bien connu de nos musiciens.

Le compte-rendu financier de M. Lefèvre, trésorier, fait état d'une bonne situation financière, recommandant aux sociétés de ne mettre aucun retard dans l'envoi des cotisations et du bulletin d'abonnement au journal.

Le rapport de la commission de contrôle présidée par M. Lhéritier approuva sa gestion et lui adressa ses félicitations sous les approbations unanimes de l'assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé il fut procédé à l'élection du tiers sortant des membres du comité directeur. Ont été élus : MM. Bonnal, Boutet, Brault, Coutoux, Durand, Ernou, Lefèvre, Maurice, Richard, Renou, Lefèvre, Maurice, Richard.

À la suite de l'assemblée générale le Comité s'est réuni pour procéder à l'élection de son bureau. Ont été élus : président, M. Froidefond ; vice-présidents, MM. Legendre, Mauberger, Gautier, Richard ; secrétaires adjoints aux examens, M. Carleau ; aux assurances, M. Doussot ; aux récompenses, M. Boutet ; trésorier général, M. Lefèvre ; trésorier adjoint, M. Roux ; secrétaire, M. Durand.

INDRE-ET-LOIRE

A l'adresse de Monsieur EHRMANN et de Monsieur le Commandant Jules SEMLER-COLLERY.

La Fédération des Sociétés Musicales d'Indre-et-Loire, réunie en assemblée générale de toutes ses sociétés, adresse à l'unanimité, à M. Ehrmann, l'expression de sa vive reconnaissance et ses remerciements, pour son action exemplaire en faveur des Sociétés Populaires de Musique.

Elle se réjouit de l'élection à la présidence de la Confédération Musicale de France, de M. le commandant Jules Semler-Collery, à qui elle renouvelle ses sentiments de respectueuses amitiés.

BLERE

Concert de la Musique Municipale

Nous relevons dans la Nouvelle République du Centre Ouest, du 28 janvier, les appréciations suivantes au sujet de ce concert :

Le concert que la Musique Municipale de Bléré a donné en ce dimanche 25 janvier, sous la direction de son chef Christian Pomard, a mis en évidence les remarquables résultats obtenus, par une expérience assez exceptionnelle en faveur de la musique.

Ce qui se passe à Bléré mérite d'être cité en exemple et ce n'est pas par hasard que l'on pouvait reconnaître dans la vaste salle du Centre Culturel, aux côtés du maire M. Reuilhon et des personnalités locales, MM. Froidefond, président de la Fédération d'Indre-et-Loire ; Mercier, président de la Musique d'Amboise ; Dumoulin, conseiller général ; Bonal, chef de la musique des Sapeurs-Pompiers ; Kaiser, chef de l'Harmonie de Loches ; les chefs de musique des communes voisines, ainsi que plusieurs professeurs du Conservatoire régional de Tours, qui avaient tenu à rendre hommage, par leur présence, au travail accompli par le président Avenet, le chef Pomard et ses « chevilles ouvrières » dont le populaire Victor Fauvert — 48 années de présence — est sans doute la plus belle personification.

Il appartenait à l'ensemble vocal d'offrir ce concert. C'était en quelque sorte un hommage rendu au capitaine François, aujourd'hui professeur à Tarces, dont on n'a pas oublié tel, l'action prépondérante et le rayonnement.

L'Orchestre Junior devait ensuite étonner l'auditoire par la qualité de ses interprétations illustrant à merveille une formation musicale vivante et populaire devant laquelle chaque habitant se sent directement concerné.

Et puis ce fut l'apothéose offerte par la grande formation, dont le programme très varié mit en évidence l'homogénéité, la souplesse et la richesse des divers pupitres. Le programme de ce concert fort bien composé par le chef Pomard et fort bien exécuté par ses musiciens entraînés par MM. Maurice, Périer, Percerault et Pasquet, comprenait :

En première partie, par l'ensemble vocal : « Bring Back » de M. Cornou ; « Révolte à Bord » de O. Zoppiano ; « Calme Nuit, Sainte Nuit », de P. Berthier.

Ensuite l'Orchestre Junior se fit applaudir en exécutant « Romance », de J. Semler-Collery ; « Johann Krieger » (Suite), de A.-D. Arend, (Andante, Menuet, Bourrée, Air, Rondeau).

La deuxième partie fut toute entière exécutée par la Musique Municipale, à laquelle les Juniors étaient venus s'incorporer, pour exécuter le programme suivant :

« El Teniente de Alcade », de Barsac-Mongis (paso-doble) ; « Coppélia » (ballet), de L. Delibes ; « La Tourterelle », de Damaré, polka pour petite flûte, soliste M. Bruno Février, 1er prix du Conservatoire régional de Tours ; « Pavane », de G. Fauré, arrangement Soyter ; « Porgy and Bess », sélection de G. Gershwin ; « Spacemint », Allegro de Turina.

Enfin, le président Froidefond, au nom de la Fédération d'Indre-et-Loire et au nom de la Confédération Musicale de France devait remettre des diplômes et récompenses aux musiciens et élèves suivants :

Cours préparatoire : Mouzay Patricia (flûte) ; Dubazeau Françoise (clarinette) ; Tardieu Renée (saxophone) ; Métyard Jean-Luc (trompette) ; Bourdon Serge (trompette) ; Benoit Francis (cornet) ; Pénicaut Dominique (bugle).

Cours moyen : Piotroy Dominique (clarinette) ; Renault Max (trombone) ; Martineau Jean-Michel (basse).

Cours élémentaire : Tardieu Marie-Dominique (flûte) ; Mouzay Annie (flûte) ; Pilon Alain (clarinette) ; Giraudon Yannick (clarinette) ; Martineau Nicole (clarinette) ;

Paul Beuscher

23 à 29, boulevard Beaumarchais

PARIS-4^e — Tél. 887-09-03

Propose aux meilleures conditions tous les instruments pour débutants ou professionnels

- A vent (bois - cuivre).
- A percussion.
- Accessoires.
- Tenues de musiciens.
- Equipements complets pour majorettes.
- Musique imprimée, méthodes, etc...

Catalogues et devis gratuits sur demande

Et... Si vous parlez Musique...

Dites toujours : Paul BEUSCHER !

LOIRE ET HAUTE-LOIRE

CHARLIEU

Festival de Musique

Le Festival de musique du groupement du Roonnais se tiendra les 6 et 7 juin prochains à Charlieu.

Depuis de longs mois, le bureau de l'Harmonie et son Conseil d'Administration sont à l'ouvrage pour faire de ces deux journées une fête grandiose de la musique.

D'ores et déjà nous avons la participation d'une vingtaine de sociétés et de 7 formations de majorettes.

Comme musique d'honneur nous aurons le grand plaisir d'avoir la musique de la Légion Etrangère qui se fera entendre le samedi soir par un concert de 1 h. 30 et de là un grand bal avec André Verchuren et son orchestre.

Le dimanche matin le congrès du Groupement Musical du Roonnais se tiendra à la caserne des pompiers suivi d'une remise de gerbe aux monuments aux morts.

L'après-midi, grand défilé avec la reine du festival 1970 et ses demoiselles d'honneur. Après le morceau d'ensemble, audition de toutes les sociétés ainsi qu'un concert par la musique de la Légion.

En soirée, bal avec l'orchestre Charley Bazin et un feu d'artifice clôturera ces deux journées musicales.

Le secrétaire général, Henry LOMET

SAINT-ETIENNE

Le 36ème anniversaire de la Gerbe artistique Musicale Forézienne

Le 15 février à 15 h, la Gerbe Artistique Musicale Forézienne fête d'une façon éclatante son 36ème anniversaire par un beau concert spirituel en la grande église de Saint-Etienne.

Le public stéphanois était venu très nombreux et n'a pas manqué de prouver sa satisfaction par de nombreux applaudissements, ce qui est rare dans une église. Nous avons noté la présence de nos présidents d'honneur : Mme Blanc, M. Colombe et Mme Mnis et M. Baur, directeurs fondateurs de la Gerbe, étaient particulièrement satisfaits de ce concert et de son exécution. M. le curé Albert Grand adressa ses remerciements et ses félicitations à cette brillante phalange stéphanoise qui fait honneur à notre cité.

Sous la direction de Maryse Berne, les chœurs interprétèrent la Marche de Judas Macchabée (Haendel), le Magnificat de Bach et l'Alleluia de Haendel.

Les solistes étaient tous de qualité et furent des interprètes brillants de Saint-Saëns, Haendel, Bach, César Franck, Gounod, Verdi, Fauré, Stradella, Rossini, Vivaldi, etc.

Jacqueline Chauvet, Maryse Berne, Jeanne Stephan, les ténors Henri Subrin, Alexandre Marchal, André Fontaine et Jean Meignont (également président), tous donnèrent l'interprétation sobre qui est de mise en un tel lieu, les splendeurs des voix et la conviction étant les meilleurs arguments que l'on puisse faire valoir. Le maître Claude Rabeyrin accompagnait avec talent le programme aux orgues.

Dans tous vos Congrès et Manifestations, n'oubliez pas de porter l'insigne de la Confédération Musicale de France

MOSELLE ET MEURTHE-ET-MOSELLE

Compte rendu des activités de l'Harmonie des Houillères du Bassin de Lorraine pour l'année 1969

L'année écoulée a permis, une fois de plus, aux nombreux et fervents mélomanes du bassin houillier, d'apprécier l'Harmonie des HBL à sa juste valeur. Parmi les nombreuses prestations qu'elle eut le plaisir d'offrir, nous ne citerons que les 2 principales.

1) Le concert de gala de l'Ascension donné au cinéma «Eden» de Forbach, placé sous la présidence d'honneur de M. Rebelle-Borghella, sous-préfet de Forbach, et de M. Jean-Eric Bousch, sénateur-maire de Forbach, auquel assistaient également M. Lorimy, directeur général et Mme; MM. Lagabrielle et Puyte, directeurs généraux adjoints; M. Mousu, secrétaire général et Mme, ainsi que de nombreuses personnalités du bassin.

Après l'allocation de bienvenue faite par M. Quantin, directeur des travaux du jour et président de l'Harmonie, ce fut au tour de Mme Paulette Sénault, de l'ORTF de Nancy, de présenter et commenter le programme, placé sous la direction de M. Roland Bottel.

La première partie débuta par «La Marche Consulaire à Marengo» de Furzeot, qui fit revivre quelques instants l'époque napoléonienne, par la venue sur scène, de quatre authentiques grognards au tambour, à la grande surprise de toute l'assistance.

«L'Ouverture de Ramuntcho» de Gabriel Pierné, suivie du ballet de «L'Amour Sorcier» (Fantôme et Danse du Feu) de Martial de Falla, déclenchèrent successivement l'enthousiasme du public par des crépitements de bravos.

Les 1ère et 2ème suites, du «Ballet des deux pigeons», d'André Messager, qui mirent en valeur successivement bois et cuivres, avec des nuances fortement accentuées, furent l'apothéose de cette première partie.

Venait ensuite la vedette du gala M. Bottel avait fait appel au précieux concours de M. Gérard Klam, encore sous les drapeaux, et titulaire d'un premier prix de violon, d'un premier prix de musique de chambre, et d'une première médaille de solfège du Conservatoire National de Paris.

Accompagné au piano par Mlle Régine Schlicht, professeur au Conservatoire de Metz, il nous fit entendre successivement : «Romance en Fa» de Beethoven, «Danse Espagnole» de Manuel de Falla, «Fugue en sol mineur de la 1ère Sonate» de J.-S. Bach, «La Romance

NORD ET PAS-DE-CALAIS

SAINTE-CECILE HONORE SES MUSICIENS ARMENTIERES

«La Grande Fanfare» que préside M. Albert Dooze avait reçu la date du 30 novembre pour fêter sa patronne, mais surtout pour honorer ses anciens. Après une magnifique audition à Saint-Vaast, musiciens et personnalités se retrouvèrent, salle des Sports où, sous la présidence de M. Gérard Haesebroeck, maire et conseiller général, M. Rose, secrétaire général de la Fédération, procéda à une remise de distinctions fédérales :

Etoile Fédérale (avec agrafe) pour 60 ans de services : Nestor Menchoy. Etoile Fédérale : Marcel Defer, Lucien Santraine, Pierre Stevandt, Médaille d'or : Emile Claerbout, Henri Dupon.

Médaille d'argent : Raymond De-groote, Wilham Dooze, Georges Pollet.

Médaille de bronze : Pierre Debaque, Michel Hedours. Enfin, M. Haesebroeck devait, par

Andalouse» de P. de Sarasate, «Recitativo et Capriccioso» de F. Kreisler et le «Final du Concerto en mi mineur» de Mendelssohn. Récital emprunt d'une grande technique, d'une parfaite justesse et d'une incomparable exécution, Gérard Klam avait conquis le public, et par 2 fois devait offrir un «bis» à l'unanimité réclamé.

Puis, l'Harmonie se devait de reprendre sa place, elle donna d'abord un poème symphonique, «Genoveva» de Guy Duljek (actuel commandant, chef de la Musique de la Force Navale Belge à Ostende), une œuvre délicieusement écrite, qui du début à la fin, tint le public en haleine.

«Marching Thro' Georgia» de Glen Miller, admirablement montée avec la batterie de l'Harmonie que dirige M. Izing, tambour-major, remplit le gala.

Ce fut une réussite totale tant à l'honneur de ces vaillants musiciens, que de leur chef, qui, tout au long de l'après-midi, eut parfois à déplorer d'un repos mérité pour que l'art musical survive et soit toujours apprécié.

2) Le grand concert spirituel, donné en l'église de Merlebach, le 23 novembre, avec la participation de la Chorale d'Enfants de Merlebach (sous la direction de M. Lacour) et de Mlle M.-R. Feit à l'orgue.

Le programme habilement présenté par M. le chanoine Nassoy, Maître de Chapelle de la cathédrale de Metz, débuta par «La Mort d'Asa», «Peter Gyn», numéro 2 de Grieg (en hommage aux victimes de la mine) suivie de «Prélude» de Bachmann, admirablement exécutés par l'Harmonie.

La Chorale (avec accompagnement d'orgue) fit entendre successivement : «Le pauvre aveugle» (négro spirituel) de Darcy; «L'ave Verum» de Mozart; «L'Adagio» (cantate 147) de J.-S. Bach, et «Triomphe à Divin Roi» de Haendel. Ce fut un régal pour l'auditeur, ces voix d'enfants encore si fraîches, et pourtant empreintes déjà d'une justesse irréprochable.

L'Harmonie se produisit à nouveau dans «L'Enchantement du Vendredi Saint» (Parsifal) de R. Wagner et c'est par le «Prélude Opus 7» de M. Dupré, que Mlle Feit termina avec brio cette première partie.

C'est au Quatuor de Saxophones des HBL, que dirige M. Ceseo, qu'appartenait l'introduction de la 2ème partie, dans un «Quatuor» (Canzona et Variations) de A. Glazounov. L'éloge de ces saxophonistes n'est plus à faire, connus en Suisse, en Angleterre, et dans toute la France, après une tournée sous l'égide des JMP, ils n'ont recueilli que de chaleureuses et des félicitations chaleureuses, dignes récompenses de leur travail toujours persévérant.

Puis, une délicate petite chose interprétée par l'Harmonie à nouveau, «Fugues Floriss», Pastorale (extraite de la suite «Bretagne») de F. Casadesu; transcription de P. Dupont, M. Raymond Klam, sous-chef de l'Harmonie et clarinette solo, y apporta tout le meilleur de lui-même, en y joignant à la fois la finesse, la sensibilité et le style, dans une parfaite exécution.

«L'Adagio de la 3ème Symphonie» de Saint-Saëns, avec orgue, transcription pour orchestre d'harmonie de P. Scmler-Collely, fut la pièce maîtresse de ce concert. M. Bottel avait tenu à rendre hommage à son prédécesseur M. Paul Semler-Collely, en joignant à son programme cette admirable transcription, écrite d'une main aussi délicate, ne négligeant en rien les rapprochements avec l'Orchestre Symphonique. L'exécution très réussie permit au public le jugement souhaité pour l'œuvre et pour l'Harmonie.

La chorale de M. Lacour, interpréta ensuite trois chœurs et un Négro Spirituel, toujours aussi appréciés et d'une très haute tenue musicale.

«La Marche Solennelle» (Sigurd-Jorsalfar numéro 3) de Grieg (trans. de P. Dupont), exécutée avec une grande maestria, mis le point final d'apothéose à ce concert magnifique. Nul doute que les nombreux auditeurs assisteront à nouveau aux différentes prestations de cette belle Harmonie. Bravo encore à son chef et à tous ses exécutants.

Nous apprenons que l'Harmonie des HBL, toujours très sollicitée participera au Concours international de Châlons-sur-Saône, en juin prochain, et sera l'invité d'honneur du Festival fédéral des Vosges à Saint-Dié, habilement mis sur pied par son président, M. Monlotte.

rale à M. Raymond Robillard, pour ses 50 années de direction au «XXX».

L'Etoile fédérale à MM. Roland Serrure, René Verriest et Edmond Dupuy.

Au nom de la Société d'encouragement et dévouement, M. Rohart, au nom de M. Borel, épingla la médaille d'argent, sur la poitrine de MM. Jean Giannini, Léon Demuellemeester, tandis que M. Georges Roussel recevait la croix de chevalier dans le même ordre.

Et c'est au milieu des vivats que M. Augustin Laurent remettait la grande médaille de vermeil de la ville de Lille à M. Robillard.

SALLAUMINES

Harmonie Municipale

Le 30 novembre était jour de liesse à l'Harmonie Municipale. Elle était Sainte-Cécile, et c'est au cours du banquet traditionnel que présidait MM. Jules Tell, maire, et conseiller général; Maurice Delvigne, président de la Délégation de Lens; Mme Bultez M. Georges Cerf, etc., que M. Fernand Sausse se voyait décerner l'Etoile fédérale pour plus de 50 années de dévouement à l'art musical.

GUINNES

Le soin de venir présider aux festivités de Sainte-Cécile de la Municipale de Guignes avait été dévolu à M. René Blondel, ancien et vice-président de notre bureau fédéral. De nombreuses personnalités l'entouraient lorsqu'il procéda à la remise de distinctions fédérales, après avoir magnifié l'action des dirigeants anciens et actuels de la locale et vivante phalange de Guignes.

Médaille d'or à M. Gaston Leuzanne, chef.

Médaille de bronze à MM. Charles Poquet et René Jocalaz.

Médaille d'argent à M. Antoine Lonrelo.

PHALEMPIN

A la fanfare

Les dirigeants de la vaillante Fanfare de Phalempin avaient demandé au président de leur Délégation «Lille IV» de présider aux manifestations de Sainte-Cécile, le 7-12-69, et surtout de procéder à une remise de distinctions fédérales. En présence de M. Bourgois, président; MM. Flinois et Wibaux représentant M. le maire, excusé; Duthilleul, chef de la Clique Scolaire, etc., M. Rose procédait à la remise de distinctions :

Pour 40 années de présence : M. Marcel Legrand, médaille d'or.

Pour 30 années de présence : MM. Debouriez Michel, Hermant Michel, Boussemart, Maurice Lefebvre et André Dubar.

EVIN-MALMAISON

La Lyre Musicale organisait, le 14 septembre dernier, un festival où étaient invitées les sociétés voisines et amies de la Lyre.

C'est au cours des festivités, que M. Omer Dufour, administrateur de la Fédération, ayant à ses côtés M. François Cosme, vice-président de la Délégation de Lens, devait honorer les vétérans dont les noms suivent :

Etoile fédérale avec agrafe pour 60 années de présence : Henri Messere, directeur; Etoile fédérale à M. Jules Hurbain; médaille d'or à MM. Joseph et Pierre Henneau et Julien Braec; enfin la médaille d'argent à M. Paul Plevet, président.

HARNES

Harmonie ouvrière municipale

23 novembre... Sainte-Cécile à l'Harmonie. Après une audition de choix sous la direction de Marcel Tison, les membres de la Société se réunirent au Cercle pour y tenir leur assemblée générale et renouveler leur commission.

Après un défilé impeccable, en ville, c'était le banquet au cours duquel M. Maurice Delvigne remettait l'Etoile fédérale aux vétérans : Charles Miroux, Augustin Petit, et Arthur Baudin, ceci en présence des personnalités dont M. Tainguez, maire d'Harnes.

TOURCOING

Au choral national des «cricks-sicks»

Jour de liesse pour les joyeux et réputés chanteurs des «Cricks-Sicks».

Eux aussi avaient attendu la fête de Sainte-Cécile pour honorer, com-

me il se devait, leur directeur, Robert Deleersnyder — par ailleurs membre de notre Bureau fédéral et trésorier de la Fédération.

Après une audition de grande classe en l'église Notre-Dame, personnalités et convives se retrouvèrent pour le traditionnel banquet, durant lequel il devait être procédé à une remise de distinctions fédérales et confédérales :

M. Dufour, notre administrateur, remettait à M. Deleersnyder, la médaille de direction de la Confédération Musicale de France pour ses nombreuses années de direction. M. Briançon lui succédait pour épingler la médaille d'or de la Fédération sur la poitrine du directeur pour plus d'un quart de siècle de dévouement à la cause orphéonique. Etait également honoré d'autres choristes dont M. Lecomte, directeur administratif de la ville de Tourcoing.

FOUQUIERES-LES-LENS

Fanfare municipale

16 novembre... Fête traditionnelle à la Fanfare. Après l'audition en l'église paroissiale d'œuvres fort goûtées, sous la direction de M. André Havez, le défilé en ville, musiciens et convives se retrouvaient pour le banquet annuel, au cours duquel il devait être procédé à une remise de distinctions fédérales par M. Maurice Delvigne, président de la Délégation de Lens, en présence des personnalités locales et M. Caudrelier, maire.

Ont été honorés : Charles Loyer et Casimir Kukula, médaille d'argent. Barthélémy Malbranque, médaille d'or.

Victor Lestrignez, ancien directeur, Etoile fédérale pour 50 années de présence.

ANZIN

Société Chorale Henri Lobert

C'est au cours d'une sympathique réception, le 19 septembre 1969, salle des répétitions, qu'il devait être procédé à une remise de distinctions à plusieurs membres actifs de la Chorale.

Tour à tour, MM. Roussel et Auzou, vantèrent les mérites et la vitalité de la société, et c'est à M. Auzou, membre du Comité artistique de la Fédération, qu'incombait l'honneur de décorer :

Mmes Berthe Dujardin et Georgette Dujardin pour 20 années de présence.

M. Albert Cardinal, Etoile fédérale pour 50 années de présence au sein de plusieurs sociétés chorales de la région.

Et enfin M. Léon Lamotte pour 60 années de présence, Etoile fédérale avec agrafe.

Une réception et la coupe de l'amitié clôturèrent cette sympathique manifestation.

SANCOURT

En l'absence du président Briançon, réçu par d'autres obligations, c'est M. Oscar Beaumont qui présidait aux festivités de Sainte-Cécile de la «Fraternelle» de Sancourt.

Après une audition fort goûtée des mélomanes, M. Beaumont, au nom de la Fédération, procédait à une remise de distinctions dont voici les bénéficiaires :

Etoile fédérale à M. Charles Talfer, Emile Telliez et Etienne Poiveau.

Médaille trentenaire (argent) à MM. Vincent Dhordain, Maurice Marlière, Alphonse Dherin et Ernest Grattepanche.

Un hommage particulier devait être rendu à M. Margerin, instituteur honoraire et dévoué, secrétaire de la «Fraternelle».

ROUBAIX

Grande Harmonie

Deux auditions à la Grande Harmonie : les 16 et 23 novembre, sous la haute direction de Maître André Thiriet, directeur du Conservatoire. C'est au cours du banquet et en présence de nombreuses personnalités que M. Florimond Segard, président de la Délégation «Lille II» devait procéder à la remise des distinctions :

Albert Vanheuvenhuyse, Etoile fédérale avec agrafe pour plus de 60 années d'activité.

Serge Agre, Etoile fédérale pour 50 années.

Robert Bommens, Ernest Debuquois, Georges Bourlet, médaille d'or pour 40 années.

Jean Deffranco, Jean Deigrange, médaille d'argent.

Marc Vanhaesbrouck et Jacques Richard, médaille de Bronze.

Au «choral Nadaud»

Une grande journée cécilienne à l'actif de la réputée chorale qui préside notre ami Jules Bouquenaux.

Après une excellente audition et une réception au Foyer du Musée le banquet traditionnel réunissait choristes et convives autour d'une table abondamment garnie.

Devant être honorés, au cours de ces agapes :

Etoile fédérale à MM. Jules Bouquenaux, président d'honneur de la Délégation, et Joseph Bouchez.

Médaille d'or à M. et Mme Madeleine De Reu, et à Maurice Candron.

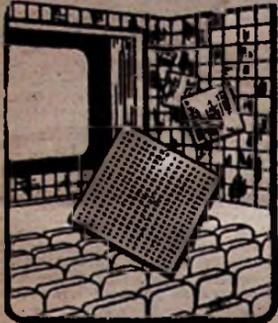
Mention d'honneur de reconnaissance présentée par Florimond Segard.

Fanfare Delatre

C'est en présence de nombreuses personnalités dont M. Victor Provo, maire et président du Conseil général, MM. Jean Daerx et Dewavrin, du Comité d'honneur, que M. Florimond Segard, infaillible en cette période de festivités, devait remettre, au nom de la Fédération des

VANDOREN
MANUFACTURE
d'Anches et Becs
pour instruments de musique
56, rue Lepic, PARIS-18^e
Tél.: MONTmartre 39.87
Anches et becs pour artistes

Pour vos salles de Répétition et de Concert
Plaques de Correction
Acoustique
« GLASAL-PERFORE »
PHONELO



FIBROCIMENT
TRIEL (78-Yvelines)
Téléphone : 963.78-80
PARIS (17) :
3, rue Villaret-de-Joyeuse
Téléphone : 755.60.50
380.35.94

Médaille d'or à MM. Dieudonné et Carotte.
Médaille d'argent à M. Roger Marscaux.

WILLEMS

Harmonie Municipales
L'Harmonie fêta; Sainte-Cécile, le dimanche 7 décembre. Après une excellente audition, musiciens et convives se retrouvaient pour le traditionnel banquet au cours duquel M. Jean Bouche, maire, devait remettre la médaille d'or pour 40 années de dévouement à la cause musicale à M. Henri Pottier.

BIERS

Union Philharmonique du Breucq
La fête de Sainte-Cécile a été célébrée le dimanche 21 décembre dernier.
C'est au cours du banquet que M. Segard devait remettre au nom de la Fédération, l'Étoile fédérale à M. Victor Broucke pour 50 années d'activités au sein de sa Société.

ROUBAIX

Harmonie des Anciens et Jeunes Soldats Musiciens Français
Audition de Sainte-Cécile, le dimanche 14 décembre, en l'église Notre-Dame de Roubaix; programme de choix, nuls au point par son directeur, André Segard.
C'est au cours du banquet que M. F. Segard remettait les distinctions suivantes :
Étoile fédérale (avec agrafe) à M. Albert Feret.
Médaille d'argent à M. Gaston Guernonprez.

NORMANDIE

LISIEUX

Audition des élèves de l'École de Musique
C'est à un authentique concert qu'il nous a été donné d'assister, à la Maison des Jeunes. Là étaient rassemblés des « tout jeunes », des « plus grands », des « anciens »...
Le lever de rideau, si l'on peut dire, fut réservé à une centaine d'élèves de quelques classes de soirée qui, sous l'expertise direction de la maître de M. Ricque, ont fait entendre, à deux voix, « Chœur Tyrolien », de Guillaume Tell et « Frape sur ton Empelgne », d'Offenbach. Succéda une « Danse folklorique suédoise », arrangée par J. Brown, par les classes de violon de Mme Duputel et de M. Piassart qui dirigeait. Puis ce furent les violoncellistes de M. Bar dans « Deux pièces » de R. Löweguth. Pour varier le ton et le timbre, les « flûtes » de M. Viel charmèrent avec « Arlette de Cost fan suite », de Mozart, et « Chaconne », de Haendel. L'ensemble des « anches », (clarinettes et saxos de MM. Petit et Piassart) remit en mémoire la « Marche d'Alceste » de Gluck; les grands élèves clarinettes se jouèrent d'une « Allemande », de M. Yost. Et la première partie se termina avec la remarquable exécution d'un « Divertissement » de Haydn; Quintette à vent (flûte, hautbois, clarinette, cor et basson) par des grands déjà chevronnés : Garet, O. Gourlay, Laurés, Soubliou, F. Gourlay.

À l'entracte, M. Piassart remercia les autorités présentes : M. Maudouit, maire-adjoint; Mgr Durand, M. Anne, M. Verne, conseiller municipal; M. Thomas, président de l'Harmonie municipale, etc., et l'assistance nombreuse venue applaudir nos jeunes espoirs. M. Muckensurm, directeur de l'École de Musique, et ses dévoués collaborateurs. Il souligna qu'il est bienfaisant marcher de pair et qu'une quête allait être faite au bénéfice de l'œuvre des Petits Rentiers.
La seconde partie s'ouvrit avec une « Sonate » pour hautbois et orchestre, de Telemann (soliste O. Gourlay, actuellement élève au Conservatoire de Caen). Le « Concerto en Fa mineur » de J.-S. Bach, pour piano et orchestre (Largo et Presto) permit à Christine Licour d'extérioriser sa maîtrise de clavier. Rappelons à cette occasion que « la pianiste » a obtenu il y a quelques années déjà un 1er Prix aux épreuves de la division d'excellence de la Confédération Musicale de France à Paris; elle est, également, la sœur de J.-P. Lacour, violoniste, qui vient de rentrer au Conservatoire national supérieur de Paris et qui a regretté de ne pouvoir être là samedi, retenu par ses obligations aux Concerts Lamoureux.

Le « Concerto pour deux violons en La mineur » de Torelli (Allegro, Largo, Allegro) mit en valeur le talent des deux solistes : Cullier et Couly. L'ensemble des classes de cuivres de MM. Antoine, Leroy, Soubliou, manifesta le savoir des exécutants avec « Marche de Scipio », d'Haendel. Tous jours sous la baguette de M. An-

toine, les « grands élèves » exécutèrent « Un soir au village », de Bela Bartok, où l'on admira notamment la virtuosité de Moncomble à la trompette (ancien de l'école, 1er Prix du Conservatoire de Caen); une plus reposante « Ritournelle », d'Haendel, pour les exécutants, termina la participation.
Et l'on approcha de la fin... Sous la direction de M. Petit, l'Harmonie des élèves (quelque 60 exécutants) enthousiasma avec une suite sur « Le Roi Arthur », de Purcell. Enfin, sous la baguette du « grand patron », M. Muckensurm, ce fut l'apothéose de la soirée avec l'Orchestre Symphonique des élèves de l'école qui joua « Marche, Interlude et Gigue » de David Stone. L'impressionnant ensemble déchaîna l'ultime avalanche d'applaudissements, s'ajoutant à ceux qui cela va sans dire avaient souligné les précédentes exécutions partielles. De telles manifestations sont les meilleurs augures de la pérennité de « la musique » à Lisieux.

VIRE
Sous la direction de M. Dousse, le 22 février dernier, les « moins de 15 ans » de l'École de musique (35) ont donné à leurs parents aux musiciens de la société et à leurs familles, un concert composé des œuvres suivantes :
« Le Monde en marche » (2ème et 3ème parties), de A. Baeromaeker, par l'orchestre; « Bolsmorier » (suite), arrangement de A. den Arend, par l'orchestre; « La Bohème », trio de flûtes, par G. Colin; « Ma première valse », de E. Van de Velde (piano); « La Saint-Hubert », trio pour bugle, trompette et basse; « Souvenir », duo de M. Bouvalet, pour flûte et clarinette; « Les cygnes », petite pièce pour piano, de H. Classens; « Fecette », pour hautbois et piano, de L. Wurmsler; « Menuet d'Orphée », arrangement pour quatuor de saxophones; « Revenez amours », de Lully, arrangement pour piston et basse; « Arlette », auteur inconnu du XVIIIème siècle, arrangement pour trombone et piano; « Barcarolle », de Wurmsler, pour clarinette et piano; « Petit quatuor à cordes », de G. Meunier, transcription pour 3 clarinettes et clarinette; « Estime qui voudra », trio de A. Auxousteaux transcription pour trompette, cor d'harmonie et trombone; « Symphonie des Noël », de M. E. de la Lande, arrangement pour orchestre l'harmonie de J. Molenaar.
Bravo à tous

ARGENTAN
Tout récemment, le public a répondu avec enthousiasme à l'invitation qui lui était faite pour assister à la salle des fêtes, à la présentation de la comédie de Marcel Pagnol, « Marius » par la troupe de Max Barho. Tous les records d'entrées furent battus, et à 21 h. c'est à « guichets fermés » que le spectacle fut donné.
Le programme était complété par des harmonies musicales exécutées par l'orchestre municipal, la Chorale de l'École municipale de Musique, et les élèves des classes de danse d'Argentan.
Avec M. Bouny, l'orchestre, la chorale et les élèves des classes de danse avec Mme Bouny, interpréterent en intermède, des œuvres musicales s'adaptant parfaitement à l'esprit de la pièce : l'Ouverture jouée par la musique — un extrait de la partie musicale de Méditerranée — mettait les spectateurs dans l'ambiance méditerranéenne.
La Java, dansée par Mme Bouny et Mlle Kianauski, sur l'air du Petit Cabanon, exécuté par la Musique, avec en solo d'accordéon J.-P. Bressan, nous introduisait dans ce Petit Cabanon, où justement l'on y dansait la Java.
La Tarantelle — musique et ballet — reflétait avec ses danses, ses tambourins et ses siffres, toute l'atmosphère méridionale.
Pour exprimer ce que fut l'impression de la partie musicale, il n'est que de rappeler les paroles de Max Barho qui à la fin du spectacle, félicita et remercia M. et Mme Bouny, leurs exécutants, et M. Chaplain, du précieux concours qu'ils apportèrent à sa troupe, dans une parfaite harmonie de talents et de sympathie, rehaussant encore la qualité du spectacle.

L'AIGLE
Sous la direction alternée de MM. Angot et Ouvrier, la Société Symphonique a donné le 15 février dernier, en l'église Saint-Martin, le très beau concert dont le programme suit :
« Marche des prêtres de la flûte enchantée » de Mozart; « Andante de la Symphonie l'enjouée », de Mozart; « Andante de la sonate en Si », de J.-B. Leillet (violon, violoncelle, piano); « Prière du Frelchütz », de Weber; « Adagio » (violoncelle et orchestre), de Popper (soliste M. le Dr. Crépon); « Prélude », de Rachmaninoff; « Andante

ARGENTAN
Tout récemment, le public a répondu avec enthousiasme à l'invitation qui lui était faite pour assister à la salle des fêtes, à la présentation de la comédie de Marcel Pagnol, « Marius » par la troupe de Max Barho. Tous les records d'entrées furent battus, et à 21 h. c'est à « guichets fermés » que le spectacle fut donné.
Le programme était complété par des harmonies musicales exécutées par l'orchestre municipal, la Chorale de l'École municipale de Musique, et les élèves des classes de danse d'Argentan.
Avec M. Bouny, l'orchestre, la chorale et les élèves des classes de danse avec Mme Bouny, interpréterent en intermède, des œuvres musicales s'adaptant parfaitement à l'esprit de la pièce : l'Ouverture jouée par la musique — un extrait de la partie musicale de Méditerranée — mettait les spectateurs dans l'ambiance méditerranéenne.
La Java, dansée par Mme Bouny et Mlle Kianauski, sur l'air du Petit Cabanon, exécuté par la Musique, avec en solo d'accordéon J.-P. Bressan, nous introduisait dans ce Petit Cabanon, où justement l'on y dansait la Java.
La Tarantelle — musique et ballet — reflétait avec ses danses, ses tambourins et ses siffres, toute l'atmosphère méridionale.
Pour exprimer ce que fut l'impression de la partie musicale, il n'est que de rappeler les paroles de Max Barho qui à la fin du spectacle, félicita et remercia M. et Mme Bouny, leurs exécutants, et M. Chaplain, du précieux concours qu'ils apportèrent à sa troupe, dans une parfaite harmonie de talents et de sympathie, rehaussant encore la qualité du spectacle.

COMPIEGNE
Dimanche 8 février 1970, le commandant Jules Semier-Collely effectuait à Compiègne sa première sortie officielle en titre de président de la Confédération Musicale de France.
L'Harmonie Municipale qui n'entend pas rester en marge de l'action entreprise en faveur du développement musical par la CMF, souhaitait son reclassement afin de pouvoir prendre rang au prochain Concours international de Carouarg.
C'est le nouveau président de la CMF, le commandant Jules Semier-Collely, qui présidait le jury de reclassement.
Dimanche, dès 9 h. 30, M. Jean Legendre, maire de Compiègne et président de l'Harmonie Municipale, accompagné de M. Guy Magny, vice-président et directeur, recevaient M. le commandant Jules Semier-Collely en gare de Compiègne.
L'Harmonie au complet, sous les ordres du sous-directeur Maurice Graux, lui rendait les honneurs, devant les salles Saint-Nicolas, en présence du jury composé de MM. Semier-Collely, président de la CMF; Lucien Pinchot, secrétaire général de la FMO; François Fabien, professeur à l'Harmonie de Compiègne et à la Schola Cantorum.
Assistait, MM. Beugnot, secrétaire archiviste de la FMO; Gambelin, professeur à l'École municipale de musique de Beauvais; Dallangeville, ex-chef de musique, musicien à l'Harmonie de Noyon.
Après l'exécution de l'Adagio et Allegro de la 1ère Symphonie de Saint-Saëns, suivie d'une lecture à vue de Minuetto de Jules Semier-Collely, la Batterie présentait les Marches Napoléoniennes sous la direction du tambour-major Daniel Moreaux.
Après délibération, M. le commandant Jules Semier-Collely annonçait la décision : 1ère division 2ème section.
M. Jean Legendre, maire de Compiègne, orateur de grand talent, sut alors exprimer à M. Jules Semier-Collely, toute la joie qu'il éprouvait, tout d'abord d'avoir eu l'honneur de recevoir le prestigieux chef qu'est le commandant.
Il assura que la municipalité ne ménagerait aucun effort pour aider l'Harmonie, qui se prépare un brillant avenir. « La ville envisagera une école municipale de musique », devait-il conclure.
Que pouvait espérer de mieux notre nouveau président ?
Lui qui se consacre avec tant de foi à la formation des jeunes, il est inutile de faire ressortir la satisfaction qu'il a éprouvée et exprimée en remerciant un maître si compréhensif, le plaisir qu'il avait

de saluer une harmonie, qui à ses beaux jours était en 2ème division et qui, désormais, prend un nouvel essor, grâce à la foi et au travail acharné de son chef, M. Guy Magny, assisté en ce sens par ses collaborateurs.
Une journée qui comptera pour tous et surtout pour notre président qui, en cette occasion, a pu retrouver au sein de l'Harmonie Municipale, des anciens musiciens militaires ayant servi sous ses ordres, heureux d'évoquer des souvenirs communs, et de trinquer une nouvelle fois au verre de l'amitié, au nom de la musique éternelle.

OISE
COMPIEGNE
Harmonie municipale
Dimanche 8 février 1970, le commandant Jules Semier-Collely effectuait à Compiègne sa première sortie officielle en titre de président de la Confédération Musicale de France.
L'Harmonie Municipale qui n'entend pas rester en marge de l'action entreprise en faveur du développement musical par la CMF, souhaitait son reclassement afin de pouvoir prendre rang au prochain Concours international de Carouarg.
C'est le nouveau président de la CMF, le commandant Jules Semier-Collely, qui présidait le jury de reclassement.
Dimanche, dès 9 h. 30, M. Jean Legendre, maire de Compiègne et président de l'Harmonie Municipale, accompagné de M. Guy Magny, vice-président et directeur, recevaient M. le commandant Jules Semier-Collely en gare de Compiègne.
L'Harmonie au complet, sous les ordres du sous-directeur Maurice Graux, lui rendait les honneurs, devant les salles Saint-Nicolas, en présence du jury composé de MM. Semier-Collely, président de la CMF; Lucien Pinchot, secrétaire général de la FMO; François Fabien, professeur à l'Harmonie de Compiègne et à la Schola Cantorum.
Assistait, MM. Beugnot, secrétaire archiviste de la FMO; Gambelin, professeur à l'École municipale de musique de Beauvais; Dallangeville, ex-chef de musique, musicien à l'Harmonie de Noyon.
Après l'exécution de l'Adagio et Allegro de la 1ère Symphonie de Saint-Saëns, suivie d'une lecture à vue de Minuetto de Jules Semier-Collely, la Batterie présentait les Marches Napoléoniennes sous la direction du tambour-major Daniel Moreaux.
Après délibération, M. le commandant Jules Semier-Collely annonçait la décision : 1ère division 2ème section.
M. Jean Legendre, maire de Compiègne, orateur de grand talent, sut alors exprimer à M. Jules Semier-Collely, toute la joie qu'il éprouvait, tout d'abord d'avoir eu l'honneur de recevoir le prestigieux chef qu'est le commandant.
Il assura que la municipalité ne ménagerait aucun effort pour aider l'Harmonie, qui se prépare un brillant avenir. « La ville envisagera une école municipale de musique », devait-il conclure.
Que pouvait espérer de mieux notre nouveau président ?
Lui qui se consacre avec tant de foi à la formation des jeunes, il est inutile de faire ressortir la satisfaction qu'il a éprouvée et exprimée en remerciant un maître si compréhensif, le plaisir qu'il avait

ORLÉANNAIS-BERRY
BAZOUCHES-LES-GALLERANDES
Le 30 novembre, la Fanfare a célébré la Sainte-Cécile.
Le matin, au cours de la messe, sous la direction de son chef, M. Niveau Henri, elle donna l'audition d'un programme judicieusement choisi.
Dès l'entrée « Marche Pontificale » de Ch. Gounod, ensuite « Sanctae Coecilia » à l'offertoire, le chef cède la baguette à son frère pour « Ave Maria » de Ch. Gounod (solistes MM. Jocard tuba et Niveau, trombone).
La sonnerie « Aux Champs » retentit à l'élevation suivie aussitôt d'une sonate pour flûte de J.-S. Bach par Mlle Latézie et accompagnée à la clarinette par M. Vuhnet. Pendant la communion un mélodieux « Choral » de J.-S. Bach tandis qu'à la sortie un défilé avec tambours et clairons « Les troupes du Levant » faisait vibrer les voûtes de l'église.
Ensuite la fanfare retrouve ses amis les pompiers, et c'est aux accents de la « Marche des Enfants de Troupe » que tous se rendent au banquet fraternel. Au dessert, M. Guérin, ancien directeur, rappelle la perte cruelle de M. Merleau, directeur de l'Harmonie d'Achéres en souhaitant que les deux sociétés restent toujours unies.
M. le maire fait remarquer la présence dans les rangs de jeunes élèves et souligne que c'est là, le résultat d'un travail assidu qui doit être donné en exemple ainsi que la franche camaraderie qui unit pompiers et musiciens.

LAMOTTE-BEUVRON
En janvier l'Union Musicale de Lamotte-Beuvron offrait un concert gratuit au public Lamotinois. Cette matinée, comprenant en première partie la musique traditionnelle et en deuxième partie des airs modernes fut fort appréciée des spectateurs.
C'est au cours de ce concert que M. Amathieu, président, reçu les adieux de tous.
M. Leschelle, secrétaire, après avoir remercié les personnalités présentes, s'adressa à M. Amathieu : « Depuis plus de 40 ans vous avez présidé aux destinées de l'Union Musicale. Vous y avez continué avec les chefs et les musiciens, des heures d'allégresse, mais hélas, aussi de

ORLÉANNAIS-BERRY
BAZOUCHES-LES-GALLERANDES
Le 30 novembre, la Fanfare a célébré la Sainte-Cécile.
Le matin, au cours de la messe, sous la direction de son chef, M. Niveau Henri, elle donna l'audition d'un programme judicieusement choisi.
Dès l'entrée « Marche Pontificale » de Ch. Gounod, ensuite « Sanctae Coecilia » à l'offertoire, le chef cède la baguette à son frère pour « Ave Maria » de Ch. Gounod (solistes MM. Jocard tuba et Niveau, trombone).
La sonnerie « Aux Champs » retentit à l'élevation suivie aussitôt d'une sonate pour flûte de J.-S. Bach par Mlle Latézie et accompagnée à la clarinette par M. Vuhnet. Pendant la communion un mélodieux « Choral » de J.-S. Bach tandis qu'à la sortie un défilé avec tambours et clairons « Les troupes du Levant » faisait vibrer les voûtes de l'église.
Ensuite la fanfare retrouve ses amis les pompiers, et c'est aux accents de la « Marche des Enfants de Troupe » que tous se rendent au banquet fraternel. Au dessert, M. Guérin, ancien directeur, rappelle la perte cruelle de M. Merleau, directeur de l'Harmonie d'Achéres en souhaitant que les deux sociétés restent toujours unies.
M. le maire fait remarquer la présence dans les rangs de jeunes élèves et souligne que c'est là, le résultat d'un travail assidu qui doit être donné en exemple ainsi que la franche camaraderie qui unit pompiers et musiciens.

LAMOTTE-BEUVRON
En janvier l'Union Musicale de Lamotte-Beuvron offrait un concert gratuit au public Lamotinois. Cette matinée, comprenant en première partie la musique traditionnelle et en deuxième partie des airs modernes fut fort appréciée des spectateurs.
C'est au cours de ce concert que M. Amathieu, président, reçu les adieux de tous.
M. Leschelle, secrétaire, après avoir remercié les personnalités présentes, s'adressa à M. Amathieu : « Depuis plus de 40 ans vous avez présidé aux destinées de l'Union Musicale. Vous y avez continué avec les chefs et les musiciens, des heures d'allégresse, mais hélas, aussi de

LAMOTTE-BEUVRON
En janvier l'Union Musicale de Lamotte-Beuvron offrait un concert gratuit au public Lamotinois. Cette matinée, comprenant en première partie la musique traditionnelle et en deuxième partie des airs modernes fut fort appréciée des spectateurs.
C'est au cours de ce concert que M. Amathieu, président, reçu les adieux de tous.
M. Leschelle, secrétaire, après avoir remercié les personnalités présentes, s'adressa à M. Amathieu : « Depuis plus de 40 ans vous avez présidé aux destinées de l'Union Musicale. Vous y avez continué avec les chefs et les musiciens, des heures d'allégresse, mais hélas, aussi de



Vérification et 1er essai par un TECHNICIEN
La vérification et l'essayage des instruments avant l'essai définitif par un professeur du Conservatoire justifie bien la devise COUESNON : « En instruments de musique il y a la qualité et la perfection... la perfection c'est COUESNON ». 31 rue du Maroc Paris 19° Tél. 206-69-80

Sociétés Musicales du Nord et du Pas-de-Calais, les distinctions suivantes :
Étoile fédérale à M. Albert Lefebvre, trésorier adjoint.
Médaille d'or à MM. Florent Impens et Hector Vandendriessche, et enfin la Médaille d'argent à MM. Gaston Prévost et René Seys.
Quant à M. Henri Decroly, il devait être élevé, par M. Culch, au grade d'officier de « Art, Patrie, Humanité et Civisme ».

CROIX
Harmonie Municipale
Sainte-Cécile dignement fêlée, avec, en prélude, une audition de choix en l'église Saint-Martin, sous la direction de Jean Fourneau.
C'est au cours de la réception qui devait suivre que M. Florimond Segard devait décorer :
M. Paul Deber, Étoile fédérale avec double agrafe sous 70 années de sociétariat.
MM. Dedecker, maire, Beulue, président d'honneur, et de nombreuses personnalités félicitaient, comme il se devait, ce modèle de dévouement.

WATRELOS
Les enfants de la Lyre
Cette réputée phalange avait tenu la date du 30 novembre pour honorer Sainte-Cécile. Après une excellente audition, M. Segard devait, au cours de la réception qui suivait, décorer les musiciens dont les noms suivent :
Médaille d'or à M. Gaston T'Jollyn.
Médaille d'argent à M. André Dekerseyer.
Médaille de bronze à MM. Fernand Lepoutre et René Forment.

Musique municipale
La Musique Municipale ne pouvait fêter sa patronne Sainte-Cécile sans honorer, par la même occasion, ceux qui se sont dévoués à sa cause durant de nombreuses années.
Après une audition de classe, devait suivre une grande réception, en présence de M. Georges Nottebaert, adjoint, représentant M. le maire, et de nombreuses personnalités. M. Segard remettait les distinctions suivantes :
Étoile fédérale (avec double agrafe) à M. Henri Renard, pour 70 années de présence au sein de la Société.
Étoile fédérale à M. Arthur Durieux.
Médaille d'argent à MM. Joseph Espriet et Robert Detremmerle.
Médaille d'or à M. Albert Desmulliez.
Médaille de bronze à M. René Devaere.

LANNROY
Musique municipale
Son chef : Roger Bernas avait mis sur pied un programme de classe pour la traditionnelle audition de Sainte-Cécile, elle fut particulièrement goûtée des mélomanes qui remplissaient les nefs de l'église Saint-Philippe.
Après une grande réception suivie du banquet traditionnel, M. Florimond Segard remettait l'Étoile fédérale à MM. Yvon Lorthioir et Paul Lefebvre.
Une soirée familiale clôturait cette journée.

LYS-LEZ-LANNOY
Magnifique audition donnée à St-Luc, sous la direction de M. Marc Barbier. Programme de choix, écouté religieusement par un nombreux public.
C'est au cours du banquet, présidé par MM. Meurisse et Boussemart, président d'honneur; le docteur Samaroq, président actif et de nombreuses personnalités de la région, que devaient être honorés les musiciens :
Étoile fédérale à M. Edouard Lepers.

Tout ce qui concerne
L'HABILLEMENT
Adressez-vous à un SPECIALISTE
UNIFORMES COIFFURES CHEMISES
La tenue comprenant : Casquette, Vareuse, Pantalon,
à partir de 119 Frs
S.A. DENIAU-PIQUET 30, rue de Lisbonne PARIS-8^e
Laborde 34-00



VOUS PRIVER DE NOTRE MUSIQUE CHAMPÊTRE

Composée par des spécialistes

pour Harmonie, Orchestres Sib et Ut serait vous priver du vif plaisir de jouer des œuvres agréables et entraînantes.

Nous vous adressons gratuitement sur simple demande de votre part le 1er piston de nos dernières parutions et des recueils que le succès nous a obligé à réimprimer :

- HOMMAGE A JOSEPH GRAFF A TRAVERS L'ALSACE, Série 2, 3 et 4
- FETE ALSACIENNE, Série H, L et M
- BAL CHAMPÊTRE, Série J et K
- LES JOYEUX ALSACIENS, Série 17

Inscrivez nom et adresse ici :

M.

Adresse :

Découpez et envoyez aux : Editions Joseph GRAFF - 68-Guebwiller (H.-R.)

fois des moments difficiles. Vous avez toujours su regrouper autour de la bannière, les musiciens de bonne volonté et dévoués à la musique. Vous avez redonné vie à la société par vos paroles encourageantes et votre diplomatie.

Ensuite, le secrétaire, avec le doyen des musiciens M. Lebert et le plus jeune Mlle Bonny remirent au nom de la société à M. Amathieu, un souvenir lui rappelant la Solenne.

Le président, avec beaucoup d'émotion, remercia les membres de l'Union Musicale.

QUEST

Journée d'Etude, de perfectionnement des Sociétés de Musique populaire de la Vienne

Le 8 février restera une date marquante dans les annales de l'Union Départementale des Sociétés Musicales de la Vienne.

Dés 9 h. 30, dans les locaux du Conservatoire de Musique de Châtelleraux, devant les représentants de 25 sociétés du département de Loudun à Chazay, présidents, directeurs, sous-chefs, musiciens, soit 90 personnes dont 30 jeunes de moins de 20 ans, le président de l'UD souhaite la bienvenue à tous ces fervents amateurs de la musique. Le stage est placé sous le haut patronage des services de la Jeunesse et des Sports de la Vienne que nous remercions vivement pour l'aide et l'encouragement qu'ils apportent à ces journées de travail.

C'est le 8 février a été un jour de travail, d'étude et de perfectionnement où les stagiaires jeunes et anciens ont apporté leur expérience, leurs critiques, leurs suggestions. L'expérience de chacun doit profiter à tous. Pendant cette journée s'est manifestée la ferme volonté de sortir de l'ornière, d'aller vers le progrès — à la rouine — d'apporter un nouvel élan en appliquant de nouvelles méthodes d'enseignement, et de rendre attrayant le difficile apprentissage de la musique.

1) Comment créer et organiser une école de musique ?

M. Hélène, vice-président de l'Union, s'est chargé d'exposer les grandes lignes. Quand il traitera de l'enseignement de la musique il saura captiver l'assemblée qui suivra le développement ayant en main de nombreux exemplaires de la méthode et en participant comme élève ; M. Hélène présentera le matériel recommandé : carillon (genre de xylophone) le tambourin, le triangle.

L'idée directrice : La musique étant l'art des sons, notre enseignement doit être quelque chose qui chante.

Le professeur doit progresser lentement. Une note bien entendue par l'élève (le fa) servira de base. Le premier lieu les exercices de rythme.

En deuxième lieu le solfège proprement dit. De l'exercice l'élève découvrira naturellement les règles théoriques (suppression de ce par cœur insipide et rébarbatif).

L'élève chante en frappant la note du carillon. Le carillon permet de chanter en même temps que l'on joue. L'enfant sans surprise de retenir une mélodie sans qu'on la lui ait apprise. (C'est la motivation). Puis il chante et s'accompagne. C'est déjà de l'harmonie. Il apprend à entendre en même temps autre chose que ce qu'il joue ou chante (apprentissage de la musique d'orchestre). C'est un entraînement simultané de rythme de formation de l'oreille, de coordination des mouvements, exercices approfondis éducatifs, discipline d'éveil par excellence. L'écueil sera le temps trop restreint dont dispose le professeur et le matériel trop coûteux pour nos sociétés « peu fortunées ».

Présentement, nombreux sont les écoles où on utilise une méthode basée sur les anciens principes et où les exercices sont trop « symétriques ».

La flûte douce qui apporte un attrait certain n'est valable que

pour des cours où le nombre des élèves est assez restreint. On met en garde sur un de ses inconvénients : elle donne une mauvaise habitude pour l'attaque des sons.

Il est conseillé de faire appel à certains jeunes comme moniteurs pour aider le professeur et pour les éduquer à leur futur rôle de cadre. Le professeur devra rapidement détecter dans un groupe les sujets exceptionnels et les faire progresser plus rapidement pour ne pas les décourager.

Pourquoi certains élèves abandonnent-ils au bout de quelques années ? Les jeunes présents ne peuvent pas apporter de réponse valable.

Il faut donc intéresser l'élève il faut qu'il ait plaisir à venir, on intéressera alors les parents ou sensibilisera l'opinion sur la question, on aura fait un progrès considérable.

2) L'enseignement de la clarinette à un débutant de 8 à 9 ans, par M. Sauvert, 1er prix du Conservatoire de Paris, professeur au Conservatoire de Poitiers.

L'élève doit avoir un certain « développement physique ». Le choix de l'instrument est primordial : a) le choix du bec, de l'anche est le rôle du professeur ; b) le choix du corps de l'instrument est presque secondaire par rapport au bec. (C'est une question budgétaire).

Qualité absolue à rechercher : la justesse. M. Sauvert recommande une bonne position du corps (à l'aise) et insiste sur la façon de souffler, les lèvres dans la position du sourire et souffler avec « le ventre » et non avec le « thorax ». La première note à faire jouer : le mi. Il conseille à la maison, un travail journalier de un quart d'heure maximum au début ; trois périodes de 5 minutes avec repos ; à chaque arrêt retirer le bec de la bouche.

SAONE-ET-LOIRE

SAINT-MARCEL

Ambiance enthousiaste et printanière au concert de gala de l'Union Musicale dont la seconde partie a été magistralement assurée par l'Ensemble Juniors de La Vaillante.

Le public remplissait la salle des fêtes de Saint-Marcel, où l'Union Musicale donnait son concert de gala et de printemps. Le rideau se leva sur la formation réglementaire : 75 musiciens, l'œil aigu derrière le pupitre, attentifs aux indications du chef.

M. Diètre, contrebassiste à cordes instituteur à Saint-Marcel et musicologue distingué, indiqua que la seconde partie devait être assurée par les jeunes de « La Vaillante » et, dans ses commentaires, il déclara notamment : « A l'heure où la vulgarité et le mauvais goût se donnent libre cours dans la jeunesse, il est réconfortant de constater qu'il ya des jeunes plus nombreux qu'on le croit communément, qui tiennent à étudier la bonne musique classique ».

Martial Sylvan a dirigé le premier morceau, une marche printanière de Blémant, compositeur de haute époque, traité dans le style « masséniétique ». L'exécution, martelée et bien scandée, rappelait celle des sociétés suisses et ce morceau a constitué un hors-d'œuvre de choix à une très belle audition.

L'ouverture d'Oberon, de Weber, a suivi. C'est là un morceau qui classe une société et pour l'exécution de qui il faut disposer de solistes confirmés : Emile Béraud, cor solo, qui n'avait pas la tâche facile, a acquis l'autorité nécessaire pour jouer à découvert. Signalons également la très belle prestation de M. Maurice Commaré, clarinetiste. Le morceau, très difficile, a été interprété de façon impeccable.

Un court morceau : « Ma Frounce », arrangé par Désiré Dondeyne et dû au compositeur, Paul Bonneau, a permis de juger la virtuosité de la formation dans une pièce d'allure légèrement dissonante.

Faire accompagner l'élève au piano est souhaitable. Pour pallier à l'absence de piano, M. Sauvert conseille au professeur de faire enregistrer l'accompagnement de piano à différents rythmes sur magnétophone.

Pour clôturer la matinée, M. Sauvert fera apprécier aux stagiaires son talent en interprétant avec délicatesse et virtuosité des extraits du Concerto de Mozart, du 2ème Concerto de Weber et la Fantaisie : Ervin de Melster.

Comment diriger une répétition. Après le repas en commun, l'après-midi verra tous les stagiaires instrumentistes (60 musiciens) participer à une répétition de musique successivement : MM. De Cook, Delebeque, Sabourin, chefs chevronnés prendront la baguette. Deux morceaux sont étudiés : 1) Menuet, 2) Sérénade, de Désiré Dondeyne.

Le chef fera remarquer à ses musiciens la mesure, les altérations, les reprises, la coda, fera accorder les instruments, un premier accord a eu lieu avant de jouer un pas redoublé. Pour accorder, M. Masson conseille de faire monter par l'ensemble une gamme chromatique en rondes. Le chef plein d'élan et de conviction exigera de la discipline de la part de ses musiciens. Il veillera à la précision des attaques, la durée des notes et par-dessus tout à la justesse. Le chef verra le plus tôt possible, le mouvement préconisé. Le chef n'insistera sur les nuances qu'après le « déchiffrage » et une étude phrase par phrase pour chaque groupe d'instruments.

On signale que la pratique des défilés est néfaste pour la qualité de l'orchestre, on s'habitue à jouer fort et on ne sait plus jouer piano. L'ensemble des 60 musiciens (12 ans à 84 ans) exécuta au bout de quelques minutes d'une façon fort convenable les morceaux étudiés. L'expérience a été probante, les directives données étaient excellentes. Le choix d'un répertoire.

Deux impératifs : le morceau doit plaire aux musiciens, le morceau doit plaire au public.

Former des jeunes musiciens c'est bien, les retenir c'est l'idéal : le choix des œuvres à exécuter en est une façon. Des œuvres ont été choisies, il faut suivre l'évolution adopter les rythmes actuels. Attention ! la chansonnette du moment est éphémère, donc l'éviter. Comme les morceaux trop connus du public.

Le chef doit essayer de faire progresser son ensemble il doit en tenir compte dans son choix, mais qu'il n'oublie pas l'apport de jeunes nouveaux instrumentistes. Des formations de jeunes, même de quelques unités, sont nécessaires : les quatuor peuvent fournir une mine précieuse.

Conclusion. Le président se devait de tirer les conclusions. Il se félicite de l'ambiance d'amitié et d'enthousiasme qui n'a cessé de régner pendant cette journée et se montre convaincu de bénéfice certain que chacun a pu retirer.

Il terminera par ces mots : Grâce à vous, chers amis, la musique populaire qui, actuellement, vit une période difficile, va connaître des jours meilleurs. « Aidez-la, le ciel l'aidera », ce proverbe doit être votre devise ; se lamenter sur son sort est une forme d'action négative ; se dévouer, agir, voilà quelle doit être votre formule. Soyez et restez les entraîneurs d'hommes. L'Union Départementale, la Fédération de l'Ouest, la Musique populaire, vous remercient.

bien phrasé, bien interprété, a remporté tous les suffrages. On attendait la société à l'ouverture d'Egmont et à la fin de l'interprétation, les saives d'applaudissements ont fusé. Le chef de musique a été gratifié d'une fort belle gerbe de fleurs, la société a été rappelée et le président Tavernier a présenté ses félicitations sur scène, à M. Fonta, debout devant ses musiciens. Pour leurs débuts à l'extérieur, les Juniors de La Vaillante avaient choisi la difficulté : se présenter à Saint-Marcel ; ils ont tenu avec panache leurs engagements et l's ont mérité un point.

LISTE DES PERSONNALITES PRESENTES

M. André Jarrot, député de Saône-et-Loire ; M. Desbois, maire de St-Marcel ; M. l'abbé Gouneau, curé de Saint-Marcel ; M. Camille Roy, directeur de l'école de musique de Chalon ; MM. Garraud, Daloz et plusieurs musiciens de La Vaillante ; M. l'abbé Blot ; M. Couregelonne, lieutenant, chef de la musique du 27ème R.I. ; M. Drouot et Mme Drouot, de l'Orchestre de Chambre Chalonnais ; M. le colonel Mazoyer (Gery) ; M. Becar, M. Thibert (Romney) ; M. Thevenaut (Chalon-Etudiantina) ; M. Bachelard (Harmonie de Louhans) ; M. Pierpoint ; une délégation de l'Harmonie d'Oullins (Rhône) ; M. Brintet, M. Pierre Sylvan, Mme Boulay, M. Berthaud, ancien président de l'Union Musicale ; ans que les mélomanes de la région.

Étaient excusés : M. Brusson, président de la Fanfare de Sevrey, qui donnait son concert dimanche en matinée ; M. Jarreau, ex-maire de Saint-Marcel ; M. A. Ravat, etc... Au cours du vin d'honneur qui a été servi dans la salle du premier étage, M. le président Tavernier a prononcé son discours.

DISCOURS DE M. TAVERNIER

C'est avec plaisir que je vous souhaite la bienvenue et vous remercie pour cette marque de sympathie et cette grande fidélité. Certains sont venus de très loin pour assister à cette belle audition musicale.

Nous avons toujours eu le souci de présenter à nos concerts un programme de choix. C'est pour quoi, cette année, nous avons demandé à M. Daloz la participation des jeunes de la Vaillante.

M. Fonta, c'est avec talent que vous avez mis sur pied cette seconde partie musicale. Cette audition remarquable a enchaîné tous les auditeurs, aussi je vous prie, ainsi que vos jeunes et excellents instrumentistes de bien vouloir accepter nos plus vives félicitations. (Applaudissements).

Je salue bien respectueusement M. le maire de Saint-Marcel ; M. Roy, directeur de l'école de musique de Chalon-sur-Saône ; M. Couregelonne, chef de la musique du 27ème R.I. ; M. le colonel Mazoyer, etc. Ainsi que MM. les présidents, directeurs et musiciens des sociétés voisines. Votre présence est pour nous un encouragement dont nous apprécions la valeur.

Et maintenant, permettez-moi de remercier tout d'abord notre directeur, M. Louis Prost, vous connaissez son mérite et son dévouement ; et enfin tous mes camarades de l'Union Musicale pour leur effort et leur volonté à servir la cause musicale.

Pour terminer, je vous invite à lever votre verre à la prospérité de toutes nos sociétés.

Vive la musique ! Vive l'Union Musicale !

SARTHE ET MAYENNE

Fanfare des fondeurs d'Aubigné de Ste-Jeanne-sur-Sarthe

La Fanfare des Fondeurs d'Aubigné pour quelques raisons matérielles, n'a pu célébrer sa fête « Sainte-Cécile » que le dimanche 8 février dernier. Malgré la date tardive, elle s'est déroulée dans une ambiance agréable.

La société s'était rassemblée vers 10 h. pour se diriger vers l'église où la messe fut célébrée en musique et où l'on put entendre les numéros 3 et 4 de la Messe militaire, de Jacques ; l'Andante religieux, de scènes des fêtes de Girardou, et la Marche solennelle n° 1, de Steill.

Après un apéritif d'honneur au café Percheron en présence des personnalités municipales, la société se rendit au restaurant Eventiso à Saint-Jean-d'Assé où fut servi un banquet des plus copieux, en musique et chansons.

À la table d'honneur avaient pris place M. Chabent, président de la Fanfare et directeur de l'Usine d'Antoigné ; M. Ruel, membre de la Fédération Musicale Sarthe-et-Mayenne et directeur de la Musique municipale de Mervalles-les-Braills, représentant M. Daniel Hureau, président ; M. André Guérin, conseiller général, maire de Sainte-Jamme ; MM. Moudon, Marsily, Macardé cadres et ingénieurs ; Ribot et Corbin, délégués des Comités d'entreprises ; M. P. Blu, directeur de la Fanfare.

Au moment des toast, M. Ludovic Cheverau, secrétaire, remercia toutes les personnalités qui ont bien voulu honorer de leur présence cette manifestation musicale et fit un compte rendu très écouté des activités de la société.

M. Chabent, président, souligna sa satisfaction de voir la société conserver sa vitalité et sa bonne entente. Il remercia M. R. Joubert, ancien directeur de la Société, pour tous ses efforts qu'il a dispensés pendant les 13 années de direction, qui a permis à la société de remporter de nombreux succès dans les concours musicaux, notamment deux prix importants, amenant la société actuellement en 2ème division. Deux sociétés,

Il présenta ses félicitations au nouveau chef, M. F. Blu. Ce fut ensuite, M. Ruel, représentant la Fédération, qui prit la parole. Il ne cacha pas sa satisfaction d'avoir à remplir une agréable mission dans un milieu où il ne compte que des amis au pays des fondeurs où l'esprit et la fidélité musicale sont restés si vivaces. Il sut trouver les bonnes paroles qui convenaient pour féliciter tous les récipiendaires qui reçurent les récompenses fédérales et confédérales.

Liste des musiciens récompensés : Médaille des vétérans (C.M.F.) : Biard Léon (clarinette) 60 années de service ; Cheverau Ludovic (cornet) 56 années de service.

Médaille dorée (C.M.F.) : Bastien Joseph (timbales, caisse claire) 50 années de service.

Médaille argentée (C.M.F.) : Jary Raymond (baryton) 45 années de service ; Chartrain Pierre (basse) 43 années de service ; Clerc Fernand (trombone) 41 années de service.

Médaille de bronze (C.M.F.) : Moreau Albert (saxo-baryton) 31 années de service.

Diplôme et médaille fédérale Sartre-et-Mayenne : Blu Pierre, chef, 25 années de service ; Joubert Roger, ancien chef (saxo-alto) 25 années de service ; Guibert André (basse) 25 années de service ; Cheverau Serge (bugle) 24 années de service ; Cheverau Yves (saxo-alto) 22 années de service ; Cheverau Bernard (trompette) 21 années de service ; Robidas Maurice (baryton) 22 années de service ; Geslin Georges (bugle) diplôme, 18 années de service.

SUD-EST

SAVOIE

CHAMBERY

La promotion musicale du Rhône prend contact avec les jeunes musiciens de la Savoie...

Nos sociétés musicales rencontrent parfois des difficultés à assurer la continuité de leur formation. Il est donc indispensable que les jeunes prennent la relève. De ce fait, les promotions musicales se proposent de former des moniteurs aptes à intéresser les plus jeunes à la musique et à leur enseigner.

Attirés par la création d'une telle association, une quarantaine de jeunes musiciens savoyards s'est réunie, dimanche 1er mars, à Chambéry.

Une délégation de la promotion du Rhône, accompagnée de MM. Cayrol et Foucault, a expliqué le fonctionnement et les différentes activités du groupe de Lyon.

Enthousiasmés par une réussite si éclatante, nos jeunes musiciens de Savoie rencontreront à nouveau leurs camarades du Rhône lors d'une prochaine réunion fixée au 19 avril.

Rien ne nous paraît plus souhaitable que de voir naître en Savoie des manifestations propres à élever le niveau de nos musiciens. Les travaux effectués au cours des stages de promotion nous paraissent tellement proches à atteindre ce but ! On sait que ces travaux assurent une formation excellente : des cours d'harmonie, d'orchestration, de direction sont dans le cadre donné par des maîtres compétents. De plus, des tables rondes portant sur la pédagogie sont dirigées par les stagiaires eux-mêmes.

Signalons que les perspectives ouvertes dans notre département sont vivement soutenues par MM. Adam et Cesari respectivement directeurs des harmonies municipales de Moutiers et d'Albertville.

De jeunes délégués ont été désignés auprès de qui les démarches d'inscription peuvent être faites. Il s'agit de M. Favre de l'Harmonie de Moutiers de M. Vagnon D. de l'Harmonie de la Rochette, et Mlle Casanova J. de l'Harmonie d'Albertville.

Tous nos vœux à la promotion de Savoie.

J. CASANOVA.

ALBERTVILLE

Après le beau concert de l'Harmonie Municipale et de la Chorale du Lycée Jean-Moulin

L'Harmonie municipale et la Chorale du Lycée Jean-Moulin, avec à leur tête, M. Edmond César, ont offert un programme riche et varié, allant de pièces de la Renaissance à une fantaisie de Gilbert Bécaud en passant par Albinoni et Gounod.

Après le silence qu'avait imposé la disparition de leur regretté président Vignat-Garrin, ce retour à leurs activités normales a réussi parfaitement à nos musiciens et... à leur public.

Public nombreux et choisi devant lequel la Chorale Mixte du Lycée Jean-Moulin a d'abord exécuté avec fraîcheur et nuances, des pièces aussi délicates que le Tournour du XVIIe siècle, que l'Enfant au Tambour de Harry Simonne, ou aussi vivantes que « Heureux » de Jacques Brel et « Les Nomades » de Jean Ferrat.

Malgré l'obligation pour M. Cesar, de s'acquiescer du fait de voir partir, chaque année, les éléments les mieux formés de son groupe choral — car à la fin de leurs études secondaires, nos élèves quittent notre Lycée — malgré, dès lors, la nécessité de recommencer un peu tout chaque année, le niveau reste bon, la musicalité certaine.

L'Harmonie Municipale, de son côté, avait inscrit à son programme les œuvres suivantes : Marche de Médici de Vivaldi ; l'Ouverture de Mireille de Gounod ; Roses du Midi, valse de J. Strauss ; le célèbre Adagio d'Albinoni ; Fant. d'Artifice ; enfin, une fantaisie sur les thèmes les plus connus de Gilbert Bécaud.

A n'en pas douter : du bon travail de la musicalité ; et aussi ceci qui ne trahit jamais : une jolie évidence que nos musiciens à leur ce qu'ils jouent et à faire « passer »

ce qu'ils jouent. Qu'il nous soit permis de dire à M. Cesarj et à toute l'Harmonie, l'estime que nous inspirait leur travail et leurs réalisations récentes, car, malgré la déperdition de valeur, le départ de ce groupe a perdu énormément en puissance, il n'a rien perdu en musicalité, au contraire ! Et là est bien l'essentiel.

La soirée se terminait par deux pièces exécutées par la Chorale et l'Harmonie réunies : l'Hymne à l'Art de Richard Wagner et l'Angélus de la Mer de Goublier dans une adaptation de M. E. Cesarj.

Une idée de M. Cesarj qui a parfaitement réussi et qu'il faudra exploiter encore. C'est l'avis de tout le public qui n'a pas ménagé ses applaudissements et à qui a été réservé la belle surprise.

Nous avons noté et apprécié la présence à ce concert de Mme Joubert et Mme Mathias, représentant respectivement Monsieur le Sous-Préfet et M. le Sénateur-Maire ; M. le Censeur du Lycée ; Mme l'Institutrice de l'Enseignement Primaire ; M. Gaudin, Sous-Préfet Honoraire ; M. Ricot et Mme, Président des Parents d'Élèves du Lycée ; M. Carron, président départemental des parents d'élèves ; ainsi que les représentants des sociétés musicales voisines, parmi lesquels M. Adam de Moutiers, Castaigne d'Ugine, Lacchia de Gréay, etc...

Disons enfin qu'à ce concert, assistaient MM. Alexandre Nique et Jean Foucaud, délégués de la Confédération Musicale de France venus spécialement de Lyon pour procéder au classement de l'Harmonie Municipale. Vincent AZAMBERTI.

DROME

Faites connaissance avec l'Harmonie de St-Marcel-lès-Valence

Saint-Marcel (Drôme) est une petite cité de la banlieue de Valence, mais qui a réussi, à 7 km. de la capitale drômoise, à échapper au sort des communes-dortoirs, tristes malgré leur béton blanc, figées malgré la circulation automobile qui les tourmente.

Et l'un des nerfs-moteurs qui font l'originalité et la vitalité de cette cité aux 1700 âmes, c'est son Harmonie, forte de 50 musiciens et vieille de 80 ans.

« La Renaissance », c'est le nom, et véritablement, depuis une décennie, elle le mérite plus que jamais.

Certes, de tous temps, ses instrumentistes possédaient l'amour de la musique nécessaire à la survie de cette Société au travers des fluctuations des goûts du public ; son âge respectable le prouve au-delà de tout autre discours.

Mais l'équipe dirigeante actuelle a osé, et a su, faire autre chose que perpétuer les marches, pas redoublés et autres airs mariaux qui furent pendant trop longtemps l'apanage de ce type de formation au pupitre directeur d'un très jeune chef, elle a gagné patiemment et brillamment des galons d'orchestre écoulé, et non plus entendu ou subi.

Ses interventions dans la vie publique sont multiples et toujours appréciées, qu'il s'agisse de marquer les cérémonies officielles ou de réhausser le prestige des réunions très populaires comme le « Concert des Honoraires », traditionnellement offert aux sympathisants, les fêtes champêtres des aînés, ou la célébration de Sainte-Cécile.

Cette dernière manifestation approche d'ailleurs de la perfection dans le genre, tant le concert dans l'église a de sérène majesté, tant les aubades dans les rues ont de gaieté, tant le banquet a de cordialité spontanée et véritable.

Grâce à toutes ces séductions, « La Renaissance » possède de nombreux amis qui, de Valence, de Romans, de plus loin encore, n'hésitent pas à venir l'épauler s'il s'agit d'affirmer le prestige d'une soirée marquante.

Depuis longtemps, nous suivons avec attention et plaisir les progrès indiscutables de cette Harmonie qui ne se contente pas de ses succès mais qui a créé une école de musique dont la soixantaine d'élèves assure une relève talentueuse.

Nous n'avons pas de critique à formuler, car le travail opiniâtre du chef et des musiciens a conduit à une interprétation sans bavures d'ouvrages très divers.

Nous ne nous permettrons qu'une réserve d'ordre général : que les adeptes agissent avec prudence lorsqu'ils atteignent des œuvres très classiques et très connues. Dans ce domaine, une transposition trop « mathématique » ne peut plus donner satisfaction à un public que le disque (la radio, tout au moins) a familiarisé de longue date avec les fréquences, les nuances ou les sonorités de la partition originale.

C'est un choix à faire : l'Harmonie de Saint-Marcel-lès-Valence sait le dominer, et c'est avec impartialité et sincérité que nous lui adressons nos félicitations et nos encouragements à poursuivre le travail en profondeur qu'elle mène à bien en faveur de la musique.

Alex DOUBROVIK, Correspondant « Dauphiné-Libéré-Progress » (mention)

ISERE

A Roussillon la Promotion Musicale du Rhône a étudié la pédagogie instrumentale

Dimanche 15 février, la Promotion Musicale du Rhône était invitée, par la Municipalité de Roussillon, à tenir une de ses journées pédagogiques au sein de cette commune. Rendons hommage à M. Coste, maire de Roussillon, à M. Poirier, du Conseil municipal et à M. Rochais, président du groupement régional des sociétés de musique, qui ont désiré connaître, avec précision, ce qu'était la Promotion et quel travail s'y réalisait. Ils ont pour cela employé le moyen le plus rationnel, le plus direct aussi : inviter la Promotion Musicale chez eux. Non seulement ils ont fait œuvre utile pour leur propre documentation, mais ils se sont attiré la sympathie et la confiance des 35 jeunes gens et

jeunes filles de leur département voisin. Voilà ce qu'on appelle préparer l'avenir si l'on pense que ces jeunes musiciens seront demain, inévitablement, les cadres de nos sociétés, qui auront survécu. Sans oublier plus, rappelons le programme de la journée :

Venus de leurs communes respectives malgré le froid et la route périlleuse, les promus se sont retrouvés à Ferrache à l'heure prévue. Un convoi d'une dizaine de voitures atteignit Roussillon vers 9 h. 15. Au Foyer Municipal, les salles étaient prêtes et M. Poirier s'y trouvait, en hôte accueillant.

Sans perdre de temps, dès 9 h. 25, on tables rondes, chaque famille d'instrument commença le dialogue, les échanges, les écoles — tout ce qui fait le climat d'une première leçon d'instrument. Prendre l'élève au départ de son instruction et le mener jusqu'à une pratique élémentaire.

Aux flûtes : M. Gouttenoire, Milles Bolze, Boirivent et Garcia. Aux anches : MM. Bullson, Cayrol, Colombet, Fernandez, Girod, Grevoz, Lucas, Rabain, Saby et Milles Bolze, Galliano, Gauthier, Luc-Pupat, Rochals et Polx.

Aux cuivres : MM. Akimovloz, Bolze, Cayrol, Poirier, Milles Agnès. Pour la pratique, les frères et sœurs ne sont cités qu'une fois.

De ces colloques, devaient ressortir de grandes lignes pédagogiques discutées, contestées et finalement admises pour être présentées en communauté dans une réunion de l'après-midi. Ce qui fut fait par un rapporteur de chaque groupe. A cette occasion, de nouvelles observations constructives furent faites, en présence de plusieurs personnes qui venaient pour le concert de 18 heures et qui suivirent avec intérêt ces dialogues vivants, dynamiques où ne manquent ni le sérieux ni l'humour d'une franche camaraderie.

Mais, pour finir la matinée, le travail de baguette mené dans une salle plus petite, avec un effectif en conséquence, regroupait six éléments ; tandis que le cours de direction, de 11 à 12 heures, amenait deux jeunes chefs à l'interprétation de pièces de Brahms et Mascagni.

Les deux délégués public-relations de la Promotion avaient consacré un dimanche précédent à venir sur les lieux où, pilotés par M. le maire et M. Poirier, ils ont pu trancher aussi le problème du repas de midi. Le Fer à Cheval reçut donc toute cette équipe et, aux deux personnalités municipales, vint se joindre le sympathique M. Rochals. Le déjeuner fut ponctué des chants à quatre voix dont nos promus régalaient l'assistance. Entre temps, le meneur de chant, Hubert Borgel, sorti sain et sauf d'une épreuve de la matinée au Conservatoire, avait rejoint le groupe et son arrivée fut très remarquée. On était sauvé, Hubert était là !

A 14 h. 30, l'orchestre est en place et travaille Les Goyens. Cinquante minutes d'un travail dont les seuls auditeurs du soir purent se faire une idée. C'est un défi aux lois traditionnelles. Il appartient aux sceptiques éventuels d'en éviter la réalité en se gardant bien de préjugés... qui pourraient être ridicules !

D'autres pièces furent revues. La formation des chefs s'accompagne nécessairement de la formation des musiciens. Car il est intéressant et instructif pour un instrumentiste de jouer un morceau sous des directions différentes. La Promotion apporte en cela un enrichissement peu coutumier. L'habitude veut que dans nos sociétés d'amateurs, si l'on fait volontiers des emprunts chez les musiciens en ce qui concerne la pratique, on ne pratique pas l'échange des chefs.

C'est bien dommage pour tout le monde. Pour le chef qui se trouve devant un nouveau répertoire, devant de nouveaux musiciens c'est une expérience extraordinaire. Il peut réfléchir sur la pédagogie et la psychologie qu'il va appliquer. Cela lui servira dans l'avenir, au bénéfice de sa propre société.

Pour les musiciens pour les responsables, pour la société entière, c'est un test ; cristallisé sur les habitudes et les seules compétences de son chef en titre, la société ne va pas s'ouvrir à d'autres conceptions ; elle vit endiguée dans les seules directives d'un cerveau qui ne peut pas tout lui apporter.

Pour cette raison (et bien d'autres aussi) on contribue inconsciemment au déclin d'une société de musique. A moins qu'elle n'atteigne aux sommets de la perfection, une société ne peut présenter comme référence les vingt, trente ou quarante ans de direction exclusive d'un chef. Comme dans la technique industrielle, il faut avoir le souci du renouvellement constant, un renouveler au profit de la communauté. L'accoutumance est une anéchambre de l'inertie. Par contre, il est normal d'être satisfait de son chef si ce dernier donne toutes les raisons de satisfaction ; et, parmi elles, le souci de se trouver un successeur ou un successeur de qualité.

Ceci dit, pour expliquer que les concerts présentés à la Promotion sont toujours placés sous la direction de plusieurs chefs. Quand verrons-nous entre sociétés des échanges spontanés de chefs ? Probablement le jour où les esprits auront évolué vers des idéaux nouveaux.

Ainsi un concert, en modestes remerciements à nos hôtes de l'Isère, fut donné à 18 h. 15 dans la salle du Foyer municipal. Une centaine de personnes parmi lesquelles nous furent présentés des maîtres, des chefs de musique de communes voisines ; et l'on comptait bon nombre de musiciens. Nous avons salué aussi M. le Curé et M. le Président de l'Harmonie Rhodana.

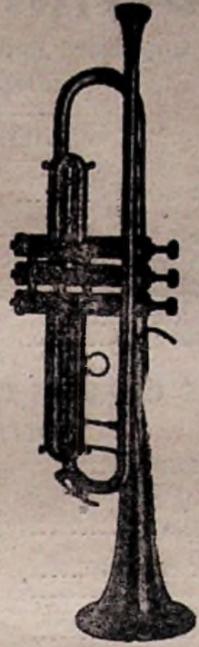
La commune de Roussillon possède une Ecole de Musique, pépinière d'instrumentistes, et c'est M. Chaperon qui enseigne le solfège et dirige la société. M. Coste, maire, remercia la Promotion du concert et de la journée passée en agréable compagnie. Il fit des vœux pour la réussite de ce travail et celle de l'Ecole de Musique qui fonctionne sur le canton.

Il déplora l'aide quasi inexistante des pouvoirs publics pour les efforts de culture entrepris par les municipalités ; pas d'enseignants, donc

CHEFS DE MUSIQUE ! EXCEPTIONNELS des prix avec GARANTIE

INSTRUMENTS DE QUALITE « ROYAL ARTIST »

	CUIVRE	ARGENTÉ
TROMPETTE, ut et si b	269	327
CORNET, si b	323	399
BUGLE, si b	369	428
ALTO, mi b	513	635
BARYTON, si b	566	738
BASSE, si b à 4 pistons	938	1.106
SOUBASSOPHONE, si b pavillon orientable et démontable	2.605	3.090
TROMBONE à coulisse	450	528
TROMBONE à pistons	597	683
		LAQUÉS OR CLÉS CHROMÉES
SAXO SOPRANO, si b		750
SAXO ALTO, mi b		825
SAXO TENOR, si b		985
SAXO BARYTON, mi b		1.645
CLARINETTE, si b, super ébène		410



Depuis 25 ans, 2.000 harmonies, sociétés et écoles de musique nous font confiance **POURQUOI PAS VOUS ?**

GUILLARD-BIZEL

2 et 9, rue d'Algérie — LYON — Tél. 28.44.22
ATELIERS MODERNES DE REPARATIONS
CONDITIONS SPECIALES AUX CHEFS DE MUSIQUE

pas de musique ! La nécessité d'une école à l'exemple de la Promotion s'impose d'elle-même. M. Rochals expliqua dans les grandes lignes ce qu'il a pu dégager de ces heures passées au contact de la Promotion et dit sa satisfaction de voir que les jeunes prenaient sérieusement le souci de l'instruction musicale pour faire des cadres valables à nos sociétés.

Enfin des explications furent également données par M. Roger Cayrol, animateur de la Promotion : « Le concert, dit-il, n'est que la modeste manifestation d'un éventail d'activités. Il faut suivre toute une journée de travail pour apprécier la Promotion à sa vraie valeur. Les colloques sur la pédagogie, l'instrumentation, l'orchestration, la direction, l'harmonie, l'histoire de la musique à travers l'audition, et le chant si mal compris en dépit des richesses qu'il pourrait servir. Tout ceci est au programme de plusieurs années d'efforts ; le mérite de ces jeunes gens est de l'avoir compris.

Ils sont loin de céder à la facilité qui anéantit progressivement le goût de la belle musique. Ils s'arment pour un travail de longue haleine. Ils le savent, mais cela ne les empêche pas de consacrer presque tous leurs dimanches, une partie de leurs vacances et des veillées avancées à l'étude musicale. Ceci non dans un but égoïste, mais pour dispenser leur savoir aux enfants ».

Le retour au foyer se fit, toujours en bon ordre, après un vin d'honneur offert par la municipalité qui tient l'an prochain une journée comme celle-là.

4 et 5 avril, à Chauffailles (Saône-et-Loire), Journées de travail pédagogique et direction. La psychologie, les tolérances et exigences. La véritable orientation musicale de nos sociétés.

L'abondance des textes pour cette édition nous permet seulement d'annoncer un prochain article sur la journée du 1er mars, vécue par une importante délégation de la Promotion Musicale du Rhône, au congrès technique de l'Union Départementale de Savoie. Cette union, animée par un président jeune et dynamique a compris intelligemment le problème de l'éducation musicale dans nos sociétés et celui des chefs de musique trop souvent non préparés à leur fonction. Son effort est louable. M. Adam et M. Cesarj sont assurés de l'estime et du dévouement de tous les membres de la Promotion du Rhône, prêts à leur apporter une collaboration amicale et complète.

Voyage en Allemagne Fédérale de l'Harmonie Junior du Haut-Grésivaudan

Ce voyage s'est déroulé du 9 au 13 avril 1969. Il répondait à des invitations que nos jeunes musiciens, issus pour la plupart d'un milieu papeterier — par l'Harmonie des Papiers de France — avaient reçu de constructeurs de matériels de papeterie : Brüderhaus à Reutlingen, Voith à Heidenheim dans le Wurtemberg ou d'usines ; les Papiers Haindl à Schongau en Bavière. Sous la direction musicale de Pierre Deson, la formation Junior groupait : 46 musiciens de l'école de musique de l'Harmonie des Papiers de France de Lancy, 15 de l'école des « Enfants de Bayard » de Pontchartré, 3 de l'école de la Tenais, soit 64 jeunes gens dont 46 garçons et 18 jeunes filles. Sur le plan musical, l'Harmonie Junior comprenait : un orchestre de cham-

bre, une chorale, l'orchestre d'ensemble.

La première journée du voyage, celle du mercredi 9 avril, devait nous conduire, par une étape de 600 km, en traversant Genève, Lausanne, Berne et en passant la frontière allemande à Waldshut jusqu'à Reutlingen.

Reutlingen est une ville de 75.000 habitants dans le pays souabe, sise à 40 km au Sud de Stuttgart, où est installée la firme Brüderhaus, constructeur de machines à papier dont nous étions les invités. Nos hôtes nous reçurent au restaurant de l'hôtel de ville, avant le concert, qui se déroula à partir de 20 h. dans la salle « Matthäus Alber Haus ».

Les auditeurs allemands qui remplissaient la salle ont été extrêmement intéressés par la formation d'orchestre de chambre, où les bois remplaçaient les cordes par la diversité des instruments de l'orchestre d'ensemble par la qualité de l'exécution et le niveau des solistes. Ils réclamèrent un bis à la chorale qui chanta en allemand « L'enfant, au tambour » ; ils réclamèrent des bis à la musique. Le public participait avec enthousiasme. Ce concert a bénéficié de larges commentaires dans la presse locale qui s'est attachée à souligner la réussite de cette manifestation tant sur le plan artistique que sur celui du rapprochement de nos peuples.

La deuxième journée, celle du jeudi 10 avril, nous conduisit sur un parcours de 120 km de Reutlingen à Heidenheim en traversant Uim, où nous prîmes que le temps d'admirer de l'extérieur l'imposante cathédrale gothique, qui possède la flèche la plus haute du monde : 161 m.

Heidenheim est une ville de 40.000 habitants, située à vol d'oiseau à 70 km à l'Est de Stuttgart. C'est là que sont implantées les usines Voith, première firme européenne par l'importance dans la construction des machines à papier.

Notre caravane fut reçue à 13 h., dans la vaste salle de restaurant du personnel des usines, par la direction de la firme. Les cuisiniers avaient tenu à nous faire déguster de la cuisine française ; quant à nos hôtes ils nous réservèrent une réception d'une exquise cordialité. L'après-midi, visite des ateliers ou de l'école d'apprentissage. En fin d'après-midi, visite du château de Helleustein d'où on découvre la ville et l'ensemble usinier qui occupe 7.000 personnes et s'étend sur 27 hectares.

Le repas nous fut offert, par la firme Voith dans le restaurant du château. A 20 h., dans la grande salle de restaurant de l'usine, décorée et restaurée en auditorium, se déroulera le concert de l'Harmonie

nie Junior, qui sera présidé par M. Hermann Voith et Mme. Le succès de Reutlingen se répercuta à Heidenheim.

Le lendemain M. Voith dit à un de nos dirigeants : « Je devais prendre la parole après le concert, mais je n'ai pu. J'étais trop ému ».

La troisième journée, le vendredi 11, devait nous conduire, après un parcours de 100 km, à Schongau en Bavière, où est installé la principale usine Haindl. Nous déjeunâmes dans une auberge typique où le personnel porte le costume bavarois. Au début de l'après-midi, visite de l'église de Wies, dont l'admirable architecture se rattache au style rococo ; elle est dédiée au Christ flagellé. La chorale est autorisée à chanter dans le chœur.

Nous retournâmes à Schongau où la municipalité nous réserve une réception chaleureuse autant que généreuse.

Le concert est donné à 20 h. au gymnasium de la ville avec la participation en deuxième partie de la musique des Papeteries, avec laquelle nous exécutâmes en particulier une grande valse « Les contes bavarois ».

Troisièmement, troisième succès : le public est conquis ! Le samedi matin nous allions déjeuner à Hohenschwangau, près des châteaux royaux où une fois encore nous sommes comblés par nos hôtes. Visite de Füssen où nous prenons congé d'eux. Le voyage de retour passe par Lindau et Constance dont nous traversons le lac. Arrivée à Lancy dimanche à 5 h.

Pour conclure, nous vous remercions les impressions de nos amis allemands données chaque jour de vive voix et que plusieurs lettres nous ont confirmées : « Vous nous avez fait vivre des soirées merveilleuses. Vous avez contribué de la manière la plus charmante à consolider le rapprochement entre nos deux peuples ».

Merci M. et Mme W. Jungliser, merci M. H. Jungliser et M. Hans Ditter, merci M. et Mme Deson merci à tous ceux qui ont contribué pour cet inoubliable voyage.

J. S. et C. F.

GRENOBLE Concert de gala de l'Harmonie de Grenoble

C'est le vendredi 12 décembre qu'à eu lieu, au Théâtre municipal, le concert de gala de l'Harmonie de Grenoble. En présence des représentants de la Municipalité de Grenoble et de M. Revol, président de l'Union départementale des Sociétés musicales populaires de l'Isère, une foule d'amis emplissait une salle qui — il faut bien le dire — s'aurait vite trop petite pour une telle manifestation. Parmi ces amis de nombreux connaissances environnantes. Ils étaient venus apprécier un programme de choix, très varié et mis au point par le distingué et très dynamique chef de l'Harmonie, M. Poupat.

La première partie de cette soirée, entièrement consacrée à de la musique classique et aussi moderne, a vu une prestation impressionnante de 65 musiciens qui composent cette phalange. Les auditeurs charmés manifestèrent vivement leur satisfaction par des applaudissements nourris. Ils apprécieraient beaucoup les solistes : en particulier M. Fraïe (clarinette), Valrou (flûte), Vie-

CHEF DE MUSIQUE ECUSSONS BRASSARDS pour vos FIANÇONS BRASSARDS
Attributs brodés mains métier suisse
Les Brodeurs REUNIS
84, rue des Archives, PARIS-3
C.C.P. 76132 Tél. ARC 62-50
Se recommander au journal

Consortium Musical EDITIONS PHILIPPO

24, boulevard Poissonnière — PARIS (9^e)
Téléphone : 824.89.24

VIENT DE PARAITRE

- CLASSES Méthode d'Alto à cordes
- " " L'Alto classique ter volume
- MERLOT Manuel pratique de lecture musicale
- MOREAU 40 leçons clés de Sol et Fa avec et sans accompagnement.
- AGAMEMNON Solfège des Instrumentistes
- AUBANEL Solfège rythmé
- POLLIN La trompette classique, Vol. A

NOS CELEBRES OUVRAGES D'ENSEIGNEMENT SOLFEGES ET TRAITES

- CLASSES Solfège des débutants clé de Sol en 2 cahiers
- " " Solfège des débutants Clé de Fa
- FOURNIER Cours primaire de Musique, Devoirs en 8 cahiers
- NOEL GALLON 95 dictées très faciles et faciles
- MAYEUR Cahiers de devoirs en 8 cahiers de 0 à 7
- " " Manuel de théorie
- MINARD Petit solfège à 1 voix en 2 cahiers
- NERINI Notions préparatoires de théorie musicale
- " " Année scolaire de musique
- REBER Traité d'harmonie
- PAUL - MAURICE Complément du traité d'harmonie de Réber
- ET LANTIER
- PAUL - MAURICE
- ET LANTIER Réalisations du traité d'harmonie de Réber
- REUCHSEL Solfège en 17 volumes
- " " Solfège, les 2 premiers volumes avec accompagnement
- " " Grande théorie
- " " Abrégé de la Théorie
- SCHWARTZ Année préparatoire de solfège
- " " Traité théorique et pratique en 2 volumes
- THOMAS Solfège progressif en 2 volumes

POUR LE PIANO

- CLASSES Ma première méthode
- COULPIED - SEVESTRE Méthode — Mon clavier
- MARTIN Ecole du quatre mains en 3 volumes
- SCHMOLL Méthode en 5 volumes
- STAUB Cours de piano en 3 volumes
- " " Gammes en feuilles
- ROUSSEAU Gammes et arpèges
- CLASSES Le piano classique en 7 volumes de A à G
- DESCAVES Le piano classique en 3 volumes
- DELAUSNAY Le piano classique en 3 volumes

POUR LA CLARINETTE

- CALMEL Le clarinetiste méthode célèbre
- LANCELOT La clarinette classique en 4 volumes
- LOCKWOOD Guide journalier de travail, gammes etc.
- STIEVENARD Etudes pratiques des gammes

POUR LA FLUTE

- LE ROY La flûte classique en 4 volumes

POUR LE SAXOPHONE

- MERLOT Le saxophoniste, célèbre méthode
- " " Le saxophone classique en 4 volumes

POUR LA GUITARE

- CARCASSI Célèbre méthode
- " " Etudes Op. 60
- RAWSON Méthode classique - Jazz etc.
- WORSCHCH Enseignement pratique de la guitare 1er volume, le 2^e volume paraîtra sous peu
- " " Solfège appliqué à la guitare en 2 cahiers
- " " Grilles d'accords

POUR LE VIOLON

- MASSAU Méthode en 5 volumes
- MAZAS Méthode revue par Fournier
- FHIBAU Méthode d'après Mazas en 2 cahiers
- CLASSES Le violon classique en 7 volumes

POUR LE VIOLONCELLE

- BRIZARD Le violoncelle classique en 4 volumes

DEMANDEZ NOS CATALOGUES COMPLETS

Pour dégager vos responsabilités assurez les membres de vos sociétés à la C.M.F. ou renouvelez votre contrat

let (hautbois), Rosset et Bolleudi (trompette), Fabretti (baryton), Anelli fils (trombone à coulisse) et Carmine (cor d'harmonie). Ils firent, à la fin du programme, une belle ovation — et bien méritée — au directeur pour cette inoubliable soirée.

Voici le programme de ce concert : 1) « The Sentry Boy (marche) John Cacavas ; 2) « Le Barbier de Séville (ouverture) Rossini ; 3) « La danse du diable », Wal Berg ; 4) « Slovénia », Wal Berg ; 5) « Les jeux noirs » (folklore) ; 6) « La Puiga », J. Rizzo Phil ; 7) Sandpaper ballet », Anderson ; 8) « Manhattan tower overture », G. Jenkins ; 9) « La Danza tarentelle », Rossini.

La deuxième partie de cette soirée fut réservée au music-hall. L'improvisation grenobloise Carmine avait su choisir d'excellents numéros, pour la plupart de classe internationale, avec Jean Donda comme animateur numéro 1. En résumé, excellente soirée qui prouva la belle vitalité de l'Harmonie de Grenoble.

A quelque temps de là, le 23 janvier 70, dans une des salles de l'Hôtel-Restaurant « Suisse et Bordaux » devait se tenir l'assemblée générale de la société. En renouvelant à l'unanimité son bureau, avec, à sa tête son dévoué président, M. Chouquet, et les infatigables amateurs qui sont MM. Camille et Richard Berland, il n'est pas douteux que l'harmonie, grâce à la compétence de son chef ne puisse mieux faire encore.

A l'issue de cette assemblée générale, le repas, auquel participèrent joyeusement les musiciens avec leurs familles et leurs amis, montra, par son ambiance, que tous les espoirs étaient bien permis.

Au cours de l'été prochain, de nombreux concerts seront donnés dans divers quartiers grenoblois et aussi à l'extérieur. Déjà des pourparlers sont en cours avec des villes telles que : Aix-les-Bains, Chambéry, Challes-les-Eaux, Allevard, Urjaye, Saint-Egrève, etc... Nous souhaitons une brillante saison à cette belle société.

RHONE

BOURG-DE-THIZY

Un grand musicien n'est plus

Lundi 19 janvier ont eu lieu à Roanne les funérailles de M. Joseph Ferré, décédé dans sa quatre-vingt-onzième année.

Outre ses grandes qualités professionnelles, qu'il fit valoir notamment à la Cotinière de Pont-Trambouze, il fut pendant de nombreuses années sous-chef de la Fanfare de Bourg-de-Thizy, chef de la Fanfare de Thizy et de Cours et fit également de nombreux élèves musiciens.

Son dévouement à la cause de la musique populaire, ses brillantes qualités de chef et d'instrumentiste lui valurent d'être promu dans l'ordre des palmes académiques.

Tous les musiciens du groupement Rhin et Trambouze se joignent à ses nombreux amis pour adresser à son épouse, à sa fille et à son neveu Marcel Prajoux, directeur actuel de l'Harmonie de Thizy et de la Fanfare de Bourg-de-Thizy, l'expression de leur vive sympathie et leurs bien sincères condoléances.

H. LAGER.

vétérans de la Confédération Musicale de France ; M. Constant Gagnet, la médaille des dirigeants du même organisme ; MM. Gérard Albert, un diplôme d'honneur ; René Sabourdy, Jean Boutozile et Bin, la médaille d'honneur avec diplôme de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest. M. Rimbaud, vice-président du Réveil, remet ensuite les cartes du brevet sportif populaire aux jeunes qui ont passé l'examen à Abzac. M. Rode, bien qu'atteint par un deuil récent, avait tenu à assister à l'assemblée générale et adressa aux dirigeants ses plus vives félicitations. Il félicita également ceux qui venaient d'être récompensés. Mais il tint à souligner l'action constante et très active, intelligente, dévouée et partant si bénéfique du président Dalus. C'est grâce à lui dit-il, que votre société vit, prospère ; je serais tenté de dire rayonne. Il ne se contenta pas de former par sa profession d'instituteur des élèves auxquels il s'efforça d'inculquer le plus de connaissances possibles. Il les suit par son action post-scolaire et par ses conseils, les instruit encore toujours présents auprès d'eux que ce soit aux sports ou à la Batterie, toujours une des premières du Libournais. S'adressant à M. Faure, M. Rode le remercia respectueusement de manifester sa sympathie au Réveil d'Abzac. Vous venez, dit-il, rehausser par votre présence l'éclat de cette assemblée et l'intérêt que vous portez à l'avenir de nos enfants. M. Rode termina en remerciant membres honoraires, bienfaiteurs et actifs de ce qu'ils font tous. Un vin d'honneur précéda le banquet qui réunit une trentaine de convives au Lorillon.

M. Moureau, vice-président du Groupement des Sociétés Musicales du Libournais dit en termes émus combien il était heureux de se trouver au milieu de cette assemblée réunie sous le signe de la musique et du sport. M. Faure se déclara ravi de se retrouver à Abzac et répondit favorablement à une invitation devenue maintenant traditionnelle.

Union des Batteries-Fanfars de la Fédération

18 janvier 1970 à Bassens

Personnalités officielles présentes : M. Madrelle, député, conseiller général de la Gironde ; M. Bex, inspecteur départemental de Jeunesse et Sports ; M. Vignau Anglade, maire de Carbon-Blanc, président honoraire des Sociétés Musicales du Sud-Ouest du canton ; M. Belleaud, maire de Bassens ; M. Ciran, président de la Fédération.

Etaient présents : Mme Laporte-Trilles, veuve du président honoraire de l'Union ; M. Guillaume, président de l'Union des BF ; M. Lefay, vice-président ; Mme Loustalot, secrétaire général ; M. Dupuy, secrétaire adjoint ; M. Marbouty, trésorier général ; M. Lafon, trésorier adjoint ; M. Clément, archiviste ; MM. Trémine, Elle, de la Commission technique ; MM. Raynaud, Brisse, Chabernaud, Lespes, Tarade, de la Commission des comptes ; MM. Boussier, Verdier, Ferrane, Vilet, Mme Loubal, membres du Conseil d'administration.

Etaient excusés : M. Pigoux, vice-président ; M. Moret, membre du CA.

Sociétés représentées : Amicale Tournaise, Saint-Estèphe, Pomerol, Entente Bassens-Lormont, Cadillac, Bègles, Gradignan, La Caudérnnoise, Eysines, Castres, Mérignac, Pessac. La séance est ouverte à 9 h. 20.

M. Guillaume, président, adresse aux personnalités présentes une cordiale bienvenue et présente à l'assemblée l'ordre du jour de la séance. Il donne lecture du compte rendu du congrès 1969 qui fut adopté à l'unanimité. Il remercie les congressistes présents à cette assemblée et regrette l'absence de nombreux sociétés.

L'ordre du jour appelle M. Elle, conseiller technique, à présenter un compte-rendu de l'année musicale 69-69 au cours de laquelle de nombreux festivals et concours se sont déroulés. Il rappelle les récompenses accordées à des musiciens méritants.

M. Chabernaud, commissaire aux comptes, donna lecture du compte-rendu financier qui fut adopté à l'unanimité. Les plus vives félicitations furent adressées à M. Marbouty.

M. Marbouty exposa en détail la situation de la trésorerie et informa l'assemblée de la valeur du point applicable pour l'année 69.

M. Lefay relança les sociétés pour une plus large participation des élèves aux examens fédéraux. Cette année 3 séances sont prévues : Le Tourne le 12 avril, Bordeaux le 19 avril. Ces deux séances étant réservées aux cours préparatoires élémentaires et moyens, et à Bordeaux le 26 avril pour les cours supérieurs.

Le président rappelle que le concours fédéral 1970 aura lieu à Gradignan le dimanche 21 juin. Il recommande aux sociétés de l'Union leur participation à ce concours. Toutes les sociétés ont reçu le programme des œuvres imposées. Les morceaux qui seront exécutés en concours d'honneur devront être présentés sur la liste présentée par la Confédération (voir Journal février 68). Seules les sociétés de l'Union sont autorisées à concourir.

Les festivals arrêtés à ce jour sont les suivants : Mérignac 10 mai, Pomerol 24 mai, Eysines 7 juin, Bassens-Lormont 14 juin, Le Tourne 28 juin.

Comme l'an passé il sera tenu pour les festivals organisés par les sociétés de l'Union la participation d'autres groupements n'appartenant pas à l'Union ou à la Fédération du SO. Ces sociétés devront s'engager à respecter les programmes et règlements de ces festivals.

Les sociétés de l'Union étant invitées à participer à des organisations en dehors de l'Union doivent

donner priorité à celles organisées au sein de l'Union.

Le président rappelle aux sociétés que l'assurance est obligatoire. Toutes les sociétés doivent s'assurer contre les accidents pouvant survenir à leur membres aux cours de sorties et répétitions. Le président est civilement responsable de tout sinistre.

Les sociétés qui n'ont pas remis les licences pour 1970 sont invitées à le faire dans le plus bref délai. M. Ciran évoque le jugement rendu contre La Caudérnnoise.

M. Trémine parle des affectations dans l'Armée de l'Air. Suite à une entrevue qu'il a eu avec le général, il lui est possible d'obtenir quelques affectations. Les jeunes gens désirant obtenir ces avantages devront se mettre en rapport avec lui quelques mois avant leur appel sous les drapeaux.

Avant de procéder au renouvellement du tiers sortant, M. Guillaume évoque le souvenir du président honoraire Laporte-Trilles ; il propose à Mme Laporte-Trilles ce poste honoraire qu'elle accepte volontiers. L'Assemblée est très honorée et ratifie cette nomination à l'unanimité.

Le président indique la composition du tiers sortant renouvelable pour 70 qui ont été désignés par tirage au sort.

Ce sont MM. Guillaume, Pigoux, Lefay, Dupuy, Tarhs.

A l'unanimité ces membres ont été élus pour 3 ans.

Composition du bureau après ces élections : présidents d'honneur : Mme Laporte-Trilles et M. Duquesne ; président actif, M. Guillaume ; 1^{er} vice-président, M. Lefay ; 2^{ème} vice-président, M. Pigoux ; secrétaire général, Mme Loubal ; secrétaire adjoint, M. Dupuy ; trésorier général, M. Marbouty ; trésorier adjoint, M. Lafon ; archiviste, M. Clément ; membres, MM. Boussier, Ferrane, Moret, Tarhs, Verdier, Vilet, Mme Loustalot ; commission technique, MM. Trémine, Lefay, Elle, Duquesne ; commission aux comptes, MM. Brisse, Chabernaud, Lespes, Raynaud, Tarade ; commission de discipline, MM. Lefay, Verdier, Vilet ; délégués aux récompenses, M. Elle, délégué aux assurances, M. Clément.

M. Lefay propose de constituer une bibliothèque afin de permettre à nos directeurs de sociétés de trouver un choix de morceaux pour établir leur programme. Un appel sera diffusé à divers éditeurs.

A la demande de M. Boussier, le congrès de l'Union pour 71 aura lieu à Cadillac le 17 janvier 1971.

Le président leva la séance à 11 h. 30 en adressant quelques mots de remerciements aux personnalités présentes ainsi qu'à tous les congressistes. A l'issue du congrès l'Entente Bassens-Lormont exécute un programme de choix en l'honneur de la Sainte-Cécile.

Sainte Cécile à la Société Symphonique de Bordeaux-Caudorain

Le samedi soir 14 janvier, un concert spirituel a précédé la messe de 19 h. en l'église Saint-Amand, qui était absolument comble lorsque l'orchestre attaqua « l'Enchantement du vendredi Saint » dont la beauté absolue et toute à l'insion dramatique ont été parfaitement traduits sous la baguette de M. Désiré Darmenté. Au cours de la messe, à l'offertoire, « La Veuille de l'Auge Gardien » page délicate de Gabriel Pierné prouva la réelle qualité et l'homogénéité des pupitres de cordes. A la communion, ce fut « l'Audante pour flûte et orchestre » de Mozart, qui permit d'apprécier le distingué soliste M. Christian Guénon. La majestueuse et prenante « Marche du Tannhäuser » où chante tout l'orchestre, avec une magnificence d'instrumentation inégalable, termina l'audition en apothéose. Nous avons noté la présence de MM. Valleix, député ; Gréaud, représentant M. le Premier ministre ; Quenard, ingénieur en chef des services agricoles ; Carrère, directeur honoraire du Conservatoire ; Larrieu et Péré, de l'Union Chorale, etc.

Le dimanche à l'office de 11 h. 30, fut interprété à nouveau « l'Audante pour flûte et orchestre » de Mozart et le « Grave » de Corelli, dont M. Jean Barbaudeau fut le soliste apprécié.

Au banquet qui suivit, Mme Gélé de Francony représentait M. Chaban-Delemas et au dessert rappela les joies procurées depuis de nombreuses années par les valeureux artistes et leurs chefs, dont les mérites ont depuis longtemps acquis droit de cité parmi les meilleurs défenseurs, tenaces et talentueux de la cause artistique.

M. Ciran évoqua d'abord les amis disparus : Mounard, Dalles et le doyen Montagné, remercia tous ses collègues du bureau, en particulier M. Pironom qui assume si bien cette œuvre complexe qu'est le secrétariat de l'Orchestre ; rappela les concerts récents suivis par une grande assistance, bien réconfortante, centenaire de l'Empereur, remerciant M. Darmenté pour les harmonisations qu'il dut écrire pour certains morceaux historiques et la Société « Corsica » pour sa collaboration, ainsi que ceux qui pourraient cette belle exposition de souvenir napoléoniens qui aurait bien mérité de durer au delà d'un soir ; précéda uniformes, armes et collections, marbre du Consol, toiles, etc. En terminant il remercia tous les musiciens et M. Darmenté, qui traduisit avec une droiture d'exécution et une interprétation raffinée le caractère des œuvres qu'il dirige.

M. Rabbe Bernat, MM. Gendreau, Darmenté, Pironom et Larrieu prirent également la parole avant que ne soient remises, sous les applaudissements de tous, la médaille d'honneur de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest, à MM. Christian Guénon et Jean Maillet.

TOULOUSE - MIDI - PYRÉNÉES (318 m.)

BAL CHAMPETRE DE JEAN BENTABERRY

(Tous les 15 jours, le dimanche, de 14 h. 30 à 14 h. 50)

3 MAI 1970 :

Plus de quatre, Meyer-Lutz ; Tatiana, schottisch, F. Stoupan ; Lucette, mazurka pour clarinette (soliste : Armand Médous), Louis Moisselle ; Chou, valse, Francis Popy ; Rochambeau, quadrille, Henry Gognaire.

17 MAI 1970 :

Polka orientale, A. Corbin ; Rosalba, schottisch, Ch. Eustace ; Madinac, mazurka pour clarinette (soliste : Armand Médous), Louis Moisselle ; Fête en Alsace, valse, Jean Rignac ; Les nuits de l'Opéra, quadrille, Félix Wibert.

31 MAI 1970 :

Ma Nisette, polka-marche, E. Coquelet ; Henriette, schottisch, A. Leducq ; L'élegante, mazurka pour clarinette (soliste : Armand Médous), F. Deydier ; Vallées d'Alsace, valse, Robert Aylès ; Joyeux refrains du savetier, quadrille, Aerts-Blancheteau.

L'Harmonie de la Bastide à fête Sainte Cécile

Fidèle à la tradition et heureuse de démontrer toujours une vitalité qui se maintient, l'Harmonie de la Bastide et l'Yve Bastide-Reunies célébraient le 1er février la fête de Sainte-Cécile.

A 11 h., en l'église Sainte-Marie, où l'accueillait très aimablement M. l'archiprêtre Faureau, l'Harmonie, sous la direction de son chef, M. Maurice Pizammas, exécuta de façon parfaite un programme de choix :

Francis, marche, H. Paradis ; Lo-hengrin, fantaisie de R. Wagner ; Sanctus, J.-P. Lagard, avec ensemble chorale, direction M. l'abbé Sarran ; Marche du Prophète, de Meyerbeer.

A l'issue de cette cérémonie, personnalités et musiciens se retrouvaient à la Maison Cantonale où les attendait un vin d'honneur.

Aux côtés de M. Thévenet, président de la Société, se trouvaient M. J. Dauguet, conseiller municipal, représentant ; M. Chaban-Delmas, maire de Bordeaux ; M. P. Mora, conseiller général ; M. A. David, vice-président de la Fédération des Sociétés Musicales du SO ; les membres du conseil d'administration ; directeur, directrice et professeurs, ainsi que musiciens de la Société.

Le président donna la parole à M. David, qui excusa et apporta le salut du président H. Ciran, empêché. Il dit sa joie de se retrouver dans le milieu bastidien où il a longtemps vécu. Il adressa ses félicitations pour l'audition remarquable donnée durant la messe, compliments au chef ainsi qu'aux exécutants. M. Mora et M. Dauguet se complurent, eux aussi, à féliciter dirigeants, professeurs et musiciens pour leur dévouement à cette vieille œuvre bastidienne, qui demeure une pépinière très sérieuse, participant largement au développement de l'art musical. Ils manifestèrent le plaisir qu'ils éprouvaient de se trouver au sein de cette harmonie où règne une ambiance de franche camaraderie. Ils complimentèrent anciens et jeunes donnant l'exemple de ceux-là à ceux-ci. Une œuvre aussi ancienne, puisque fondée en 1896 qui joue par son Ecole et son Harmonie un rôle important, non seulement sur le plan artistique, mais également sur le plan éducatif, méritait une plus grande bienveillance des Pouvoirs publics.

GRADIGNAN (Gironde)

La Sainte Cécile

Comme il est de tradition chaque année, la Fanfare Sainte-Marguerite a fêté Sainte-Cécile par un concert donné au cours de la messe célébrée en l'église Saint-Pierre de Gradignan.

M. Henri Dupart a montré une nouvelle fois à son pupitre de direction la maîtrise souveraine à laquelle est parvenu cet ensemble, au terme de longues années d'un travail constant et enthousiaste.

Après l'exécution sans faille de « Symphonie » de Fauré, ce fut le magnifique « Aria » de Bach. C'est dans une œuvre de cette qualité que les mélomanes ont apprécié la valeur de la Fanfare. Nuances subtiles, veulout des timbres, homogénéité parfaite des instruments, tout à concouru pour faire de ce morceau un véritable enchantement. « Le Voyageur », de Schubert, donna la mesure de la virtuosité du soliste, M. André Siot, trombone solo à l'orchestre du Grand-Théâtre. Le concert s'acheva par une fantaisie sur « Tannhäuser », de Wagner, où les cuivres étincelèrent mais surent néanmoins faire preuve d'un lyrisme contenu dans la patétique « Romance à l'étoile ».

M. l'abbé Poubian, curé de Gradignan, devant au cours de la cérémonie, exprimer le rôle essentiel de la musique dans la vie quotidienne et dans la vie spirituelle.

Un vin d'honneur devait réunir, au Châlet Lyrique, exécutants et amis de la Fanfare.

M. Dupart prit le premier la parole pour remercier tous ceux qui, par leur présence, avaient tenu à montrer l'attachement qu'ils portent à sa Société. Il souhaita la bienvenue à M. Ciran, président de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest, et se réjouit de sa récente nomination au poste de vice-président de la Confédération Musicale de France. Il rappela qu'en 1969 la Fanfare fêta son 92ème anniversaire, anniversaire endeuillé par la disparition du vétéran Robert Lafon, décédé le 1er décembre dernier. Il évoqua sa mémoire avec émotion et souligna que de 1905 à 1969 il fut membre actif de la Fanfare. Une minute de silence fut alors observée à la mémoire de Robert Lafon.

M. Dupart brossa ensuite un tableau des activités de la Fanfare qui, durant l'année 1969, a été riche de succès, tant par les élèves de l'Ecole de musique que par le brillant résultat obtenu au concours international de Bourg-en-Bresse le 26 juin dernier. « Participer à un concours, déclara-t-il, constitue une importante affaire. Il faut avoir la volonté de faire mieux, toujours mieux pour friser la perfection et c'est ce qui est arrivé à Bourg-en-Bresse où nous fûmes les meilleurs ».

En 1970, la Fanfare participera au concours international de Tarbes. En ce qui concerne l'Ecole de Musique, M. Dupart précisa qu'ayant eu 26 élèves présents aux examens fédéraux, il y eut 11 premières mentions et 9 secondes mentions en solfège, 2 premières mentions, 2 deuxièmes mentions et 3 troisièmes mentions en instruments.

Au concours d'excellence de Paris, un premier prix de trombone fut remporté.

La rentrée 1969-1970 a accusé un nombre croissant d'élèves : 50 pour le solfège, 25 pour les instruments.

M. Dupart dégagea alors les raisons qui, à ses yeux, ont motivé ce regain d'intérêt pour la musique. Tout d'abord, une connaissance plus approfondie de sa Société par la distribution d'un imprimé relatant ses origines et ses activités. Ainsi, chaque parent d'élève aura fait connaissance avec la plus ancienne société de la commune. Mais dans le domaine musical, la longévité n'explique pas tout ; il faut avant tout des professeurs compétents et passionnés. Il évoqua les titres de Mme Colletot qui a été nommée par la municipalité maîtresse d'enseignement musical dans les écoles primaires depuis 1968 et qui fait preuve, dans son activité, de sérieuses qualités de pédagogue et d'une conscience professionnelle exemplaire. Nombre de ses jeunes élèves saxophonistes ont été reçus au concours du Conservatoire de Bordeaux.

Afin de parfaire l'information indispensable sur la Fanfare, et bien qu'il lui coûtât beaucoup, Henri Dupart exposa que par les résultats qu'il a obtenus sur 30 années de professorat, il est le seul professeur de trombone se permettant à présenter autant d'élèves ayant reçu les plus brillants récompenses au Conservatoire National Supérieur de Paris.

Durant les 3 années qui se sont écoulées, Jacques Fourquet, 1er prix du Conservatoire de Paris, vient d'être reçu trombone sol à l'orchestre de l'O.R.T.F.

Jean-Pierre Berque 1er prix de Paris lui aussi a été nommé professeur de solfège supérieur et de trombone à l'Ecole Nationale de Besançon.

Dans le même temps, Bernard Poullet et Henri Bouffies étaient reçus au Conservatoire de Paris où ils remportaient respectivement, au terme de leur première année, un deuxième prix et un 1er accessit.

En 1969, c'était Georges Seguin, prix d'excellence de Bordeaux, qui rejoignait ses aînés.

Cette démonstration prouve la qualité de l'Ecole de Musique de la Fanfare Sainte-Marguerite et témoigne de son activité inlassable pour l'avenir de l'art musical et pour le renom de Gradignan.

Le Président Dupart poursuivit par une apologie de son art qui requiert, de la part de ceux qui le pratiquent, des répétitions constantes et un amour fervent de la musique. Il forma le vœu que professionnels et amateurs se rapprochent, comme à Gradignan, et il regretta que dans la loi de finances de 1970, l'on constate une diminution des crédits qui étaient alloués à la musique, aux spectacles et aux lettres puisqu'ils sont passés de 0,42 à 0,37 %. Il établit un parallèle entre les nouveaux chanteurs-compositeurs et les vrais compositeurs qui, au terme de 10 années d'études, font des miracles pour survivre. En France, la profession du spectacle est celle qui compte le plus de chômeurs.

Avant de terminer, il donna lecture du palmarès des élèves de l'Ecole de Musique.

Il conclut en portant un toast à la prospérité de la Fanfare, à la réussite de ses aspirations et à sa longévité.

Monsieur Ciran déclara : « La devise de la Fanfare Sainte-Marguerite devrait être : qualité, fidélité et amitié ». La qualité tout d'abord par la valeur de production de ses sociétés et par les récompenses de ses élèves. Il rappela qu'au dernier concours de la Fédération, à Paris, les hautes personnalités musicales présentes au jury n'ont pas tari d'éloges sur la technique d'instruments des élèves de la Fanfare qui concourent. L'amitié par le climat qui règne entre les musiciens, entretenu par la

vitalité et le talent et le dévouement d'Henri Dupart. La fidélité, par l'attachement que tous les sociétaires portent à la Fanfare.

Il félicita le Président Dupart pour son discours, programme qui est attendu, chaque année, par l'assistance tant il y apporte de conviction et de foi. M. Ciran termina en remerciant le maire et le conseil municipal pour leur précieux concours et il souhaita que l'enseignement de la musique à l'école soit renforcé et généralisé.

M. le Docteur Dalbos, Conseiller Général, Maire de Pessac, exalta les qualités d'animateur de M. Dupart qui est l'âme de sa société et qui sait faire preuve d'une infinie diplomatie pour faire aboutir ses projets. Il précisa que, sur le plan départemental, le Conseil Général n'avait pas envisagé de diminuer les subventions qui sont allouées aux sociétés musicales. « La musique rapproche les hommes car elle va du cœur au cœur, déclara-t-il. Nous admirons tous vos efforts car vous nous donnez une leçon d'amitié et de dévouement ».

M. Sainte-Marie, député suppléant représentant M. Robert Brettes, député de la Gironde, rejoignit les autres orateurs pour remercier M. Dupart « musicien, professeur et pédagogue de grand talent ». Tout démontre que ces qualités ne sont pas usurpées. Il se réjouit de la compréhension de la Municipalité de Gradignan et de ses habitants pour aider ceux qui servent la plus belle des causes, la plus désintéressée, celle de la musique. « Il faut aider les jeunes à construire leur avenir et M. Dupart sait leur parler et les comprendre. Il ne faut pas que des musiciens, il fait aussi des hommes ».

M. Benard Roumegeoux, maire de Gradignan, évoqua la mémoire de M. Robert Lafon « qui laissera le souvenir d'un homme pour qui la vie, toute de droiture, s'est déroulée guidée par deux passions : sa famille et la musique. Sa fidélité à la Fanfare est un symbole qui doit vous inspirer et permettre à votre Société de connaître des lendemains fructueux ».

Il rappela que M. Dupart avait acquis les premiers rudiments de son art dans la Société qu'il préside aujourd'hui et qu'il n'a cessé de servir avec une ardeur que les années n'ont jamais altérée. « Au risque de me répéter, déclara-t-il, je dois dire qu'il est extrêmement rare de rencontrer une Fanfare dont les cuivres recèlent les sonorités telles qu'elles l'apparent à un orchestre symphonique. Pour permettre à tous les Gradignais d'apprécier une des plus saines valeurs de leur commune, il faudra dans l'avenir réaliser cette salle de spectacle indispensable à une cité qui comptera bientôt plus de 15.000 habitants ».

Il termina en formulant des vœux pour que le prochain concours auquel la Fanfare participera cette année lui permette d'occuper dorénavant la place qui est la sienne : la première.

Union des Sociétés Musicales de la Dordogne

L'assemblée générale a eu lieu le 8 février à Périgueux et après l'apôl des sociétés, deux sociétés adhérentes seulement étaient absentes. Mais par contre de nombreuses autres sociétés étaient présentes et marquaient ainsi toute leur sympathie et leur adhésion future.

A 10 h., le président Blanchard déclara l'ouverture de cette réunion. Il remercia les personnalités présentes, c'est-à-dire M. le conseiller général Andréu représentant le président du Conseil général M. Georges Lacoste ; M. Chibaud, directeur du service « Jeunesse et Sports » de la Dordogne ; M. Bousquet, de la Fédération du Sud-Ouest ; Maître Alain Bonnet, conseiller général ; M. Téhoul, maire-adjoint de Périgueux, excusa tout d'abord M. le Préfet de la Dordogne en lisant une lettre bien sympathique de celui-ci, excusa le très sympathique Président de la F.S.O., M. Ciran, empêché par d'autres charges. (Il nous fit part, et s'en félicita de la nomination de M. Ciran à la Vice-Présidence de la Confédération Musicale de France), il excusa M. David empêché à la dernière minute, et remercia, bien entendu toutes les nombreuses personnalités présentes.

Après un cours rappel de notre activité en 1969, réussite de nos examens fédéraux et de la journée musicale de Hautefort, et l'expérience aidant, il pensa que 1970 serait marqué par l'action prépondérante de l'Union et la réussite des organisations à faire (examens et festival).

Les examens sont fixés au 30 mai 1970. Les sociétés de la Dordogne sont priées d'envoyer à M. Hermann à Brantome, toutes les indications nécessaires à ce sujet.

Le Festival des Sociétés Musicales de la Dordogne est fixé au 21 juin 1970. L'active et coquette cité de Ribérac est chargée de son organisation et par conséquent, nous sommes certains de sa bonne réussite.

Election du bureau : tous les membres anciens sont réélus. M. Edmond Nogues des Amis de la Musique et les Centres musicaux ruraux aura la charge de 1er Vice-Président pour seconder activement le Président Blanchard. M. Hermann sera secrétaire-adjoint. Sont nommés Administrateurs MM. Escande de Sariat, Thomas de Montpon-Saint-Isle, maître Ducros de Vergt et Chérif de Lalonde.

Diverses discussions courtoises et de bonnes circonstances s'engagent par la suite. Y prennent part : Messieurs Nogues, Papon, Couderc, Billeau, Alain Bonnet, Peyrille, Escande, etc... Les autorités se firent entendre par les voix du président Blanchard et de M. Bousquet, puis M. Andréu au nom du Conseil Général, très favorablement impressionné par la bonne tenue de notre assemblée, nous exprima toute sa satisfaction d'assister à cette réunion, et nous promit de tout son dévouement auprès des Autorités

départementales. Il fut bien entendu chaleureusement applaudi.

Monsieur Chibaud, Directeur de « Jeunesse et Sports » nous dit tout son plaisir d'être parmi nous et nous renseigna d'une façon toute amicale sur les relations que pourraient avoir nos Sociétés avec ses services. Très impressionné par une aussi bonne Assemblée, il nous assura de tous ses bons sentiments pour l'Education musicale de la jeunesse. Qu'il en soit, particulièrement remercié.

Divers vœux furent émis par diverses personnes, notamment sur les programmes de l'O.R.T.F. (On n'entend et ne voit pas suffisamment cette belle musique de la « Garde Républicaine »), puis sur les Palmes Académiques pour les musiciens sur les subventions diverses, etc... Tout fut pris en bonne note.

Il nous fut signalé la date du 24-5-1970 festival de nos amis et voisins Libournaux ; et la date de l'assemblée générale de la F.S.O. le 5-4-1970, à Bordeaux — sous la présidence du nouveau Président National, le Cdt Semler-Colliery — Enfin, midi passé, le Président Blanchard leva cette séance toute faite de sympathie bonne humeur et d'une ambiance vraiment très bonne qui ne peut que laisser présager des jours fastes pour l'Union des Sociétés Musicales de la Dordogne.

Que la Municipalité de Périgueux soit remerciée pour la salle du Palais des fêtes si gentiment mise à notre disposition

SAMADEI

Afin de permettre à tous ses membres actifs de célébrer la Sainte-Cécile, notre société musicale, l'U.S.M., a dû la fêter tardivement.

Après la messe en musique, eut lieu un défilé, avec cliques en tête, jusqu'au restaurant Vitz, où fut servi un frugal repas à nos musiciens et membres honoraires de notre société, qui avaient tenu à participer aux diverses manifestations de la journée.

A l'issue de celui-ci, nos musiciens exécutèrent quelques morceaux fort jolis de leur répertoire.

Notre société compte parmi ses exécutants quelques jeunes instrumentistes de 11 à 14 ans, et ceux-ci exécutèrent, seuls, deux morceaux, sans hésitation.

Ceci prouve la vitalité de notre société musicale et c'est de bon augure pour l'avenir.

Fête de la Sainte Cécile de Vayres

Notre Société musicale fêta, en ce dimanche 11 janvier, Sainte-Cécile, et cette manifestation a obtenu son succès habituel. A 11 heures, avait lieu la messe en musique, pendant laquelle l'Harmonie sous la direction de son chef, M. Grelot, exécuta de belle façon les meilleurs morceaux religieux de son répertoire. A la sortie de la messe, une gerbe fut déposée au monument aux morts.

Advertisement for Buffet-Crampon brass instruments. It features a large image of a trumpet and a smaller image of a trombone. Text includes 'fanfares et harmonies', 'WELTKLANG', and 'Buffet-Crampon REPRÉSENTANT EXCLUSIF'. Contact information: 18-20 Passage du Grand-Cerf / PARIS 2e / Tél. 488.88.78.

L'apéritif d'honneur, offert par la municipalité contribua à ouvrir l'appétit de tous les convives, qui se retrouvaient au restaurant Verdier, où avait lieu le banquet traditionnel.

Un excellent repas, copieusement arrosé par bonnes bouteilles gracieusement offertes par les Amis de la musique, rien de tel pour délier les langues quand vint l'heure des discours.

C'est M. Paul Grelot, vice-président du groupement des Sociétés Musicales du Libournais remplaçant le président Blanchard grippé, qui avec joie et un peu d'émotion épingla sur la poitrine de M. Philippe Bourdat de Cadarsac, la médaille d'or des vétérans de la Confédération, pour 57 ans de service à la musique. Toutes nos félicitations à cet impétueux septuagénaire qui est un des plus fidèles piliers de notre société. M. David Lucas, clarinette solo, se vit décerner la médaille d'argent de la Confédération pour 45 ans de musique. A M. Gilbert Baudet, la médaille de la Fédération du Sud-Ouest et à M. Dominique Battaglini, le diplôme de mérite de la Fédération du Sud-Ouest.

34 diplômes de la Fédération du Sud-Ouest ont été distribués aux élèves de l'école de musique et tous les élèves ayant obtenu une première ou deuxième mention se sont vus gratifiés d'un livret de la Casse d'Épargne. Nous ne saurions assez remercier M. le Directeur de la Casse d'Épargne de Libourne pour cette initiative qui a pour but d'encourager les jeunes à apprendre la musique.

Tous nos remerciements aux musiciens des communes voisines qui répondent toujours présent quand on fait appel à eux. Les examens du groupement des Sociétés musicales du Libournais sont fixés le 31 mai, à Coutras; le Festival annuel aura lieu cette année à Saint-Denis-de-Piles, le 24 mai.

L'Harmonie d'Yvrac Fête Sainte Cécile

Le 7 décembre, une des plus anciennes sociétés musicales: «Ancienne Saint-Pierre d'Yvrac» a célébré sa fête de Sainte Cécile, et dirigée par M. Ranchoup, a donné une excellente audition à l'église. Au programme: «Clairon», marche, Léon Karren; «Invocation», Andante, H. Ferrant; «Prélude d'orgue», Ch. Elnek; «Sortie de messe», E. Lesieur.

Puis défilé pour se rendre au monument aux morts, où une gerbe fut déposée.

A la suite de cette cérémonie apéritif-concert furent exécutés notamment: «Oh! Lady-Mary», fantaisie valse, et «L'Orage», fantaisie ouverture.

Puis ce fut la remise des récompenses aux nombreux élèves, lauréats ayant participé aux concours de la Fédération des Sociétés musicales. Mentions, diplômes furent remis par M. Steurac, délégué fédéral, représentant le président, H. Ciran. Tous ces jeunes lauréats recueillirent les applaudissements de la nombreuse assistance.

A 13 h. 30, un repas amical, très bien servi, réunissait à Artigues, personnalités et musiciens.

A l'heure des allocutions, M. Teysier, président, eut des paroles aimables pour excuser les absents et remercier les présents. Il félicita chaudement chef et musiciens de leur dévouement. Puis MM. P. Gendré, E. Guillot, maire d'Yvrac; Gaborlaud, maire de Montussan; Bernat, maire de Pompignac; Vigneau-Anglade, maire de Carbon-Blanc; M. Arrivié, curé d'Yvrac, se réjouirent de la franche camaraderie existant au sein des deux sociétés: l'Harmonie et la Mutuelle d'Yvrac.

M. Steurac exprima les excuses et apporta le salut de M. H. Ciran, président de la Fédération. Il annonça la récente élection de M. Semier-Colliery à la haute fonction de président de la Confédération Musicale de France, le président Ehrmann, devenant président honoraire. Lettre de félicitations a été adressée au nouveau président national avec nombreuses signatures. Puis Me Boissieras, maire d'Artigues, exprima sa joie de la parfaite réussite de cette fête et remit le diplôme à M. C. Barbère ainsi qu'à MM. Tougnan, Roy et Tardieux, et diplôme de médaille d'honneur des Sociétés musicales et chorales, décerné par le Ministère des Affaires culturelles à M. Ranchoup Vincent, tandis que M. Steurac, remplaçant M. Ciran, lui épinglait la médaille, sous l'ovation générale. Reconnaissance bien méritée. M. Ranchoup remercia et rendit hommage au dévouement des musiciens.

Les Éditions Robert MARTIN
106, La Coupée - 71 Charnay-lès-Mâcon
fournissent à lettre lue tous les morceaux imposés dans
Tous les examens de la C.M.F.

TARN

MAZAMET

MAZAMET. — Samedi 14 février 1970, à 17 h. 30, nous nous rendions à l'aimable invitation de la batterie-fanfare «Alerie Mazamétaine», qui inaugurerait sa nouvelle salle de répétitions et de réunions située dans une des parties du sous-sol de la salle des congrès et expositions.

Cette vaste pièce harmonieusement décorée des élogieux diplômes obtenus par la société, depuis 1927, dans les concours de musique, et de plusieurs photos artistiques et clichés souvenirs, demandait une visite attentive. C'est sous la conduite de M. Georges Marcou, tour à tour, M. le maire de Mazamet et son premier adjoint, M. Pierre Chabbert, firent le tour de la salle, s'intéressant aux nombreuses explications données également par M. H. Carayol, président de l'Alerie et adjoint au maire.

MM. René Bonnet et Maurice Basco, président et secrétaire général de la Fédération des Musiques du Tarn, tous les membres actifs de l'Alerie et de nombreux membres anciens étaient donc à cet agréable rendez-vous et c'est devant une assemblée bien fournie que M. Gaston Farenc, vice-président, prenait le premier la parole.

«S'il m'écholt l'honneur de vous accueillir ce soir au nom de l'Alerie Mazamétaine, c'est qu'il était difficile à notre président, M. Henri Carayol, de s'adresser en tant que maire-adjoint des félicitations et des «fleurs» alors qu'il ne se considère que comme un modeste compagnon de l'équipe ayant réalisé cette magnifique salle avec, comme capitaine, M. le maire Pierre Barrallé.

«Vous me permettez donc de faire écho à notre joie et notre reconnaissance en vous remerciant en bloc d'être avec nous ce soir, pour fêter cette inauguration et le renouveau de l'Alerie, puisque aussi bien et à des titres divers, tous utiles sinon indispensables et se complétant, vous avez tous contribué à cette réalisation qui vous honore et honore la ville de Mazamet. Toutefois, dans ces remerciements collectifs, je me permettrai d'en adresser de particulièrement chers à M. Pierre Chabbert premier adjoint, qui au cours de ces dernières années, a dû faire face à des assauts parfois violents de certains membres du bureau impatient qu'il écoutait avec placidité et bienveillance avant de leur dire avec son sourire: «Patience, vous l'aurez votre salle, et je vous promets qu'elle sera belle». Comme vous pouvez le constater, cette salle n'est pas seulement belle, mais magnifique. Cette constatation m'amène à adresser nos plus vives félicitations et remerciements à celui qui fut le concevoir et la réaliser, M. Aimé Galibert, adjoint technique de la ville de Mazamet, ainsi qu'à ses collaborateurs divers appartenant pour la plupart au personnel municipal.

«Nous sommes donc comblés et, si nos anciens et nos membres actifs sont tous présents pour vous témoigner notre reconnaissance, vous me permettez d'y associer ceux qui présents ou disparus, honorent les murs de notre salle et qui ont nom, parmi tant d'autres: Gilbert Alquier et Charles Cazeneuve, comme membres fondateurs; Xavier et Henri Arnaud, comme présidents; Vaissière, Pallié et Trémoulet, comme directeurs, sans oublier les membres actifs et anonymes qui animeront et contribueront à la prospérité de l'Alerie.»

«Une dotation qui implique des devoirs!»

M. Gaston Farenc poursuivait: «Nous ne saurions oublier cependant que cette dotation implique, pour les membres actifs de l'Alerie, un impératif devoir de reconnaissance, lequel doit se traduire par une assiduité accrue aux répétitions dirigées avec patience et compétence par notre directeur Montagut dont l'éloge n'est plus à faire.

Cette invitation et ce devoir s'adressent aussi bien à certains anciens encore valides qui devraient reprendre «du collier» pour encadrer nos jeunes, afin que le prestige et la renommée de notre jeune Alerie restent fidèles à la devise de notre cité.

Quelques mots de M. le Maire, M. le Maire remerciait tout d'abord les responsables de notre société musicale d'avoir invité la municipalité à fêter à la fois le renouveau de l'Alerie et son installation dans la nouvelle salle de répétition. «Vous savez combien la municipalité est toujours soucieuse de vous aider pour vous permettre de développer votre société qui rend tant de services à la collectivité et qui sait faire écarter le renom de notre cité au cours de ses divers déplacements. Il était donc naturel que notre chère «Alerie» soit privilégiée en obtenant une salle permanente dans notre maison des congrès. Je suis certain que vous en serez tous dignes votre passé étant garant de votre avenir, et nous aurons ainsi une «Alerie» dynamique, précise et harmonieuse, grâce à l'effort de tous et plus particulièrement de son Comité, de ses chefs et de ses amateurs.»

Le moment des décorations et diplômes.

M. Bonnet, président fédéral, procéda ensuite à la remise de quelques médailles et diplômes:

M. Albert Montagut, chef de l'Alerie Mazamétaine recevait la médaille et le diplôme d'officier du Direction Fédéral et la médaille de Direction de la Confédération pour quinze ans de direction; M. Paul Louvain, le vétéran, la médaille d'or de la Confédération pour 50 ans de services; M. Albert Raisségulier et M. Maurice Rouanet, la médaille d'argent de la Confédération pour leurs 40 ans de services; M. Georges Marcou, l'actif secrétaire, et M. Gaston Farenc, vice-président, la médaille de bronze pour 30 ans de présence et de services actifs.

Clôturant le moment des allocutions, M. Bonnet devait dire: «Laissez-moi vous exprimer combien la Fédération tarnaise est fière de vous, vous êtes un fleuron de notre Fédération qui reconnait en vous une des meilleures fanfares du département. Votre réputation est reconnue et parfaitement appréciée.» Puis, M. Bonnet également président de l'Harmonie, concluait en ces termes: «Il se fait jour entre nous, Alerie et Harmonie, un projet que nous devons réaliser; nos travaux divers, nos répétitions ardues auraient un but qui réchaufferait notre cœur, renouvellerait notre foi, si nous décidions qu'un concert en commun devrait avoir lieu dans la salle des fêtes, un concert que nous pourrions donner à la fin de l'hiver ou au début du printemps. Pensons-y, voulez-vous? Et réalisons ce projet que nous offrirons à notre bienveillante municipalité et à nos membres honoraires. Le travail est donc là, immédiat, saisissons-le et la musique populaire vivra encore de magnifiques soirées dans notre bonne ville de Mazamet.»

Au terme d'un vin d'honneur, l'Alerie exécutait un beau morceau de son répertoire, qui fut très apprécié des présents, puis c'était la libre discussion entre anciens et nouveaux membres égrenant le chapelet des souvenirs.

VAUCLUSE

VALREAS

Entente Musicale Valreassienne

Perpétuant la tradition, l'Entente Musicale de Valréas, a honoré Sainte-Cécile. La section Musique a participé à la grande messe célébrée le 23 novembre par M. le Doyen en l'Eglise Notre-Dame.

M. Henri Deudon dirigea successivement la Marche religieuse d'Alceste de Gluck, le Chœur du 1er acte de Tannhäuser de Wagner, l'Andante religieux de Gluck et la Marche solennelle de Handel qui lui valurent les félicitations de l'officiant et de personnalités présentes.

La matinée bien remplie et bien avancée, les musiciens choristes et leurs familles se dirigeaient vers le restaurant du Lac où fut pris un repas succulent dont il faut féliciter les responsables pour leur choix et le chef pour sa réussite.

La jeunesse sut créer une franche gaieté durant tout l'après-midi mais le Président Colon le leur rendit bien.

Pour clore cette sympathique réunion des médailles, vinrent récompenser l'assiduité de musiciens particulièrement M. Maurice Jules, trésorier, qui se vit décerner la médaille d'or de la Confédération par M. Niel, maire et président du Conseil général, pour 50 ans de présence. M. Jules est de ceux qui, jugeant avec sérénité, permettent à la société de traverser les difficultés. M. Jean Gudet reçut la médaille d'argent, en présence de deux jeunes flûtistes, ses filles, à qui nous souhaitons de suivre son exemple. M. Julian absent pour raison de santé, devenait également titulaire de la médaille d'honneur; M. Jean-Paul Allian, musicien depuis cinq ans déjà, vit cette première récompense par le diplôme.

M. Colon, dans son allocution traduisit le sentiment unanime d'allégresse et forma des vœux pour la Société. M. Deudon, Directeur, fit le point quant au personnel, regrettant de voir trop souvent des garçons s'éloigner de la musique après le service militaire — charges nouvelles ou solution de facilité? — L'ensemble de fêtes douces qu'il a créé à l'École municipale de Musique prouve, par sa qualité qu'en ce qui le concerne, il met tous les atouts dans les mains des jeunes et assure une excellente pépinière à la Société.

Le mot de la fin fut pour M. Niel, Président d'honneur de notre Fédération et Maire, Président du Conseil général qui malgré ses multiples et importantes charges, ne manque jamais de prouver son attachement à la musique et à la Société qu'en sont emps, il dit ceci:

Il exprima sa confiance aux dirigeants, le fit de façon personnelle et directe comme à son habitude. Honoraire également de leur présence, Mmes et M. Jean Tardieu et M. Arnaud, conseillers délégués aux Beaux-Arts, qu'ils soient à nouveau remerciés de cette marque d'estime.

Le Gérant: A. EHRMANN.
Imprimerie de la «Vigie de Dieppe»

ENSEIGNEMENT de la TROMPETTE

(ou Cornet ou Bugle)

par Julien PORRET

Premier Prix de Cornet et Trompette du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris

Ces ouvrages sont adoptés dans le monde entier par les Conservatoires et Ecoles de Musique comme par les Harmonies et Fanfares.

METHODE PROGRESSIVE de cornet à pistons, trompette, bugle et instruments à trois pistons notés en clé de sol. La meilleure méthode actuelle pour la formation des débutants. 28,90 F.

VINGT-QUATRE ETUDES MELODIQUES et PROGRESSIVES, particulièrement destinées à acquérir la résistance des lèvres et faisant suite à la méthode progressive. (moyenne force à assez difficile). 14,50 F.

QUATORZE ETUDES CARACTERISTIQUES DE J.-B. ARBAN, nouvelle édition analytique et de travail, par Julien PORRET. Cet ouvrage entièrement nouveau indique dans le détail la façon dont J.-B. ARBAN faisait travailler ces études. (moyenne force à difficile). 17,50 F.

MECANISME, soixante-quinze exercices progressifs pour les doigts, suivis de trois études récapitulatives. Ces exercices sont particulièrement destinés à la technique des doigts. (moyenne force à difficile). 9,50 F.

MEMENTO DU TROMPETTISTE-CORNETTISTE, travail journalier de préparation des lèvres et de technique. 7,70 F.

VINGT-CINQ DECHIFFRAGES MANUSCRITS, cahier A, (facile à moyenne difficulté) 9,70 F.

VINGT-QUATRE DECHIFFRAGES MANUSCRITS, cahier B (moyenne difficulté à difficile). 9,70 F.

CONCERTINOS pour trompette en ut ou cornet ou trompette si b avec accompagnement de piano (préciser à la commande pour quel instrument le concertino est désiré): N° 1 facile, 2 moyenne difficulté, 3 facile, 4 moyenne difficulté, 19 facile, 20 moyenne difficulté, 21 facile, 22 moyenne difficulté, chaque: 6,75 F.

Nous vous recommandons également deux ouvrages pour trompette et tous instruments à trois pistons notés en clé de sol de

Francis BODET

Professeur au Conservatoire de Genève et Trompette solo de l'Orchestre de la Suisse Romande

LA TECHNIQUE DES DOIGTS, ouvrage destiné à développer la musculature des doigts et à vaincre toutes les difficultés de doigts qui peuvent se présenter (facile à difficile). 7,30 F.

LA TECHNIQUE DES LEVRES, destinée à acquérir l'endurance et la souplesse des lèvres. 250 exercices (facile à difficile) 28,90 F.

Vient de paraître

150 DICTEES MUSICALES, cours élémentaires, par Julien PORRET. 10 F.

Et n'oubliez pas que

DE LA PETITE FLUTE AU SOUBASSOPHONE

LES INSTRUMENTS DE TOUTES MARQUES SE TROUVENT AUX

Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée- 71 Charnay-lès-Mâcon (Saône-et-Loire)

Téléphone relié à Mâcon (85) 38.11.58 (plusieurs lignes groupées)

STOCKS IMPORTANTS — LIVRAISON RAPIDE